

Urban Overview N°4

urban.brussels
Rapport
d'activités 2023

Édition spéciale
sous le signe
de l'Art nouveau

1	○ FOCUS	→ 4
	ANNÉE ART NOUVEAU	
2	○ URBAN.BRUSSELS	→ 28
3	○ STRATÉGIE DIGITALE	→ 36
4	○ ORIENTATION CLIENT	→ 42
5	○ URBANISME	→ 46
6	○ PATRIMOINE CULTUREL	→ 58
7	○ RÉNOVATION URBAINE	→ 74
8	○ EXPERTISE JURIDIQUE	→ 92
9	○ CONNAISSANCE ET SENSIBILISATION	→ 98

URBAN ○ VALORISER
LE PATRIMOINE D'HIER
ET CONSTRUIRE
LA VILLE DE DEMAIN

Capitale de la Belgique, de l'Europe, Bruxelles est en perpétuel mouvement, s'adapte, s'améliore, se réinvente pour faire face à une croissance démographique qui bat son plein et à des changements climatiques sans précédent.

○ Le potentiel de Bruxelles est extraordinaire. Consolider cette dynamique croissante et positive en cours, améliorer la qualité architecturale, densifier la ville tout en la rendant vivable, encourager l'économie durable, soutenir la convivialité et la proximité qui caractérisent si bien Bruxelles, garantir la conservation de la richesse inestimable du patrimoine bruxellois, renforcer les espaces publics et préserver les espaces verts, veiller à nos ressources naturelles, encourager la participation citoyenne, stimuler la créativité, autant d'actions que la Région, Urban ainsi que de nombreux intervenants poursuivent au quotidien. ○ La revue *Urban Overview* met ici en exergue quelques projets phares, portés par les équipes d'Urban en 2023, qui contribuent à faire de la Région un espace de vie riche et vivant pour toute sa population. → La quatrième édition de la revue *Urban Overview* met l'accent sur les actualités et chiffres principaux de 2023 et propose un focus spécifique sur les initiatives poursuivies tout au long de l'année afin de mettre l'Art nouveau sur le devant de la scène.

UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE L'ART NOUVEAU

2023 a en effet célébré les 130 ans de ce mouvement architectural emblématique à Bruxelles, né en 1893 lorsque Victor Horta a dévoilé l'Hôtel Tassel, véritable manifeste de ce nouveau style. Urban, en collaboration avec [visit.brussels](https://www.visit.brussels) et de nombreux partenaires, s'est ainsi emparée de cet anniversaire pour mettre en œuvre une riche et ambitieuse programmation : *Art Nouveau Brussels 2023*. L'objectif était de faire découvrir au plus grand nombre les merveilles de notre Région, affirmer Bruxelles comme capitale mondiale de l'Art nouveau et inscrire cette dynamique et mise en lumière dans une vision à long terme.

Si 2023 a fait vibrer un large public bruxellois et cosmopolite au rythme de l'Art nouveau, cette année a aussi été marquée par des avancées majeures dans les missions de nos métiers, l'amélioration de nos outils, la multiplication de nos collaborations ainsi que dans le partage de nos connaissances.

○ Tout au long de l'année, Urban a poursuivi ses ambitions et réalisé plusieurs projets stratégiques grâce à l'expertise et aux synergies de ses équipes. Ainsi, 2023 a de nouveau été une année charnière dans la poursuite de la digitalisation des procédures, avec l'ouverture de la plateforme MyPermit à l'ensemble des communes bruxelloises, concrétisant l'objectif d'Urban de permettre d'y introduire toutes les demandes de permis, pour tout type de demandeur, tant au niveau régional que communal. ○ Cette année a également vu le lancement et la consolidation d'initiatives structurantes, comme l'enrichissement des inventaires du patrimoine, avec la mise en ligne de l'inventaire dédié aux ascenseurs bruxellois, le développement de l'inventaire architectural de Koekelberg ou encore l'entame de l'inventaire thématique du patrimoine architectural contemporain (1939-1999). Urban a aussi poursuivi la mise en œuvre de nouveaux outils tels que les Contrat d'axe et Contrat d'îlot (CACI), préparé sa participation à la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne et réalisé en parallèle un travail conséquent sur plusieurs textes réglementaires clés, comme l'évaluation de la réforme du Code bruxellois de l'aménagement du territoire (CoBAT) ou l'adoption de plusieurs arrêtés du Gouvernement (AG), tels que l'AG qui accompagne l'intégration des communes bruxelloises à la plateforme MyPermit.

○ En parallèle, 2023 a illustré le rôle central d'Urban dans la sensibilisation du public à la qualité architecturale et à la mise en valeur de notre patrimoine régional. Parmi nos nombreuses actions culturelles, Urban a notamment organisé la 2^e édition du Brussels Architecture Prize (BAP), dévoilant le nouveau potentiel de Bruxelles et l'expertise de ses acteurs, ainsi que la 5^e édition de l'archiweek, qui a permis des visites exclusives des projets nommés pour le BAP. Nous avons également eu le plaisir d'inaugurer la 35^e édition des Heritage Days/Journées du Patrimoine, une occasion unique pour le public de (re)découvrir le patrimoine parfois peu accessible ou méconnu de notre Région, et de publier un ouvrage inédit dédié à un édifice iconique : La Royale Belge. ○ Enfin, 2023 marquait les six ans d'Urban, l'occasion de dresser le bilan du formidable chemin parcouru depuis la création de notre administration. Nos équipes ont œuvré avec engagement pour consolider nos fonctionnements internes, perfectionner nos métiers et garantir un service public de qualité, indispensable à la mise en œuvre de nos missions en matière d'urbanisme, de patrimoine culturel et de revitalisation urbaine, mais aussi de réglementation et de documentation. ○ Cette nouvelle édition de l'*Urban Overview* reflète avec fierté les accomplissements initiés et réalisés grâce à l'expertise et au professionnalisme de nos équipes. Nous adressons nos remerciements les plus chaleureux à l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs pour leur dévouement. ○ Enfin, ces défis ne pourraient pas être relevés sans le travail collectif avec nos nombreux partenaires : ensemble, nos équipes œuvrent chaque jour pour faire rayonner notre belle Région.



Bety Waknine, directrice générale



Sarah Lagrillière, directrice générale adjointe

① FOCUS ANNÉE ART NOUVEAU

C'est en 1893 que fut inauguré à Bruxelles l'Hôtel Tassel de Victor Horta, à la fois premier bâtiment Art nouveau et véritable manifeste du nouveau style. À l'occasion de ce 130^e anniversaire, la Région de Bruxelles-Capitale a choisi de placer 2023 sous le signe de l'Art nouveau. ○ Dans cette perspective, Urban, le cabinet du secrétaire d'État en charge de l'Urbanisme et du Patrimoine, visit. brussels, l'asbl Patrimoine & Culture ainsi que de nombreux autres partenaires, ont élaboré pour *Art Nouveau Brussels 2023* une programmation étoffée mettant en lumière le patrimoine Art nouveau de la Région. ○ L'objectif : assurer la préservation et la mise en valeur de cet héritage exceptionnel, le rendre accessible au plus grand nombre, amener les habitantes et habitants à se l'approprier et positionner Bruxelles comme capitale mondiale de l'Art nouveau, dans une perspective à long terme de transmission aux générations futures. ○ Durant toute l'année, et même au-delà, Urban a déployé une politique ambitieuse de promotion et de sensibilisation en initiant, finançant et soutenant d'innombrables initiatives mettant ce patrimoine à l'honneur. L'offre muséale a été renforcée et renouvelée, des bâtiments ont été exceptionnellement ouverts au public, des ouvrages publiés, des expositions temporaires mises sur pied, de nombreuses visites guidées, animations, conférences et une foule d'événements festifs organisés. ○ Urban a porté une attention particulière au caractère accessible et inclusif des différentes initiatives, afin de toucher un public large et varié. La programmation a en outre voulu dépasser l'approche classique – plutôt contemplative – de l'Art nouveau, pour interroger son héritage, susciter des débats et développer des pistes de réflexion en lien avec les défis sociétaux actuels liés à l'architecture, la rénovation urbaine et la gestion du patrimoine, comme l'inclusion et la durabilité. Dans ce cadre, Urban a profité de la mise en lumière de l'Art nouveau dans la capitale pour y stimuler la création contemporaine en encourageant des initiatives faisant dialoguer passé et présent. ○ Enfin, des collaborations nationales et internationales ont permis de valoriser les liens entre les pays et les villes marqués par les différents courants de ce patrimoine commun.



DIX JOYAUX DE L'ART NOUVEAU OUVERTS AU PUBLIC

Durant l'année 2023, pas moins de dix joyaux Art nouveau ont ouvert leurs portes au grand public.

Parmi eux, sept chefs-d'œuvre de Victor Horta, dont trois inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

MAISONS & MUSÉES

Parmi ces lieux figurent des institutions muséales : le Musée Horta, anciens atelier et habitation de l'architecte, la Maison Autrique, avec sa scénographie signée Schuiten et Peeters, le Centre Belge de la Bande Dessinée, abrité dans les anciens Magasins Waucquez, ainsi que le Musée des Instruments de Musique, logé dans l'Old England de Paul Saintenoy. ○ Les visiteuses et visiteurs ont aussi pu découvrir,

respectivement au Musée Fin-de-Siècle et au Musée Art & Histoire, l'exceptionnelle collection d'œuvres Art nouveau Gillion-Crowet et la reconstitution du magasin de joaillerie Wolfers Frères. Au Cinquantenaire également, le Pavillon des Passions humaines, écrin du sulfureux relief de Jef Lambeaux, a bénéficié d'une ouverture exceptionnelle pour l'année Art nouveau. ○ L'Hôtel Solvay et la Maison Cauchie figurent eux aussi parmi ces chefs-d'œuvre : en effet, en 2021, Urban a reconnu l'hôtel comme institution muséale, le rendant plus accessible, et octroyé une subvention à la maison, renforçant son ouverture au public.



Ancienne maison et atelier de Victor Horta – Musée Horta, Saint-Gilles, classés depuis le 16 octobre 1963 et inscrits sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis le 30 novembre 2000, photo 2024. Séverin Malaud © urban.brussels



Maison Hannon par Jules Brunfaut, Saint-Gilles, classée depuis les 18 novembre 1976 et 29 novembre 1983, photo 2024. Séverin Malaud © urban.brussels



Hôtel van Eetvelde par Victor Horta, Bruxelles, classé depuis les 21 juin 1971, 18 novembre 1976 et 29 novembre 2012, et inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis le 30 novembre 2000, photo 2024. Séverin Malaud © urban.brussels

MAISON HANNON & LAB-AN X HÔTEL VAN EETVELDE : DEUX NOUVEAUX BIJOUX ART NOUVEAU OUVERTS À BRUXELLES

À côté de ces institutions, deux nouveaux lieux Art nouveau ont pu ouvrir leurs portes à Bruxelles en 2023 grâce au soutien d'Urban : la Maison Hannon et le LAB-AN x Hôtel van Eetvelde. Ces espaces dédiés au patrimoine ont directement été intégrés dans le paysage culturel et muséal bruxellois, par le biais de divers événements réalisés en partenariats.

- Fermée au public pendant des années, la Maison Hannon a rouvert ses portes en juin 2023. Conçue pour un couple d'esthètes, Édouard Hannon et Marie Debard, par leur ami architecte Jules Brunfaut, la magnifique demeure présente une architecture et une décoration marquées par l'Art nouveau français.
- En vue de la réouverture, sa façade a bénéficié d'un nettoyage complet, première phase d'une grande campagne de restauration prévue jusqu'en 2030 et soutenue par plusieurs acteurs clés, dont Urban.

Quant à l'intérieur, son aménagement originel a pu être partiellement reconstitué en collaboration avec des musées belges et internationaux. ○ Inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, l'Hôtel van Eetvelde est l'une des plus belles réalisations de Victor Horta. Il se compose de deux entités : à droite, l'ancienne demeure de van Eetvelde, secrétaire-général de l'État indépendant du Congo, et à gauche, une maison intégrant le prestigieux bureau du diplomate. C'est dans cette aile gauche, acquise en 2022, que la Région de Bruxelles-Capitale a trouvé l'écrin idéal pour le centre d'interprétation de l'Art nouveau qu'elle rêvait de créer : le LAB-AN. ○ Ouvert depuis mai 2023, soutenu par Urban et géré par l'asbl Patrimoine & Culture, également en charge des Halles Saint-Géry, le LAB-AN x Hôtel van Eetvelde est, comme son nom l'évoque, un Laboratoire de l'Art nouveau. Espace de promotion de ce courant à Bruxelles, il se veut un espace de dialogue avec la création contemporaine, mais aussi de recherches et de débats, en lien notamment avec l'histoire coloniale belge. De par sa situation géographique, le LAB-AN a fonctionné comme point d'info sur l'année Art nouveau, tandis qu'un partenariat avec Synergrid, propriétaire de l'aile droite, permet au public de découvrir l'exceptionnel intérieur de l'hôtel, dont sa magnifique coupole restaurée. ○ Avec le soutien d'Urban, le LAB-AN a en outre accueilli plusieurs expositions : « Aubecq : Fragments », qui invite à plonger dans l'univers de l'Hôtel Aubecq, « Héritières » et « Stoclet 1911 Restitution », qui furent d'abord présentées respectivement aux Halles Saint-Géry et au Musée Art & Histoire (voir infra). ○ L'Hôtel van Eetvelde a également servi d'écrin à trois projets développés dans le cadre du volet Art Contemporain de l'année Art nouveau : l'exposition « A sore Calamity », qui présentait des photographies en lien avec des traces de la colonisation, l'« Art nouveau Poetry Act », des performances de poètes s'inspirant du lieu et croisant leurs voix pour mettre en lumière différents aspects de l'Art nouveau, et enfin, l'œuvre « In The Wind Blow Their Stories », un drapeau réalisé par l'artiste française Laure Prouvost, qui accueille les visiteuses et visiteurs avec son message lié à l'histoire coloniale de ce chef-d'œuvre de l'Art nouveau.

UN SÉSAME POUR DES JOYAUX : L'ART NOUVEAU PASS

Lancé en 2021 par Urban et Brussels Museums, en collaboration avec [visit.brussels](https://www.visit.brussels), l'Art Nouveau Pass offre au public la possibilité de visiter sept chefs-d'œuvre de l'Art nouveau avec une seule et même carte. En 2023, la validité du pass a été portée de six à neuf mois et son offre s'est vue renouvelée et renforcée, avec l'accès aux expositions temporaires de l'année Art nouveau ainsi qu'aux deux nouveaux lieux : la Maison Hannon et le LAB-AN x Hôtel van Eetvelde. Autant de nouveautés qui ont fait tripler les ventes du précieux sésame.

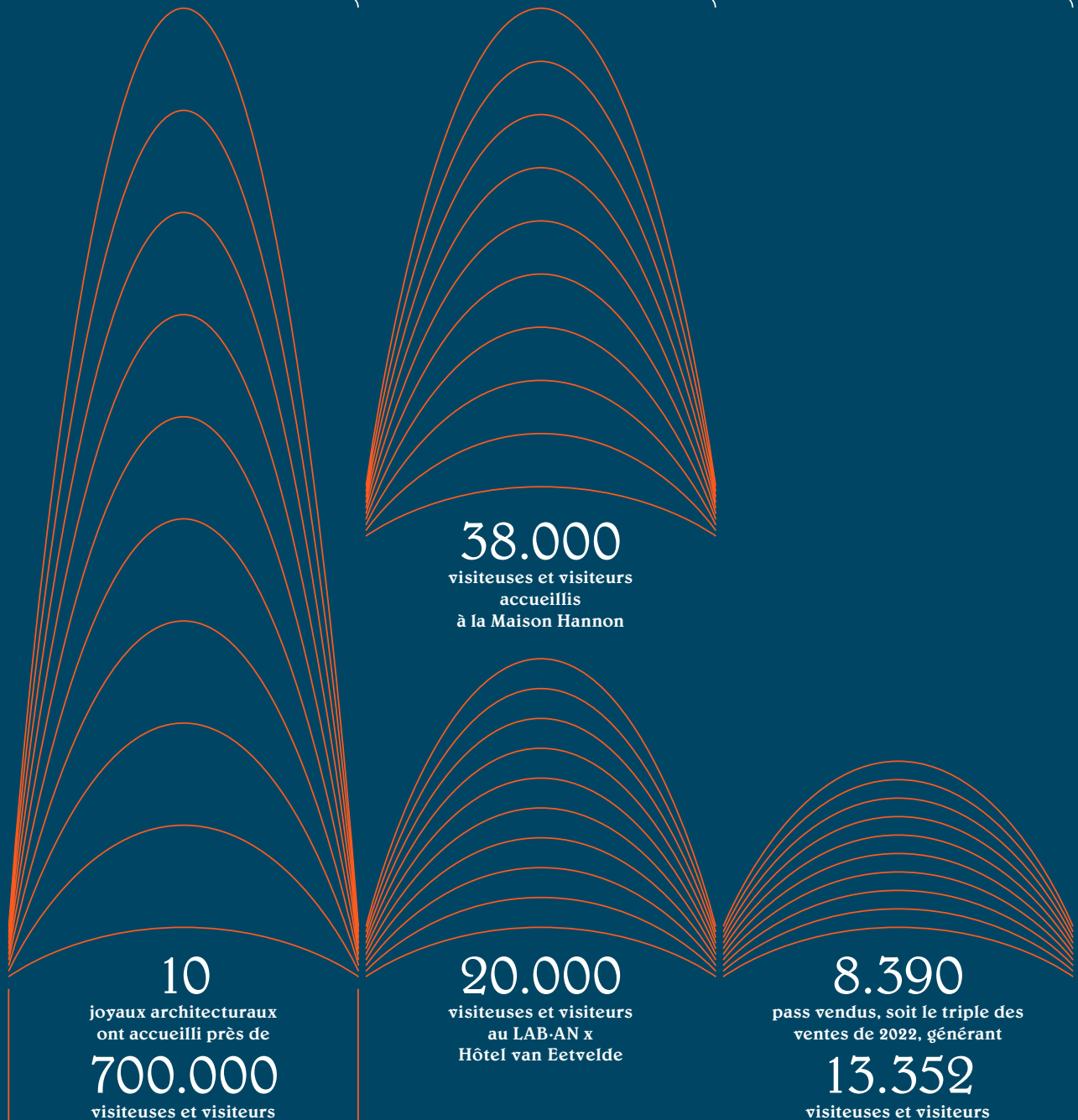


Ancienne maison et atelier de Victor Horta – Musée Horta, Saint-Gilles, classés depuis le 16 octobre 1963 et inscrits sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis le 30 novembre 2000, photo 2024. A. Wallon © [urban.brussels](https://www.urban.brussels)

LIEUX D'EXCEPTION
OUVERTS AU PUBLIC

OUVERTURE DE 2 NOUVEAUX
CHEFS-D'ŒUVRE

PASS
ART NOUVEAU



- 1 Le Musée Horta
- 2 L'Hôtel Solvay
- 3 Le LAB-AN x Hôtel van Eetvelde
- 4 La Maison Autrique
- 5 La Maison Cauchie
- 6 La Maison Hannon
- 7 Le Centre Belge de la Bande Dessinée, anciens Magasins Waucquez
- 8 Le Pavillon des Passions humaines et le magasin de joaillerie Wolfers Frères au Musée Art & Histoire
- 9 Le Musée des Instruments de Musique dans l'Old England
- 10 La collection Gillion-Crowet au Musée Fin-de-Siècle

DES EXPOSITIONS ET EXPÉRIENCES NUMÉRIQUES POUR UN ART NOUVEAU À PORTÉE DE MAIN

L'ART NOUVEAU S'EXPOSE

De nombreux musées et autres lieux culturels ont saisi l'opportunité d'une année dédiée à l'Art nouveau pour présenter des expositions en lien avec la thématique, qui furent enrichies de conférences, visites guidées et activités variées. Un grand nombre d'entre elles ont été organisées avec le concours ou le soutien d'Urban. ○ « Stoclet 1911 Restitution »* mérite ici une mention spéciale. Réalisée par les équipes d'Urban, il s'agit de la première exposition dédiée au Palais Stoclet, un chef-d'œuvre de l'architecte Josef Hoffmann qui figure au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2009, mais reste inaccessible au public. Installée au Musée Art & Histoire, l'exposition proposait au grand public de parcourir les intérieurs du Palais Stoclet tels qu'ils se présentaient vers 1911, à travers des documents d'archives et une remarquable reconstitution numérique présentée sous forme de film

(voir infra). En 2024, cette reconstitution a également été projetée à deux reprises au W:Halll de Woluwe-Saint-Pierre, précédée de conférences introductives de spécialistes, ainsi qu'au LAB-AN, dans une nouvelle salle d'exposition spécialement dédiée. Suite à son succès, l'exposition a aussi été représentée aux Halles Saint-Géry. ○ Parmi les expositions soutenues par Urban, le public a notamment pu découvrir, au Musée Art & Histoire, « Josef Hoffmann, sous le charme de la beauté », mettant en lumière la multiplicité des talents de l'auteur du Palais Stoclet, et, à Bozar, « Victor Horta et la grammaire de l'Art nouveau », consacrée aux fondements du langage architectural du maître. Urban a également collaboré à deux expositions présentées aux Halles Saint-Géry : « HérITIÈRES », un projet collectif dévoilant des portraits d'artistes contemporaines associées chacune à une artiste Art nouveau ayant pratiqué le même médium, et « Art nouveau, un art pour tous-tes ? », une exposition pluridisciplinaire invitant tous les publics à se réapproprier l'Art nouveau bruxellois.



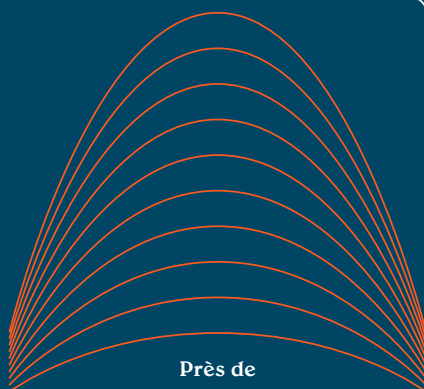
* L'exposition « Stoclet 1911 Restitution », initiée à l'occasion de la programmation Art Nouveau Brussels 2023, était également présentée dans le cadre de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne 2024.

Exposition « Stoclet 1911 Restitution »
au Musée Art & Histoire du 13 décembre
2023 au 14 avril 2024.
Séverin Malaud © urban.brussels

EXPOSITION
« STOCLET 1911
RESTITUTION »

ACTIVITÉS,
PARCOURS INSOLITES
ET VISITES GUIDÉES

FESTIVALS
AUX COULEURS
DE L'ART NOUVEAU



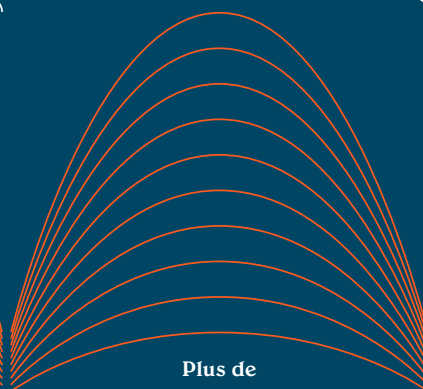
Près de
35.000
visiteuses et visiteurs
au Musée Art & Histoire

L'exposition, qui s'est tenue du
13 décembre 2023 au 14 avril 2024
au Musée Art & Histoire,
a également donné lieu, en 2024, à :

3 diffusions du film « Stoclet
1911 Restitution », précédées de
conférences : au W:Hall de Woluwe-
Saint-Pierre et au Wolubilis de
Woluwe-Saint-Lambert

1 exposition dédiée à la diffusion du
film au LAB-AN x Hôtel van Eetvelde

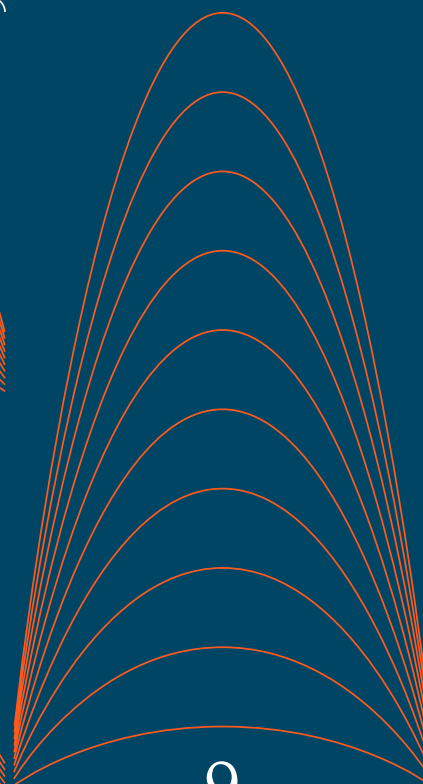
1 exposition dédiée à la diffusion du
film aux Halles Saint-Géry



Plus de
1.000
visites guidées ont accueilli
un public de près de
20.000
visiteuses et visiteurs

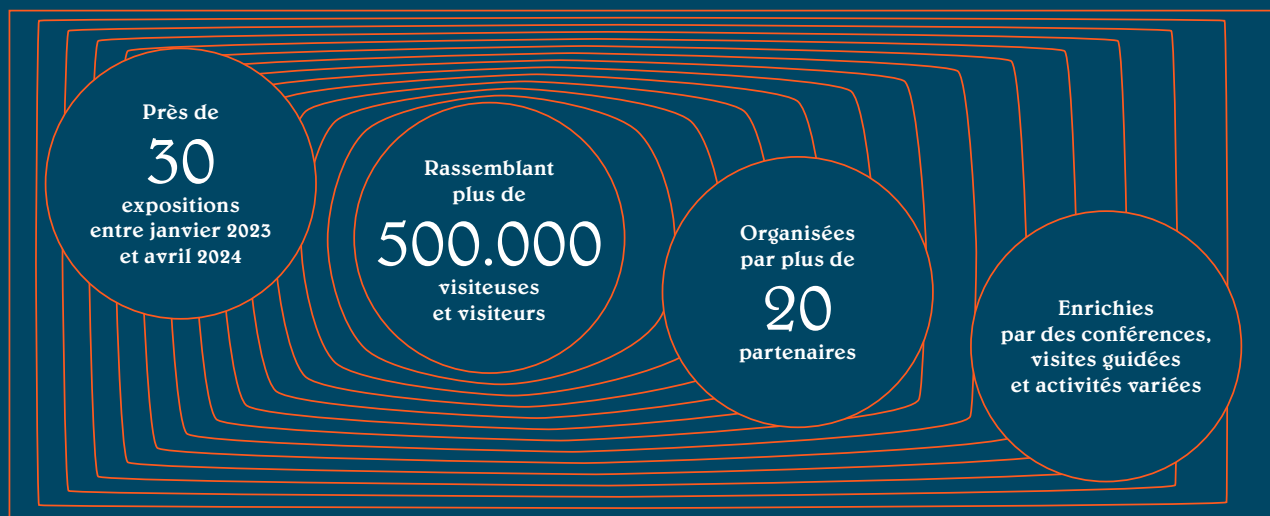


De multiples activités
variées ont rassemblé près de
8.000
visiteuses et visiteurs



9
festivals qui ont réuni près de
630.000
visiteuses et visiteurs

EXPOSITIONS



Près de
30
expositions
entre janvier 2023
et avril 2024

Rassemblant
plus de
500.000
visiteuses
et visiteurs

Organisées
par plus de
20
partenaires

Enrichies
par des conférences,
visites guidées
et activités variées

23 ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS EN COLLABORATION OU AVEC LE SOUTIEN D'URBAN, EN PLUS DE SES PROPRES RÉALISATIONS

23.01 → 30.04.2023

Exposition « L'Art nouveau s'affiche ! » consacrée aux affiches Art nouveau et de la Belle Époque, aux Halles Saint-Géry

16.02 → 01.04.2023

Exposition « L'Esprit de l'Art nouveau, photographies Gilbert de Keyser » consacrée aux photos de Gilbert de Keyser de bâtiments Art nouveau des années 50 à 80, à l'Association du Patrimoine Artistique

11.03 → 26.03.2023

Participation au Brussels Art Nouveau & Art Deco (BANAD) Festival ainsi qu'à sa foire d'objets et salon des restaurateurs

17.03 → 03.09.2023

Exposition « Style Congo, Heritage and Heresy », consacrée aux liens entre Art nouveau et colonisation, à travers le prisme des expositions internationales et universelles, au CIVA

24.03.2023 → 30.06.2024

Exposition « Victor Horta vs Art Nouveau. Horta's Vocabulary » consacrée à l'architecte bien connu et à ses multiples influences et sources d'inspiration, au Musée Horta

05.04 → 30.05.2023

Exposition « Le Carnet perdu de Victor Horta », consacrée aux liens entre Art nouveau et intelligence artificielle, aux Halles Saint-Géry

À PARTIR DE MAI 2023

Exposition « Aubecq: Fragments », une expérience immersive consacrée à l'Hôtel Aubecq, au LAB-AN x Hôtel van Eetvelde

À PARTIR DE MAI 2023

Installation « Ups & Downs », une ligne du temps interactive consacrée à l'histoire de l'Art nouveau en Belgique, au LAB-AN x Hôtel van Eetvelde



Exposition « Héritières », représentée sous un format adapté au LAB-AN x Hôtel van Eetvelde, en collaboration avec Urban, du 13 janvier au 31 août 2024. © LAB-AN x Hôtel van Eetvelde

25.05 → 28.10.2023

Exposition « De l'éclectisme à l'Art nouveau – Victor Van Dyck, peintre-décorateur », consacrée à ce prolifique peintre-décorateur de la fin du 19^e siècle, à l'Association du Patrimoine Artistique

10.06 → 01.10.2023

Exposition « Arabesque », consacrée aux liens entre cirque contemporain et Art nouveau, aux Halles Saint-Géry

26.06 → 30.06.2023

Summer School
« Patrimoine et innovation : Art nouveau, passé, présent et défis futurs », en collaboration avec le Réseau Art Nouveau Network (RANN) et l'ULB – Faculté d'Architecture La Cambre Horta

28.09 → 31.12.2023

Exposition « Héritières », consacrée aux artistes femmes de l'époque Art nouveau, aux Halles Saint-Géry, et également présentée au LAB-AN x Hôtel van Eetvelde du 13.01 au 31.08.2024

09.2023 → 06.2024

Classes du Patrimoine : animations destinées aux écoles bruxelloises, permettant de découvrir l'histoire des bâtiments Art nouveau à travers des visites ludiques et actives, en collaboration avec la Maison Hannon et le LAB-AN x Hôtel van Eetvelde

06.10.2023 → 14.04.2024

Exposition « Josef Hoffmann, sous le charme de la beauté », consacrée à l'architecte viennois, auteur du célèbre Palais Stoclet, au Musée Art & Histoire

07.10 → 15.10.2023

Participation au festival interdisciplinaire « Artonov »

17.10.2023 → 07.01.2024

Exposition « Victor Horta et la grammaire de l'Art nouveau », consacrée à différents aspects du travail de Victor Horta au cours de sa carrière, à BOZAR en collaboration avec le Musée Horta

03.11 → 19.11.2023

« Traces d'Art nouveau à La Havane », consacrée à l'Art nouveau cubain, aux Halles Saint-Géry en collaboration avec l'Ambassade de Cuba

15.11.2023 → 14.01.2024

Exposition « Mode & Art Nouveau », consacrée à la mode au temps de l'Art nouveau, au Musée Horta en collaboration avec le Musée d'Ixelles et le Musée Mode & Dentelle

18.11.2023 → 02.06.2024

« Portrait d'Amis #2: Rémy Hans, les bleus du temps », consacrée à l'architecture du musée tounaisien que l'on doit à Victor Horta, au Musée des Beaux-Arts de Tournai

→ 07.12.2023

Visites guidées « Dîner et étiquette à la Belle Époque », en collaboration avec le Musée Horta et la Maison Hannon

06.01.2024 → 30.04.2024

Exposition « Art nouveau, un art pour tous-tes ? », consacrée aux questions de société que pose aujourd'hui l'Art nouveau en tant que style muséifié, aux Halles Saint-Géry

→ 20.05, 01.06, 26.10.2024

Performances de poètes « Art Nouveau Poetry Act », au LAB-AN x Hôtel van Eetvelde

24.05.2024 → 31.12.2024

Exposition « A Sore Calamity », consacrée aux espaces coloniaux symboliques au temps de l'Art nouveau, au LAB-AN x Hôtel van Eetvelde



Exposition « Stoclet 1911 Restitution » et reconstitution numérique du Palais Stoclet, réalisées par Urban en collaboration avec l'ULB – Faculté d'Architecture La Cambre Horta, au Musée Art & Histoire du 13 décembre 2023 au 14 avril 2024. Séverin Malaud © urban.brussels

VERS UNE DIGITALISATION DU PATRIMOINE ART NOUVEAU

Soucieuse de rendre le patrimoine accessible au plus grand nombre, Urban a choisi d'investir dans la digitalisation de l'héritage architectural de la Région. Pour les bâtiments encore debout, cette dématérialisation offre une nouvelle dimension à leur découverte et contribue à démocratiser leur accès. Quant aux chefs-d'œuvre disparus, les reconstitutions numériques sur base de sources d'archives permettent de leur rendre vie. ○ En 2023, Urban a consacré une section spécifique de son site internet à l'Art nouveau bruxellois, urban.brussels/artnouveau, pour y centraliser les informations sur le sujet. De précieuses ressources d'Urban y sont mises à disposition, comme ses nombreuses publications, ses inventaires mobilier et immobilier en ligne ainsi que sa photothèque « [Media Urban](#) », qui rassemble les visuels produits dans le cadre de ses missions. Autant d'outils évolutifs mis à disposition de toutes et tous et qui enrichissent la connaissance du patrimoine et de l'Art nouveau en particulier. Urban a également lancé la seconde version, optimisée pour tous types d'appareils, de la plateforme insideartnouveau.eu, une riche base de données rendant accessibles au grand public des intérieurs cachés et inédits. ○ En outre, quatre merveilles de l'Art nouveau ont été mises à l'honneur grâce à des digitalisations initiées ou soutenues par Urban : le Palais Stoclet, l'Hôtel Aubecq, la Maison du Peuple et le Musée Horta. ○ La reconstitution numérique des intérieurs du Palais Stoclet, mentionnée ci-avant, « [Stoclet 1911 Restitution](#) », est le fruit

d'une collaboration étroite de près de deux ans entre les experts d'Urban, le Laboratoire Allce (ULB – Faculté d'Architecture La Cambre Horta) et le Musée Art & Histoire. D'un grand réalisme, le film plonge littéralement le spectateur dans les décors du palais, avec son mobilier et ses œuvres d'art, tels que l'avait rêvé le couple Stoclet. ○ Autre expérience immersive, « [Aubecq : Fragments](#) », présentée au LAB-AN, est une installation qui fait revivre l'Hôtel Aubecq. Construit en 1899 sur l'avenue Louise, ce chef-d'œuvre de Victor Horta a disparu en 1950, à l'exception de fragments de l'une de ses façades. Combinant vidéo et mapping sur l'une des pierres conservées, « [Fragments](#) » est un voyage dans le temps révélant la splendeur de l'hôtel, tout en interrogeant sur sa démolition et sur l'avenir de ses éléments sauvegardés. L'installation s'accompagne d'une ligne du temps interactive sur l'histoire de l'Art nouveau, intitulée « [Ups & Downs](#) ». ○ En 2023 a aussi été mise en ligne la [modélisation 3D de la Maison du Peuple de Victor Horta](#), résultat d'un gigantesque travail de recherche soutenu par Urban, le Laboratoire Allce (ULB) et le Musée Horta. La visite virtuelle permet de s'immerger dans les bureaux, la salle de bal et le café qu'abritait cet extraordinaire bâtiment construit entre 1895 et 1899 et démoli en 1965. ○ Enfin, lors de la Fête de l'Iris 2023, les visiteuses et visiteurs du stand d'Urban ont pu, comme depuis 2018, [visiter le Musée Horta en réalité virtuelle](#) au moyen de casques VR de pointe : ses façades avant et arrière, mais également les riches intérieurs de ce bijou de l'Art nouveau.

4

biens à (re)découvrir
grâce à la
reconstitution
numérique

Plus de

20

newsletters
et invitations
dédiées à la
programmation
sur la période
2023-2024

Plus de

60

actualités et
événements mis
en ligne sur le
site web d'Urban
sur la période
2023-2024

- 1 Le Musée Horta en réalité virtuelle sur le stand d'Urban lors de la Fête de l'Iris
- 2 Le Palais Stoclet grâce à la reconstitution numérique de ses intérieurs tels qu'ils se présentaient vers 1911, à l'occasion de l'exposition « Stoclet 1911 Restitution »
- 3 La Maison du Peuple de Victor Horta grâce à sa reconstitution 3D disponible en ligne
- 4 L'Hôtel Aubecq grâce à l'expérience immersive au LAB-AN x Hôtel van Eetvelde

- Création d'une section spécifique dédiée à l'Art nouveau sur le site web d'Urban :

→ urban.brussels/artnouveau

« INSIDE ART NOUVEAU »

78

intérieurs inédits
d'édifices exceptionnels
à (re)découvrir

Mise en ligne de la
2^e version du site,
optimisé pour tous
types d'appareils

RECHERCHES ET PUBLICATIONS

Plus de 15 publications
et documents
pédagogiques édités

150.000

cartes postales distribuées
gratuitement

LES HERITAGE DAYS/JOURNÉES DU PATRIMOINE ET URBAN ZOOM, AUX COULEURS DE L'ART NOUVEAU

HERITAGE DAYS

Les 16 et 17 septembre 2023 a eu lieu la 35^e édition des Heritage Days/Journées du Patrimoine à Bruxelles, sous le thème « Art nouveau, art pour tous-te-s ? ». Cet événement très apprécié était une occasion en or pour Urban de faire (re)découvrir l'Art nouveau à un public le plus large possible et de l'amener à élargir sa vision du style : en comprendre l'émergence – son contexte historique, technologique et social –, en découvrir les actrices et acteurs et prendre conscience des défis liés à la conservation et la restauration de ce patrimoine. ○ La programmation de cette 35^e édition était riche et variée, avec pas moins de 70 lieux, certains exceptionnellement ouverts pour l'occasion, et une foule d'activités organisées par les différents partenaires sur tout le territoire régional, telles des animations culturelles et des visites guidées, dont certaines en langue des signes. Le public a été au rendez-vous, avec plus de 45.000 participantes et participants.



Brochure de la 35^e édition des Heritage Days/Journées du Patrimoine, réalisée par Lucie David, illustratrice lauréate 2023. Jonathan Ortegat © urban.brussels

URBAN ZOOM

En 2023 s'est également tenue la 3^e édition d'Urban Zoom, un concours photos annuel ouvert à toutes et tous les photographes, d'un jour ou de toujours, amateurs ou professionnels. En lien avec l'année Art nouveau, Urban Zoom proposait pour la première fois de travailler sur une thématique : « Votre regard sur l'Art nouveau à Bruxelles ». Les participantes et participants étaient ainsi invités à partager leur vision personnelle de ce patrimoine. ○ Parmi les plus de 200 clichés reçus, les spécialistes du jury ont sélectionné 16 coups de cœur : des photos tantôt abstraites, tantôt riches en couleur et même empreintes d'humour. Les clichés lauréats ont été mis à l'honneur lors d'une exposition, présentée en décembre 2023 et janvier 2024 aux Halles Saint-Géry.



Heritage Days/Journées du Patrimoine 2023, ancienne fabrique de porcelaines Vermeren-Coché – Galerie d'art TALK C.E.C, classée depuis le 26 juin 1997. Jonathan Ortegat © urban.brussels

35^e édition
16.09 – 17.09.2023

Concours photos
3^e édition

Thématique annuelle:

ART NOUVEAU, ART POUR TOU.TE.S?

1

illustratrice
sélectionnée pour
réaliser l'identité
visuelle de
l'événement:
Lucie David

Pour la première fois, une thématique:

VOTRE REGARD SUR L'ART NOUVEAU À BRUXELLES

16

photographies
lauréates

175 lieux et
activités repris
au programme

Visites guidées
dans 70 lieux et
visites en langue
des signes dans
9 lieux

43.500 cartes-
programmes
imprimés

2.500 affiches
distribuées et
affichées dans
tout le pays

69.293 visites
du site web en
moins d'un mois

Lundi du
Patrimoine:
1.635 élèves
du primaire et
du secondaire
ont participé
aux animations
qui leur sont
réservées le
lundi suivant
l'événement

Plus de
45.000
participantes et participants

227

photographies
réceptionnées

191
photographies
de citoyennes
et citoyens

22
photographies
professionnelles

14
photographies
d'étudiantes
et étudiants

1
exposition consacrée aux lauréates
et lauréats a accueilli plus de

4.200
visiteuses et visiteurs
aux Halles Saint-Géry

DES ŒUVRES D'ART CONTEMPORAIN DANS L'ESPACE PUBLIC

URBAN FOLLY II

L'année Art nouveau a été l'occasion pour Urban de commander sa deuxième Urban Folly : une œuvre de Stephan Goldrajch intitulée « Emilie Louise Flöge ». Initié en 2019 avec « Model for a Grotto » de Gijs Van Vaerenbergh, le concept d'Urban Folly consiste à marquer temporairement un espace public bruxellois d'une œuvre architecturale contemporaine. L'artiste est chargé de concevoir une « folly », au sens de « fabrique de jardins », un type d'édicule romantique – et parfois extravagant – qui était très prisé au 18^e siècle. Qu'elles soient ludiques ou conceptuelles, ces œuvres expérimentales sont l'occasion d'exprimer

une sensibilité artistique, de soulever une problématique ou de questionner le public.

○ Initiée en 2023 et inaugurée le 19 avril 2024, « Emilie Louise Flöge » est une sculpture monumentale de près de 3,50 m de haut, en mailles sur structure métallique. Elle rend hommage à la styliste et femme d'affaires viennoise Emilie Flöge (1874-1952), une artiste de talent injustement invisibilisée par l'Histoire. Elle est en effet avant tout connue comme la muse de Gustav Klimt, alors qu'elle a marqué la société viennoise du début du 20^e siècle en révolutionnant la mode par ses créations inspirées de la Wiener Werkstätte et libérant la silhouette féminine de l'emprise du corset. L'implantation de l'œuvre sur l'avenue de Tervueren à Woluwe-Saint-Pierre n'est pas un hasard : elle fait face au Palais Stoclet, conçu par Josef Hoffmann, un proche de Flöge.



L'œuvre « Urban Folly II : Emilie Louise Flöge » par l'artiste Stephan Goldrajch, à Woluwe-Saint-Pierre, commandée dans le cadre de l'année Art nouveau 2023, photo 2024, Stijn Bollaert © urban.brussels

QUAND L'ART NOUVEAU STIMULE LA CRÉATION

L'« Urban Folly II » fait partie d'un projet plus vaste de stimulation de la création contemporaine en lien avec l'héritage Art nouveau de la capitale. Avec le soutien d'Urban et de ses partenaires, ainsi que la collaboration de nombreux acteurs et actrices de terrain, huit autres œuvres d'art réinterprétant l'Art nouveau, soit neuf créations inédites au total, ont été conçues et progressivement inaugurées en 2023 et 2024. ○ Implantées dans des espaces publics de différentes communes bruxelloises, ces œuvres visent tant à attirer les fans d'Art nouveau dans des lieux surprenants qu'à sensibiliser les habitantes et habitants à ce style. Elles sont tantôt porteuses d'un message environnemental ou décolonial, tantôt une ode à la richesse et la diversité bruxelloises.

ECHOS

○ « Echos » est un pentaptyque en plaques d'aluminium brossé et verni, qui revisite notre patrimoine Belle Époque : ses techniques et supports, comme l'affiche, et ses thèmes de prédilection. L'artiste AMMO y met en scène des monuments et symboles bruxellois, comme la cerise, clin d'œil à Schaerbeek où l'œuvre prend place, sur les murs de la Brasserie de la Mule, aux Écuries van de Tram.

FLORA BALCANICA

○ « Flora Balcanica » est une peinture murale créée par l'artiste No More Lies sur le pan aveugle d'une maison de Saint-Josse-ten-Noode. Imaginée dans le cadre du « Balkan Trafik! Festival », c'est un hommage à la diversité des Balkans, une richesse symbolisée par des fleurs endémiques s'épanouissant à partir d'une seule tige. Clin d'œil à l'Art nouveau floral, elles dialoguent avec l'iris, symbole de Bruxelles.



L'œuvre « Echos » par l'artiste AMMO (Amaury Dastarac), photo 2024. Stijn Bollaert © urban.brussels



L'œuvre « Flora Balcanica » par l'artiste No More Lies, photo 2024. Stijn Bollaert © urban.brussels

EMILIE LOUISE FLÖGE

○ L'«Urban Folly II», s'inspire des créations textiles d'Emilie Flöge. Modèle et compagne de cœur de Gustav Klimt, Flöge était avant tout créatrice de mode et femme d'affaires indépendante. À partir de 1904 et durant plus de trois décennies, elle dirigea avec ses sœurs, puis sa nièce, le salon de mode Schwestern Flöge (Les Sœurs Flöge), centre influent de la mode dans la capitale autrichienne. L'œuvre de Stephan Goldrajch remet à l'honneur cette artiste de talent liée à la Wiener Werkstätte, mais hélas tombée dans l'oubli.



L'œuvre «Urban Folly II: Emilie Louise Flöge» par l'artiste Stephan Goldrajch, photo 2024. Stijn Bollaert © urban.brussels

THE GRAND OPENING

○ L'installation «The Grand Opening», réalisée par Traumnovelle et inaugurée à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre le racisme, remet en contexte le «Monument à la mémoire des Belges morts au Congo», établi dans le parc du Cinquantenaire. Soulignant les liens étroits entre l'Art nouveau belge et l'implantation coloniale au Congo, l'œuvre s'inscrit, comme celle de Laure Prouvost (voir infra), dans le plan d'action du Gouvernement bruxellois «Vers la décolonisation de l'espace public en Région de Bruxelles-Capitale».

IN THE WIND BLOW THEIR STORIES

○ En lettres noires sur un drapeau blanc devant le LAB-AN, «In The Wind Blow Their Stories» est une invitation de Laure Prouvost à prêter l'oreille aux histoires portées par le vent de génération en génération. Elle interroge l'Hôtel van Eetvelde comme témoin de l'époque coloniale et questionne sur la place des personnes afro-descendantes dans la construction de notre mémoire collective.



L'œuvre «In The Wind Blow Their Stories» par l'artiste Laure Prouvost, photo 2024. Stijn Bollaert © urban.brussels

LE
SAVIEZ-
VOUS?

Approuvé en mai 2023 par le Gouvernement, le plan d'action «Vers la décolonisation de l'espace public en Région de Bruxelles-Capitale» fait suite aux recommandations du groupe d'experts mandaté par la Région pour mener la réflexion sur la décolonisation structurelle et inclusive de l'espace public bruxellois dans une démarche de dialogue et de mémoire. ○ En 2024 et 2025, Urban pilotera ce plan d'action, sous la supervision d'un comité d'accompagnement chargé de veiller à sa mise en œuvre.





L'œuvre « pHenomeen » par l'artiste Beloved, photo 2024.
Stijn Bollaert © urban.brussels



L'œuvre « Victor's Traces » par l'artiste K-Dix80, photo 2024.
Stijn Bollaert © urban.brussels

PHENOMEEN

○ « pHenomeen », un profil de femme à chevelure ondulante au milieu des algues, n'est pas une œuvre Art nouveau de Privat Livemont, mais un relief en plastique recyclé de l'artiste Beloved, ornant une façade de la piscine Nereus à Ganshoren. La femme-fleur de 1900 se mue ici en lanceuse d'alerte environnementale, dont le nom « pHenomeen », contraction de « phénomène » en français et « fenomeen » en néerlandais, évoque par ses deux premières lettres le pH, sigle du potentiel d'hydrogène mesurant l'acidité ou la basicité d'un liquide, et met en garde contre l'acidification des océans.

VICTOR'S TRACES

○ « Victor's Traces » est une intervention du collectif K-Dix80 sur une tombe du cimetière de Molenbeek-Saint-Jean conçue en 1897 par Victor Horta, ainsi qu'à différents endroits dans l'allée du même nom. Revalorisant l'œuvre par une signalétique déconstructive, le projet interroge l'influence possible de l'art musulman et de ses arabesques sur l'Art nouveau.

VISION OF ART NOUVEAU

○ La fresque « Vision of Art Nouveau » habille les murs du parc de la Rosée à Anderlecht. Les sinuosités très denses, presque psychédéliques, de cette peinture s'inspirent de paysages urbains. C'est une œuvre participative à laquelle ont collaboré des associations, habitantes et habitants ainsi que des élèves, au travers d'ateliers encadrés par l'artiste Régis Bour.

LE TOMBEAU DE SAINTE ACIDULE

○ « Le Tombeau de sainte Acidule » par Elzo Durt, Stéphane Pin et Cédric Gérard, est une installation en acier, plexiglas et tubes de néon, qui irradie de ses couleurs acidulées la pelouse de la Maison du Prieur au Rouge-Cloître à Auderghem. Cette tombe surréaliste rend hommage à la vie et aux passions d'un personnage fictif des années 1900, sainte Acidule, figure iconoclaste éprise de mysticisme et d'Art nouveau.

URBAN FOLLY

Une 2^e Urban Folly inaugurée par Urban : « Emilie Louise Flöge » en face du Palais Stoclet

ŒUVRES D'ART CONTEMPORAIN DANS L'ESPACE PUBLIC

9

œuvres réalisées et inaugurées



L'œuvre « Vision of Art Nouveau » par l'artiste Régis Bour, photo 2024. Stijn Bollaert © urban.brussels



L'œuvre « Le Tombeau de sainte Acidule » par Elzo Durt, Stéphane Pin et Cédric Gérard, photo 2024. Stijn Bollaert © urban.brussels

L'ART NOUVEAU PAR-DELÀ LES FRONTIÈRES

La programmation Art nouveau 2023 ne s'est pas arrêtée aux frontières de Bruxelles. Tout au long de l'année, de nombreux partenariats nationaux et internationaux ont en effet permis de mettre en lumière l'Art nouveau flamand et wallon ainsi que d'inviter le patrimoine mondial dans la capitale, par le biais d'événements, d'expositions et de conférences.

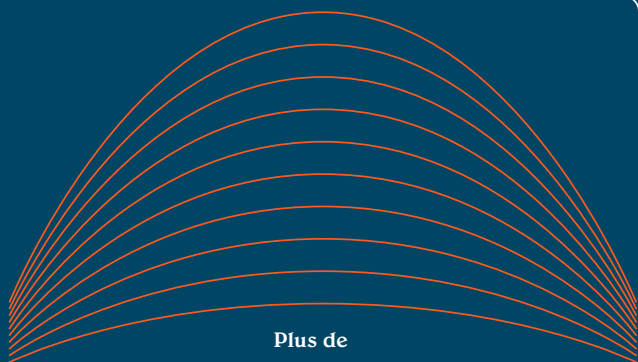
L'ART NOUVEAU NATIONAL SOUS LES PROJECTEURS

L'initiative de la Région bruxelloise a inspiré ses voisines : plusieurs partenaires flamands et wallons ont eux aussi mis en place une programmation centrée sur l'Art nouveau en 2023. En collaboration avec les associations et institutions locales, de nombreuses visites guidées et expositions ont ainsi été organisées à Anvers, Gand, Malines, Blankenberge, Liège, Charleroi, Tournai... Quatre des pierres de l'Hôtel Aubecq ont d'ailleurs fait le voyage jusqu'à cette dernière ville, ambassadrices de l'histoire bruxelloise au sein de l'exposition « Portrait d'Amis #2 » dans son Musée des Beaux-Arts conçu, lui aussi, par Victor Horta.

L'ART NOUVEAU MONDIAL CONVIE À BRUXELLES

En tant que capitale de l'Europe, Bruxelles héberge nombre d'ambassades et d'associations étrangères. Ce caractère international a permis à la Région de développer une foule de partenariats mettant à l'honneur, via des conférences et des expositions, les spécificités de l'Art nouveau luxembourgeois, hongrois, tchèque, japonais, argentin et même cubain !

NATIONAL



Plus de
35.000
personnes touchées
par de nombreuses initiatives
des partenaires flamands et wallons

INTERNATIONAL



Les opportunités et partenariats
internationaux ont permis à plus de
33.000
personnes de découvrir le patrimoine
Art nouveau hors de nos frontières

LE RÉSEAU ART NOUVEAU NETWORK

Ces partenariats internationaux ont été facilités par le travail du Réseau Art Nouveau Network (RANN), qui rassemble de nombreuses villes européennes possédant un riche patrimoine Art nouveau. Créé en 1999 à l'initiative de la Région de Bruxelles-Capitale, soutenu et coordonné par Urban, le RANN a organisé en 2023 une série de onze conférences, « Bringing Art Nouveau back to life », dédiées à la restauration de ce patrimoine bien particulier. Le RANN a en outre collaboré à trois expositions aux Halles Saint-Géry, consacrées à l'Art nouveau roumain (Oradea), suisse (la Chaux-de-Fonds) et slovène (Ljubljana). ○ Le 10 juin 2023, la 11^e édition de la Journée mondiale de l'Art nouveau a par ailleurs été l'occasion pour

le RANN, Urban et leurs partenaires, d'offrir au grand public un aperçu des différentes facettes de ce courant, par le biais de nombreuses activités organisées spécialement à Bruxelles cette année. ○ Les actions en faveur de l'Art nouveau ne se sont toutefois pas limitées à l'année 2023. En collaboration avec dix autres partenaires européens, le RANN et Urban participent en effet à une initiative à plus long terme : le projet européen coopératif « Art Nouveau as a new EUtopia », financé par l'Union européenne. L'objectif de ce programme de quatre ans est d'explorer le rôle actif de l'Art nouveau aujourd'hui, de le réinventer à la lumière du développement durable et de repenser les liens entre patrimoine, citoyennes et citoyens. Au menu, jusqu'en 2027 : des activités pour toutes et tous, des formations pour les professionnelles et professionnels de la restauration, le développement d'outils pédagogiques innovants et l'organisation de résidences artistiques dans divers lieux Art nouveau en Europe, dont deux à Bruxelles.

RÉSEAU ART NOUVEAU NETWORK (RANN)

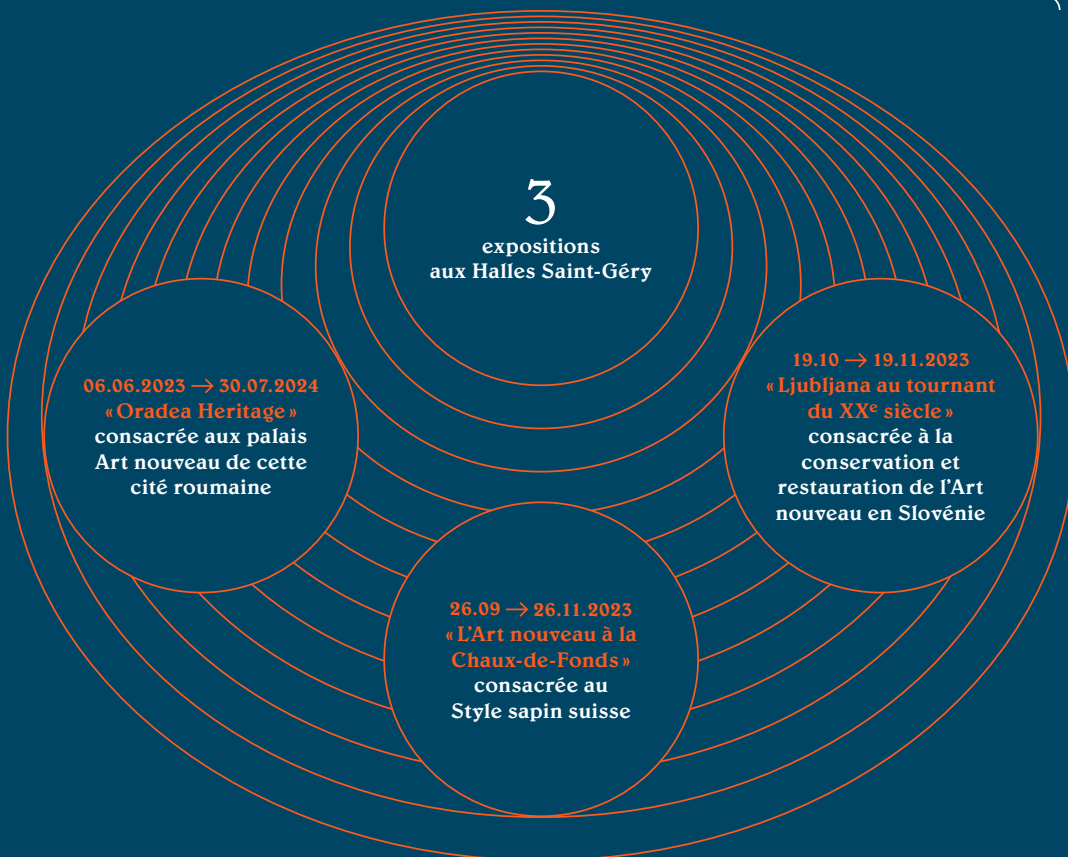
10.06.2023

11^e édition de la
Journée mondiale
de l'Art nouveau

11 conférences
du cycle intitulé
« Bringing Art
Nouveau back to
life », consacrées
à la restauration
du patrimoine Art
nouveau, tenues
spécialement
à Bruxelles dans
le cadre de l'année
Art nouveau,
et également
diffusées en ligne

« Art Nouveau as
a new EUtopia »

1 candidature
sélectionnée par
la Commission
européenne pour
le projet européen
« Art Nouveau as
a new EUtopia »
(2024-2027),
comptant Urban
parmi ses
partenaires



UN SUCCÈS AU RENDEZ-VOUS ET DES PERSPECTIVES POUR L'AVENIR

Urban œuvre à mettre le patrimoine Art nouveau à la portée de toutes et tous, aujourd'hui et demain.

Art Nouveau Brussels 2023 a présenté et réalisé un programme à la hauteur de son ambition : affirmer Bruxelles comme capitale de l'Art nouveau. Près de deux millions de visiteuses et visiteurs s'y sont donné rendez-vous, un engouement qui confirme la nécessité de la valorisation et de la préservation du patrimoine Art nouveau. ○ En ce sens, l'année 2023 a constitué, pour Urban et la Région, le premier jalon d'une stratégie globale et durable, visant une mise en lumière de ce précieux héritage sur le long terme. Le défi est aujourd'hui d'assurer la pérennité du patrimoine en inscrivant le projet Art nouveau dans la durée, par le maintien et le développement des investissements et des partenariats. ○ Avec un total de 1.710.000 €* de subsides alloués aux différents projets dans le cadre de la programmation 2023, Urban a pu concrétiser sa volonté d'investir dans ce patrimoine. Un engagement porteur

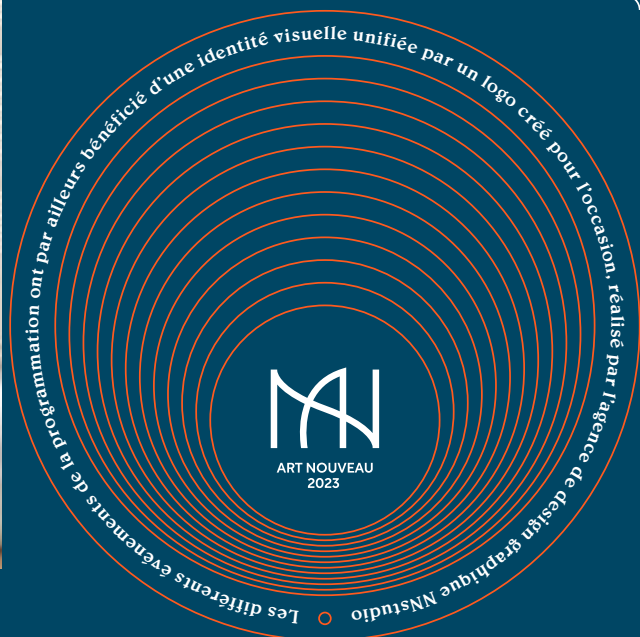
puisque les projets développés et soutenus grâce à l'expertise des équipes d'Urban sont le gage d'une accessibilité accrue du public pour l'avenir. ○ Ce partage essentiel des connaissances, ainsi que la transmission de ce patrimoine aux générations futures, est assuré de manière matérielle – par le soutien aux institutions existantes, l'ouverture de nouveaux lieux pérennes ou encore l'élargissement de l'offre de l'Art Nouveau Pass – mais également digitale – via un enrichissement continu des publications et plateformes en ligne ainsi que le développement d'expériences innovantes de reconstitution numérique, et grâce au travail quotidien des équipes d'Urban, consacré à la protection, conservation et restauration de ce patrimoine régional Art nouveau.

* Subside régional octroyé, avec l'accompagnement d'Urban, à l'asbl Patrimoine & Culture (1.200.000 €) et visit.brussels (510.000 €) pour la programmation et la promotion de l'année Art nouveau 2023.



Heritage Days/Journées du Patrimoine 2023, Maison Hannon par Jules Brunfaut, Saint-Gilles, classée depuis les 18 novembre 1976 et 29 novembre 1983. Jonathan Ortegat © urban.brussels

COMMUNICATION





Heritage Days/Journées du Patrimoine 2023, Maison Hannon par Jules Brunfaut, Saint-Gilles, classée depuis les 18 novembre 1976 et 29 novembre 1983. Jonathan Ortegat © urban.brussels

PROGRAMMATION TOTALE

Près de
2.000.000
de visiteuses et visiteurs

SUBSIDES

1.7100.000€
alloué à la réalisation de différents
projets initiés dans le cadre
de la programmation

PRESSE

Plus de
200
articles papier
et en ligne dans
des magazines
spécialisés
et des tirages
grand public

Près de
10
chroniques TV
et radio

② URBAN. BRUSSELS



urban.brussels (Urban) est l'administration publique chargée de mettre en œuvre, pour l'ensemble de la Région bruxelloise, la politique régionale en matière d'urbanisme, de patrimoine culturel et de revitalisation urbaine.

1

URBANISME

Urban contribue de manière proactive à l'amélioration de la qualité architecturale à Bruxelles, en assurant notamment l'instruction, la délivrance et la prorogation des permis d'urbanisme dans le respect de la réglementation et du « bon aménagement des lieux ».

2

PATRIMOINE CULTUREL

Urban joue un rôle central dans la protection, la conservation, l'intégration et le respect du patrimoine culturel régional ainsi qu'en termes d'identification, d'études, de recherches, d'information, d'aide et d'accompagnement du public en vue de garantir sa mise en valeur et sa pérennité.

3

RÉNOVATION URBAINE

Urban ambitionne d'améliorer durablement la qualité de vie à Bruxelles en s'inscrivant dans une démarche de développement urbain actif visant notamment à lutter contre les chancres, renforcer la cohésion sociale et réparer le tissu urbain. Dans ce but, Urban contribue notamment à l'amélioration de l'habitat par un soutien financier aux propriétaires de logements privés.

4

EXPERTISE JURIDIQUE

Urban assure un travail important de conseil et support juridique interne et externe, de suivi du contentieux dans les matières relevant de ses compétences, de lutte contre les infractions urbanistiques et patrimoniales ainsi que de traitement des recours. Urban est, de ce fait, un pôle d'expertise juridique proactif en matière d'urbanisme, de patrimoine culturel et de revitalisation urbaine.

5

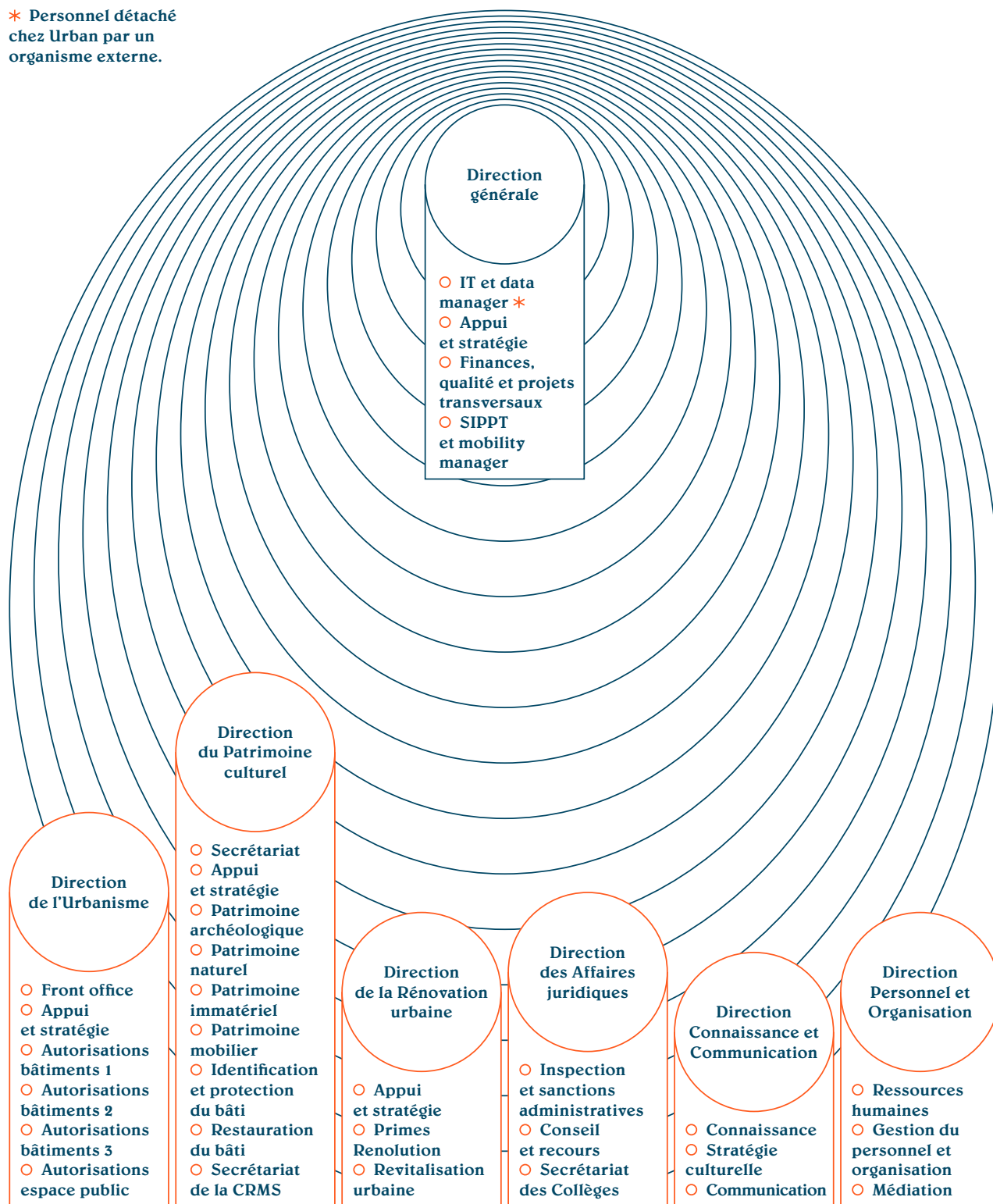
CONNAISSANCE ET SENSIBILISATION

Urban assure un rôle de sensibilisation du public en lien avec ses matières, organise une série d'activités culturelles, d'études et de recherches et axe son action, ainsi que ses messages, sur la valorisation de la qualité architecturale toutes époques confondues (Heritage Days/Journées du Patrimoine, archiweek, Urban International Symposiums, Brussels Architecture Prize, Urban Archaeology Days, Urban Research, Centre de Documentation, etc.).

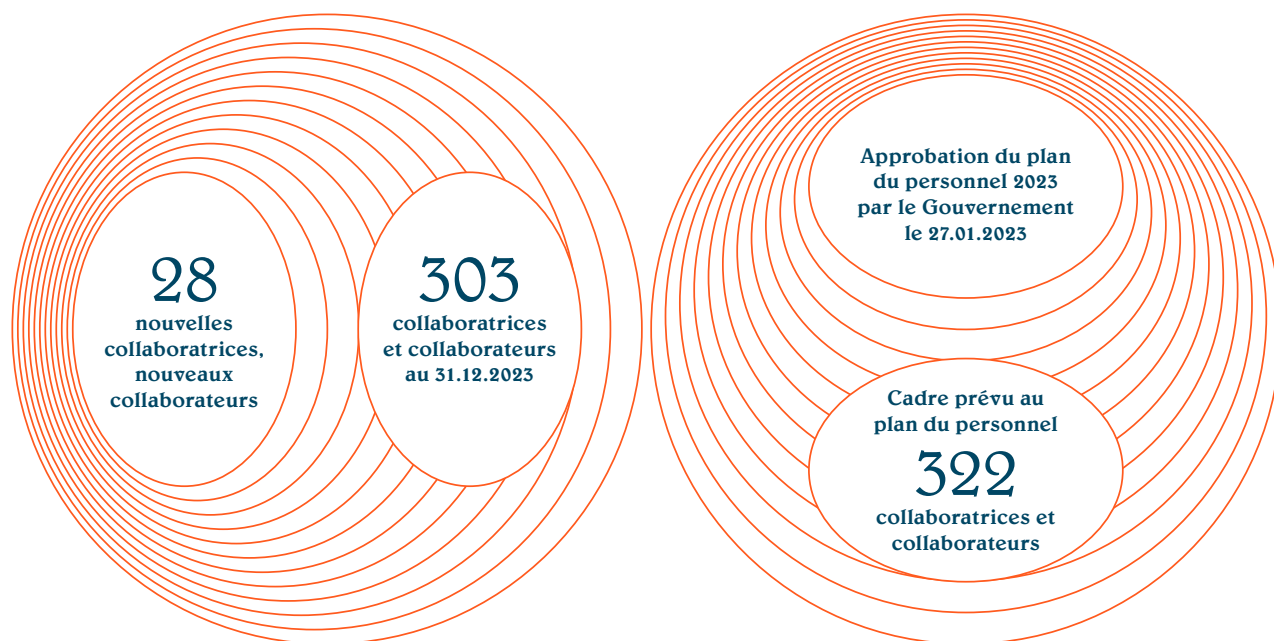
Pour réaliser ses missions, Urban s'appuie sur une expertise interne importante, notamment dans les domaines de l'architecture, l'histoire, la documentation et la réglementation, dans le but de répondre au mieux aux attentes de ses partenaires et de toutes les citoyennes et tous les citoyens.

ORGANIGRAMME

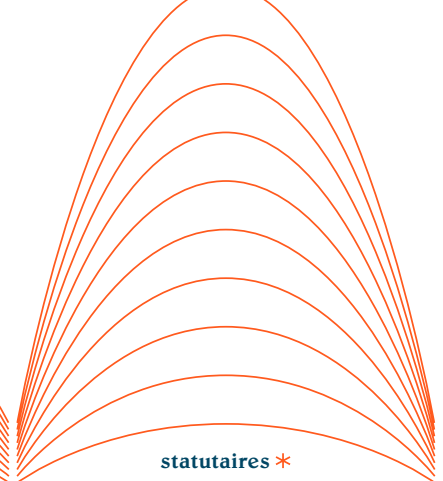
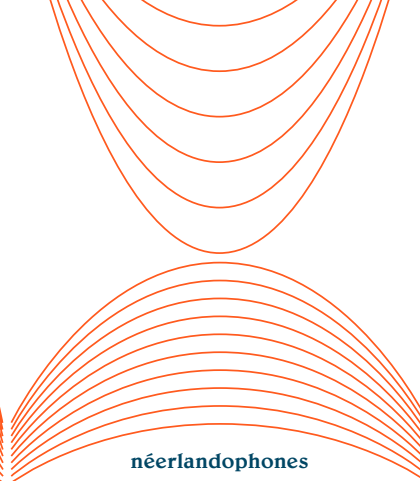
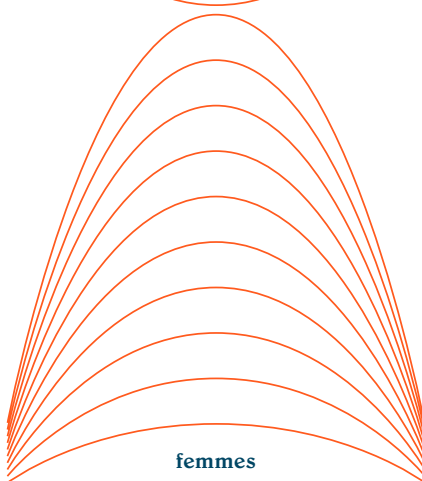
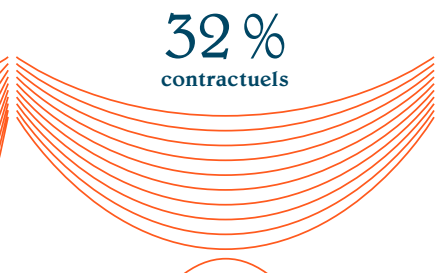
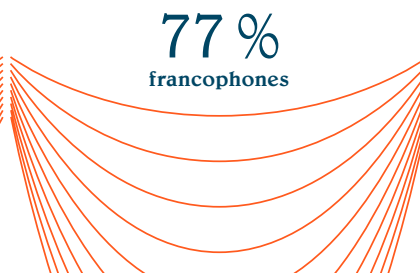
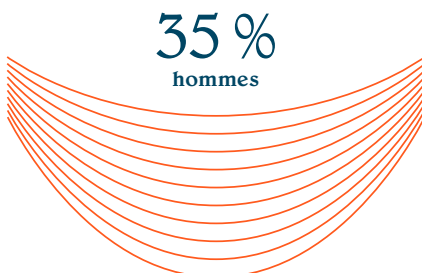
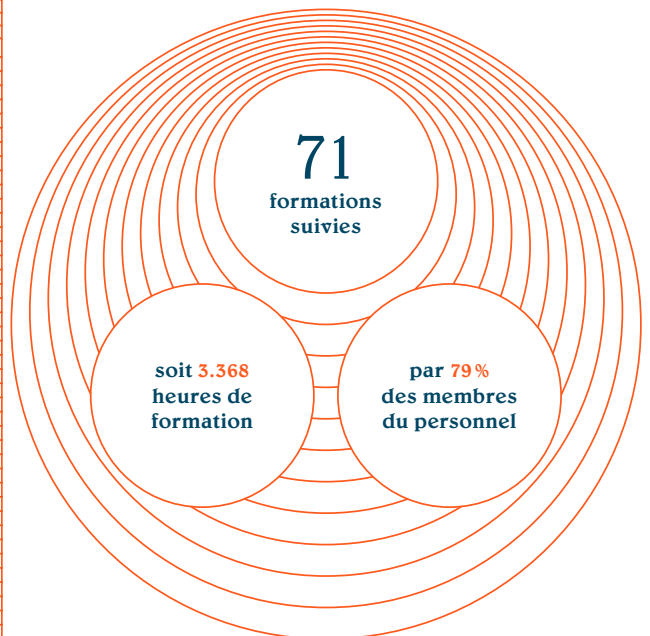
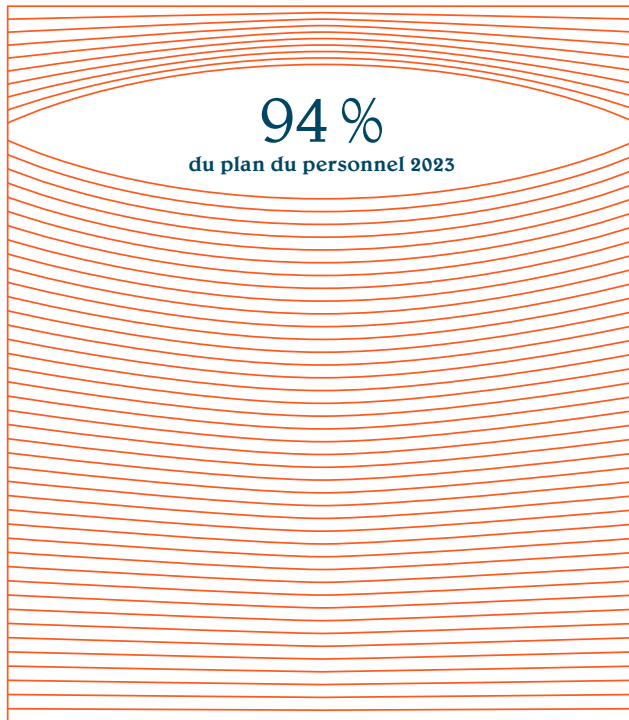
* Personnel détaché
chez Urban par un
organisme externe.



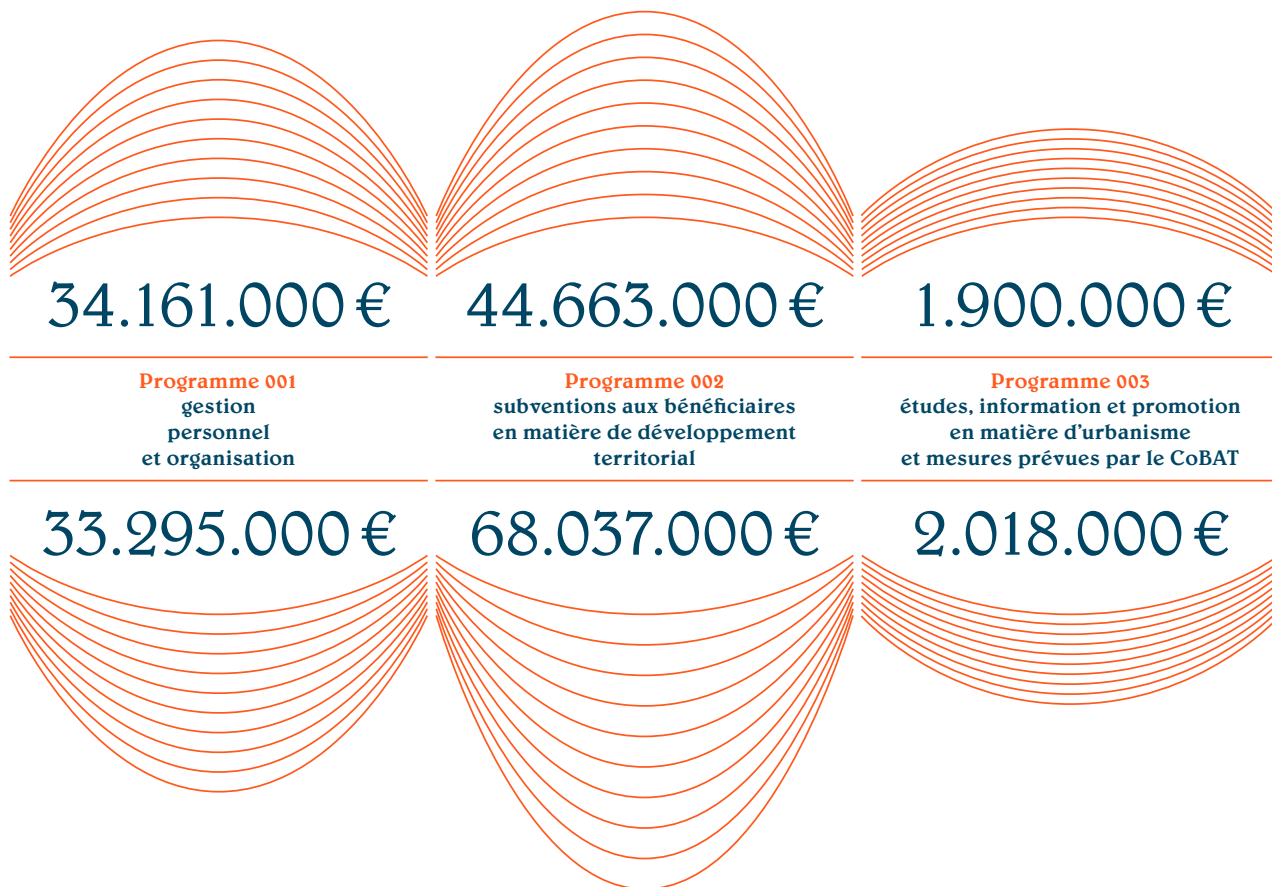
URBAN EN QUELQUES CHIFFRES CLÉS



RenoDay 2023, espace « Chimiste » par Philippe Danhier architecte, CQD « Compas » à Anderlecht. Jonathan Ortegat © urban.brussels

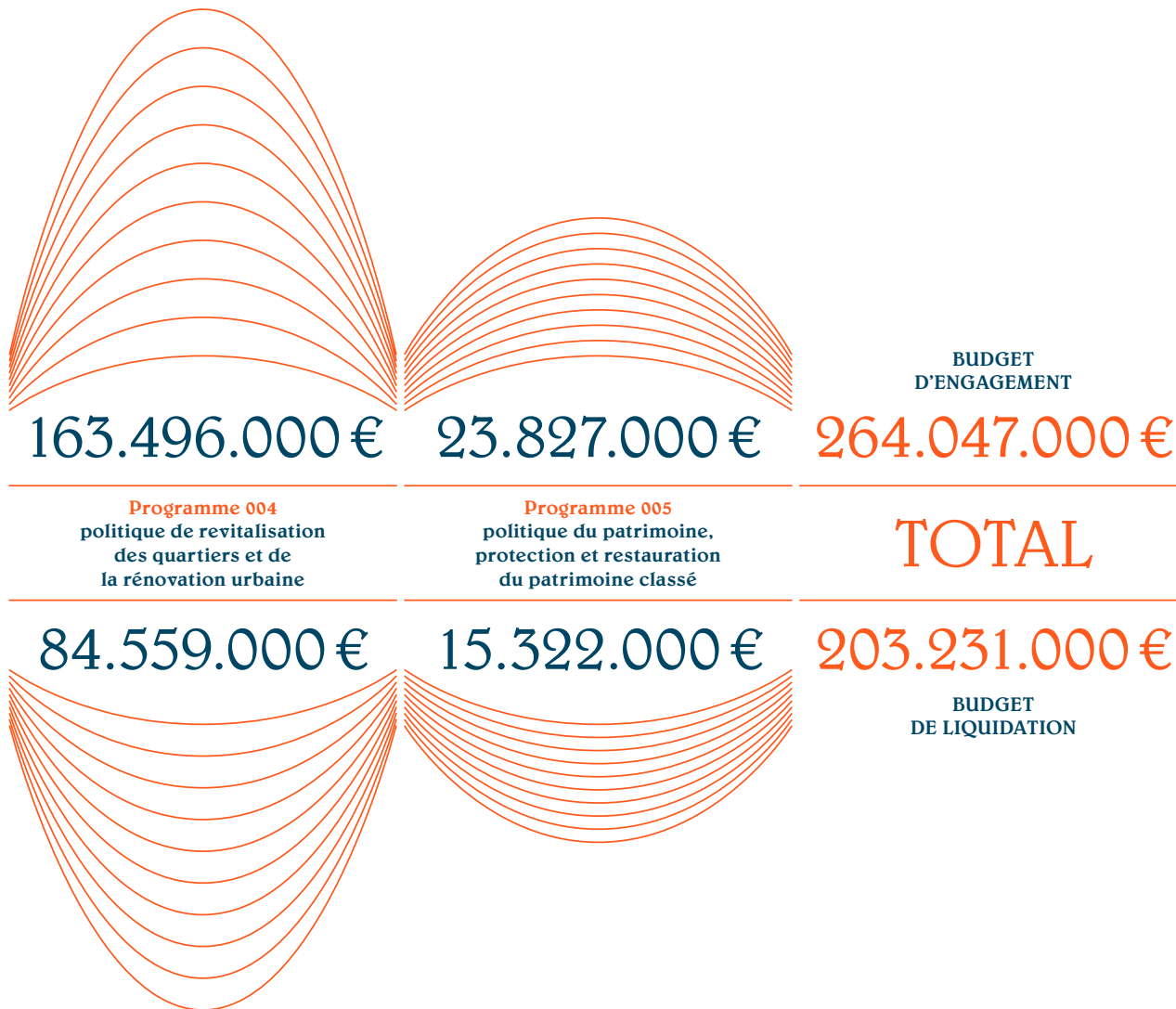


* dont 22 membres du personnel contractuels statutarisés en 2023.

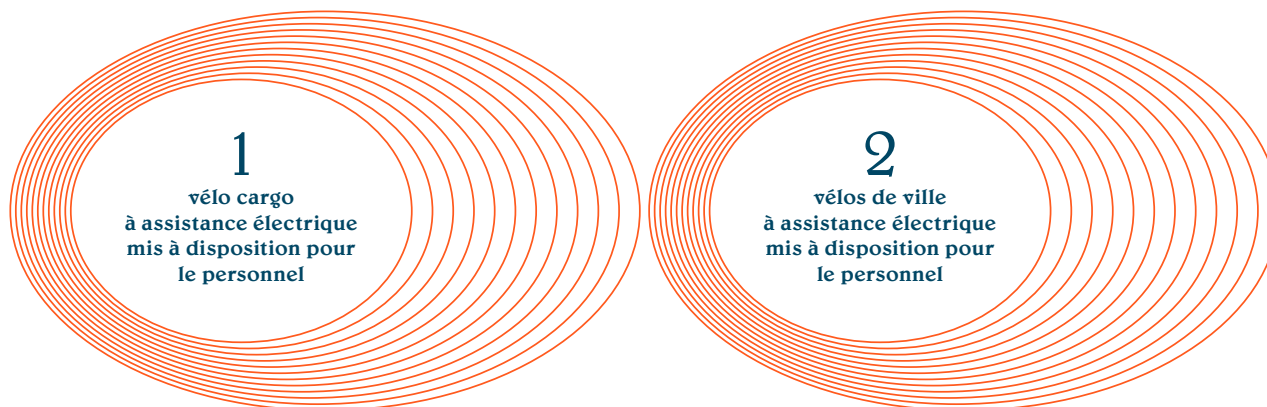


SIPPT





MOBILITY



③ STRATÉGIE DIGITALE

Depuis sa création, l'un des angles d'action d'Urban est d'exploiter les nouvelles technologies et de poursuivre la digitalisation de ses procédures et services aux citoyennes et citoyens, en vue de leur garantir une organisation efficace tournée vers leurs besoins. ○ Les avancées numériques réalisées par les équipes d'Urban continuent à se développer d'année en année pour devenir toujours plus optimales. 2023 est à ce titre une année remarquable avec, entre autres, l'évolution importante de la plateforme MyPermit, qui s'est élargie à l'ensemble des communes de la Région. Urban poursuit également cette révolution digitale notamment au niveau de la simplification des outils réglementaires et à l'aide de projets tels que l'Alliance Renolution.



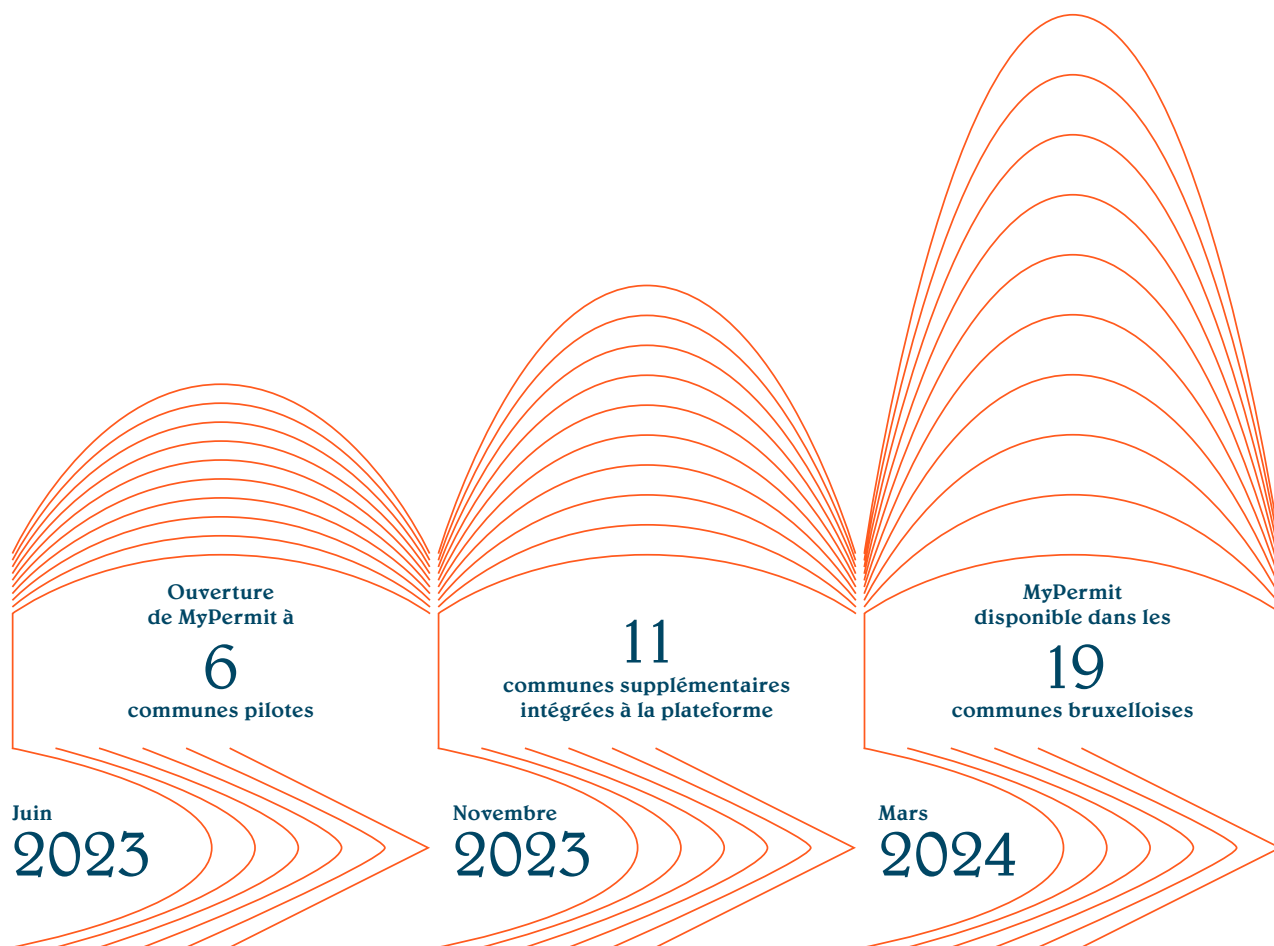
MYPERMIT, LA DIGITALISATION DES PERMIS D'URBANISME

Lancé en 2020, le portail « MyPermit Urban » permet d'introduire en ligne une demande de permis d'urbanisme. Au-delà de la simplification pour les demandeuses et demandeurs, MyPermit optimise les procédures d'instruction grâce à la dématérialisation des documents et à la mise à disposition de plateformes et d'outils entre les différents acteurs.

2023 constitue une nouvelle étape importante pour les équipes d'Urban, avec l'intégration des communes bruxelloises au projet, qui marque un pas de plus dans l'optimisation des processus administratifs de la Région.

○ 2023 a également été signe d'améliorations permanentes de l'application, grâce aux

équipes d'Urban qui assurent continuellement l'actualisation de la plateforme ainsi que la mise en place de nouveaux développements et fonctionnalités, permettant d'aider au mieux les utilisatrices et utilisateurs dans leurs démarches.





AMÉLIORATIONS

- Adaptation de la page « mes demandes » afin de la rendre plus conviviale et facile d'utilisation.
- Amélioration du récapitulatif de chaque demande.
- Affinement de l'historique des dossiers.
- Amélioration de l'envoi de compléments ou de projets modifiés permettant une gestion des différentes versions des documents.
- Optimisation du flux de récupération des dossiers papier par les utilisatrices et utilisateurs.
- Intégration simplifiée pour l'introduction des permis mixtes.
- Amélioration des outils qui gravitent autour de MyPermit, tels que PUFiles, OpenPermit, etc.

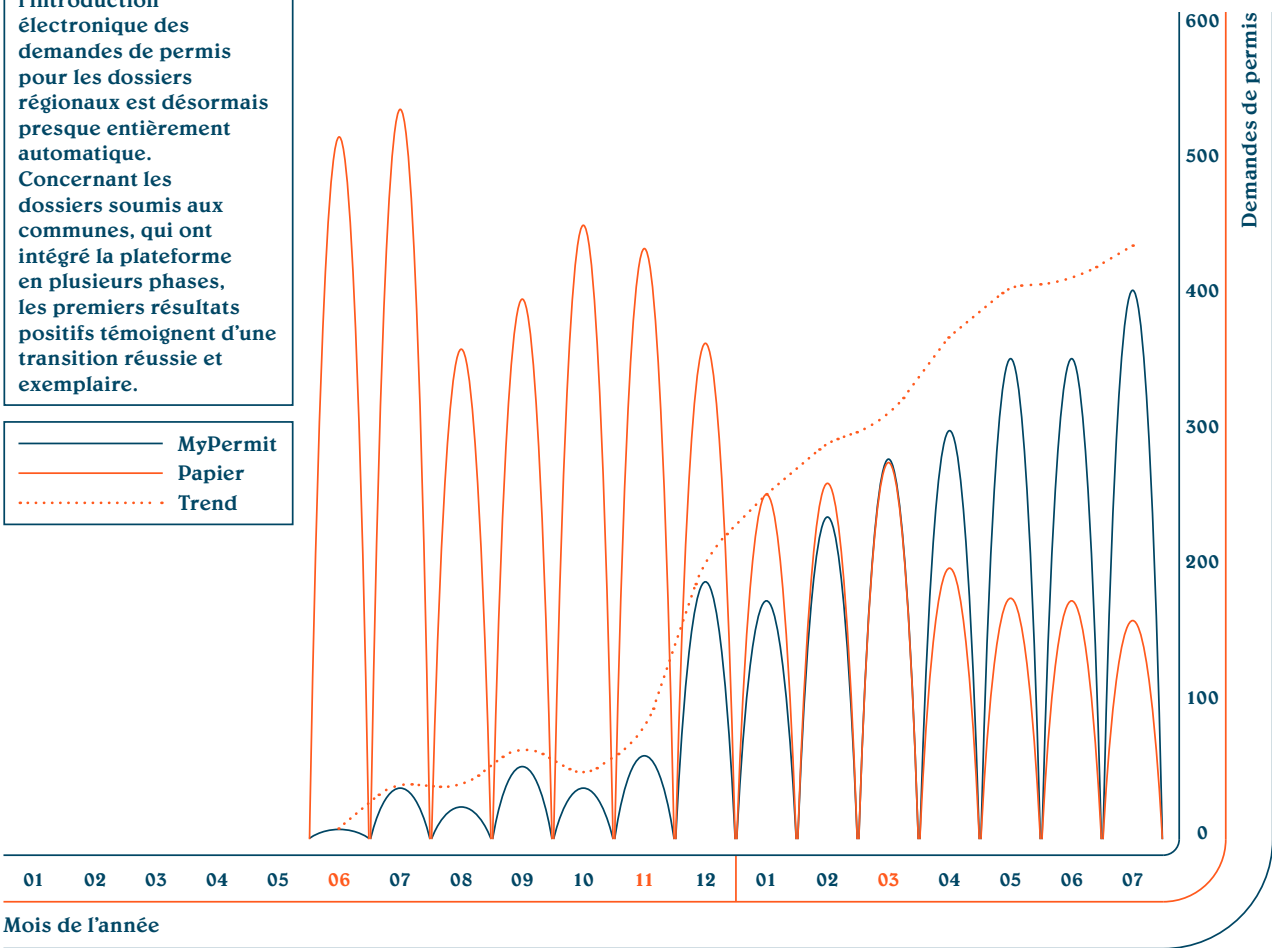
NOUVELLES FONCTIONNALITÉS

- Réception des courriers directement dans MyPermit.
- Prise en charge des changements de procédure et des saisines permettant une vue unique sur chaque demande.
- Ajout des frais de dossier pour les dossiers communaux.
- Système de signature dans l'application et gestion des flux d'invitation aux signataires.
- Prise en charge des documents spécifiques à la PEB.
- Nouvel outil de gestion pour les administrateurs, permettant de gérer les indisponibilités de l'application et de communiquer directement les modifications lors de chaque changement opéré.
- Création d'un formulaire de contact dynamique permettant d'orienter les personnes vers les bons services.
- Création d'une FAQ.
- Début des travaux sur la gestion des rôles permettant une meilleure gestion des dossiers par les demandeuses et demandeurs et leurs architectes.

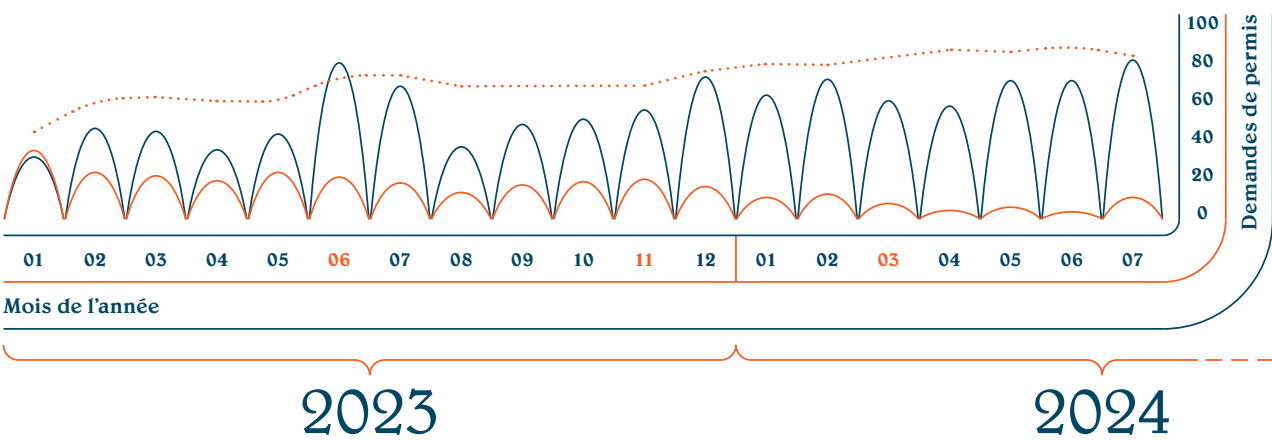
Urban met également un point d'honneur à accompagner les agents communaux, régionaux et les différentes instances, telles que le SIAMU, afin de leur apporter du support et permettre une instruction fluide des demandes de permis via MyPermit.

Grâce à MyPermit, l'introduction électronique des demandes de permis pour les dossiers régionaux est désormais presque entièrement automatique. Concernant les dossiers soumis aux communes, qui ont intégré la plateforme en plusieurs phases, les premiers résultats positifs témoignent d'une transition réussie et exemplaire.

ÉVOLUTION DES DEMANDES DE PERMIS D'URBANISME COMMUNALES



ÉVOLUTION DES DEMANDES DE PERMIS D'URBANISME RÉGIONALES



2023

2024

Jun 2023
ouverture de MyPermit
à 6 communes pilotes

Novembre 2023
11 communes supplémentaires
intégrées à la plateforme

Mars 2024
MyPermit disponible dans
les 19 communes bruxelloises

L'ALLIANCE RENOLUTION ET SA STRATÉGIE DE RÉNOVATION POUR UNE VILLE DURABLE

Initiée en 2021, l'Alliance Renolution est un espace de collaboration et de concertation qui rassemble tous les secteurs impliqués dans le processus de rénovation durable et circulaire des bâtiments en Région bruxelloise.

Organisations publiques, privées et associatives travaillent ensemble pour développer des dispositifs cohérents et accompagner leur mise en œuvre.

QUELQUES ACTUALITÉS PHARES DE 2023

- Participation active des équipes d'Urban à la coordination de l'Alliance et au pilotage des ateliers.
- Pilotage de l'Atelier Urbanisme et Patrimoine :
- lancement de la coopération avec Agile, afin d'identifier et de résoudre les barrières juridiques à la rénovation ;
- réalisation d'un guide de bonnes pratiques et typologies : lancement de l'étude préalable sur les typologies et les techniques ;
- participation à six rencontres d'analyse de cas pratiques avec les communes ;
- organisation d'un workshop sur la thématique des châssis lors de l'événement annuel de l'Alliance ;
- accompagnement et analyse des dossiers Renolab.ID.
- Pilotage de l'Atelier Rénovation urbaine :
- suivi du groupe de travail « rénovation groupée » ;
- participation à plusieurs réunions consacrées à des projets de rénovation groupée ;
- analyse des dossiers Renolab.ID.
- Représentation de l'Alliance à de nombreuses occasions (tables rondes, journées thématiques, etc.) :
- lors de la journée « Stratégie climatique et environnementale dans les marchés de conception des pouvoirs publics » ;
- à l'occasion de l'UIPI (International Union of Property Owners) Renovation Tour « Propriétaires bruxellois on Board » ;
- au Cercle Belge des Femmes de l'Immobilier (CBFI) ;
- dans le Réseau Habitat ;
- dans le cadre de la présentation de Renolution et de l'Atelier Urbanisme et Patrimoine aux communes ;
- lors de la présentation de Renolution et des deux ateliers, en interne, aux collaboratrices et collaborateurs d'Urban ;
- dans le cadre de la préparation et participation active à l'événement annuel de l'Alliance.
- Participation à la recherche de solutions pour accélérer dans le futur les permis de rénovation suite aux nouvelles exigences du CoBrACE : quickscan des biens patrimoniaux du périmètre du CQD « Bizet » à Anderlecht.
- Accueil d'une délégation de la Régie des Bâtiments du Québec et échanges sur la rénovation énergétique du bâti, dans le cadre d'un accord bilatéral renouvelé entre la Région bruxelloise et le Québec.

④ ORIENTATION CLIENT

Urban a comme priorité de se focaliser sur sa relation avec ses utilisatrices et utilisateurs – internes et externes – et d’augmenter sa proximité avec le public afin de mieux répondre à ses besoins, en menant une politique pédagogique et de sensibilisation sur ses métiers. ○ Urban investit notamment dans une gestion interne entièrement numérique pour le suivi des procédures et des processus en vue de garantir une organisation efficiente axée sur le client, tout en respectant les délais légaux. ○ Afin de mener à bien cette ambition de placer le client au centre de l’administration, en mettant notamment en place une politique de personnalisation de ses services, Urban s’appuie sur sa cellule Qualité et intègre les objectifs stratégiques de son plan de gestion dans tous ses outils de gestion.



LA CELLULE QUALITÉ

Créée en 2021, la cellule Qualité d'Urban a pour objectif d'aider chaque direction à cartographier l'ensemble des processus existants afin qu'ils soient reconnus, connus de toutes et tous et facilement transmissibles.

Cette démarche permet de mieux définir les rôles, les fonctions et les responsabilités de chacune et chacun, tout en garantissant une forme de qualité dans le type de service délivré. ○ La cellule Qualité poursuit ainsi l'accompagnement des directions dans la

définition de leurs procédures et de leurs indicateurs afin d'obtenir des données objectives, qui aideront à l'analyse des activités d'Urban en vue de son objectif d'amélioration continue et d'orientation client.



Bureaux d'Urban au Mont des Arts, photo 2019. Stijn Bollaert © urban.brussels

Élaboration de **6**
nouvelles procédures

Mise à jour de **2**
procédures existantes
en collaboration
avec les différentes
directions d'Urban

Urban dispose ainsi de **17**
procédures enregistrées dans son système
de management de la qualité (SMQ),
sur les **74** identifiées

10
nouvelles
procédures
en cours
d'enregistrement
fin 2023

105
documents
actifs et mis
à disposition des
équipes d'Urban
via l'intranet



Bureaux d'Urban au Mont des Arts, photo 2022.
Séverin Malaud © urban.brussels

- Mise en place d'indicateurs avec la plupart des procédures enregistrées (indicateurs de performance ou de volume).
- Suivi du projet visant à mesurer la charge de travail des équipes d'Urban dans le cadre de l'objectivation des ressources, renforçant ainsi l'approche globale et la compréhension des procédures et besoins d'Urban.
- Gestion de l'observatoire des statistiques liées aux permis d'urbanisme.

5 URBANISME

L'urbanisme se trouve au carrefour de nombreux enjeux pour concevoir, de manière inclusive et durable, des espaces publics, des infrastructures, des équipements et des logements, utiliser parcimonieusement le sol et préserver le patrimoine, afin de favoriser la qualité de vie et le bien-être des citoyennes et citoyens dans un cadre urbain harmonieux et équilibré. ○ Urban contribue à cet objectif d'amélioration de la qualité de vie en ville grâce à la mise en œuvre des instruments d'exécution de l'urbanisme, l'application rigoureuse des règlements d'urbanisme et la promotion du « bon aménagement des lieux ». ○ Dans ce cadre, les équipes d'Urban traitent chaque année un grand nombre de demandes de permis/certificats d'urbanisme et de lotir, gèrent les dossiers de saisines du Fonctionnaire délégué (FD), instruisent des rapports et des études d'incidences sur l'environnement, gèrent les charges d'urbanisme, suivent le développement des plateformes informatiques telles que NOVA et OpenPermits et mettent sur pied des outils didactiques à destination du grand public. ○ En 2023, les équipes d'Urban ont poursuivi ces actions permettant d'assurer un développement harmonieux et durable de la Région et d'organiser les espaces urbains de manière cohérente et fonctionnelle, en prenant en compte les besoins des habitantes et habitants, la protection de l'environnement et la cohésion sociale. Un projet clé a d'ailleurs grandement occupé ses collaboratrices et collaborateurs tout au long de l'année : le travail de conception du Manuel Espaces Publics, un guide pratique d'aide à la conception des espaces publics à Bruxelles, qui s'intègre dans la stratégie urbaine d'Urban de renforcer l'attractivité de la capitale et faire de Bruxelles une ville durable et résiliente.



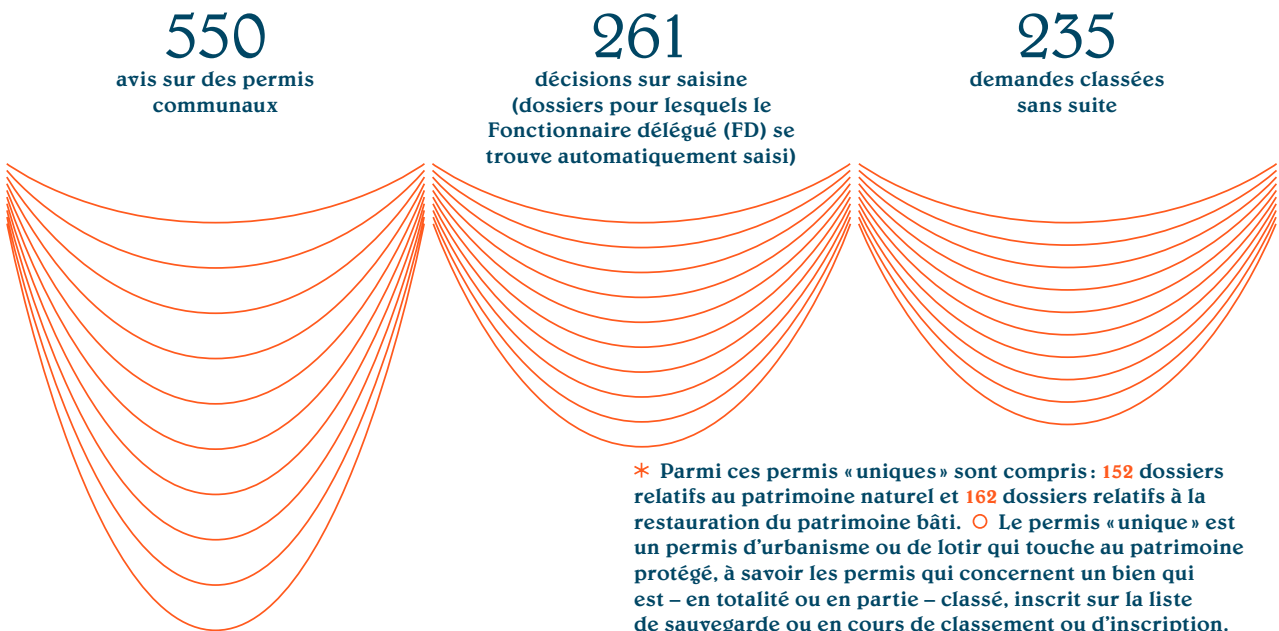
FOCUS SUR LES PERMIS D'URBANISME

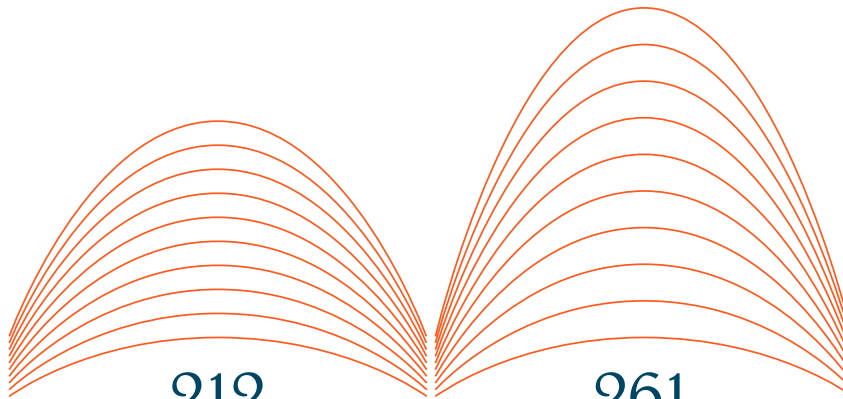
LES CHIFFRES CLÉS

1.828
demandes traitées



782
décisions sur des permis régionaux





dossiers ouverts en 2023

décisions en 2023

Le nombre de dossiers pour lesquels le FD se trouve automatiquement saisi est toujours important et représente – depuis quatre ans – une charge de travail supplémentaire conséquente.

OPENPERMITS

○ Enrichissement continu avec de nouvelles fonctionnalités de ce site régional qui diffuse les informations relatives aux demandes de permis d'urbanisme et d'environnement.

○ OpenPermits est l'un des sites les plus visités d'Urban à ce jour, avec en moyenne

480.000

visiteuses et visiteurs en 2023

19.311.204 €
imposés en numéraire à titre
de charges d'urbanisme

EN TERMES DE DÉLAIS

Permis régionaux :

98,2 %

de dossiers délivrés
dans le délai prévu
par le nouveau
CoBAT

Permis régionaux
et saisines :

94,9 %

de dossiers délivrés
dans le délai prévu
par le nouveau
CoBAT

QUELQUES PERMIS D'URBANISME EMBLÉMATIQUES

Dans le processus d'instruction des permis d'urbanisme, Urban intègre les enjeux urbains de la Région, notamment en réponse à l'évolution de notre rapport à la ville, au travail et aux espaces. Ces dernières années, les questions de densification du bâti et de protection des espaces ouverts convergent de plus en plus.

Cela nécessite une réflexion sur la requalification des immeubles existants, la reconversion des intérieurs d'îlot et la mixité des quartiers. Ces préoccupations rejoignent la vision d'Urban, qui vise à évoluer d'un cadre de pensée axé sur la démolition à une approche favorisant la réaffectation du patrimoine, à densifier le bâti en voirie plutôt qu'en intérieur d'îlot pour préserver un maximum d'espaces verts et à transformer

les quartiers monofonctionnels en favorisant la mixité de fonctions ainsi que la mixité sociale. ○ À travers son travail d'instruction des permis d'urbanisme, Urban souhaite saisir cette opportunité d'amplifier les questions de qualité des espaces à long terme. Parmi les près de 2.000 demandes traitées en 2023 par les équipes d'Urban, plusieurs permis ont été octroyés à des projets qui suivent cette vision urbanistique.



Projet de restauration de l'emblématique immeuble de bureaux, rue d'Arlon n°53 à Bruxelles, inscrit à l'inventaire légal depuis le 19 août 2024, par ATAMA. © ATAMA



CRU 3 « Gare de l'Ouest » et PdV – Axe 2, projet de réaménagement de l'ancienne Maison du Peuple d'Anderlecht, inscrite à l'inventaire légal depuis le 19 août 2024, par Czvek Rigby. © Czvek Rigby

ARLON 53

○ Rénovation ambitieuse de l'emblématique bâtiment en forme de S, rue d'Arlon n° 53 dans le quartier européen, visant à transformer cet immeuble de bureaux typique des années 1970 en un complexe multifonctionnel, tout en préservant sa façade distinctive en béton. Le projet vise notamment à revaloriser la structure du bâtiment, à convertir les espaces souterrains en centre de conférence et à concevoir plusieurs zones végétalisées améliorant la biodiversité du site. La réhabilitation de ce patrimoine architectural symbolise une transition importante dans le paysage urbain du quartier européen.

CONSERVATOIRE ROYAL DE MUSIQUE DE BRUXELLES

○ Permis unique pour la restauration et l'extension des bâtiments historiques protégés de l'architecte Cluysenaar et des maisons de la rue aux Laines. Combinant respect du patrimoine et architecture contemporaine, la modernisation du Conservatoire royal permettra d'y accueillir des musiciens belges et internationaux dans les meilleures conditions. La construction d'une salle de musique de chambre, d'une salle de répétition et l'aménagement d'une prestigieuse bibliothèque musicale viendront compléter les infrastructures existantes. Outre la salle de concert monumentale qui sera entièrement restaurée, le projet prévoit aussi la restauration de l'orgue historique, l'un des plus précieux de Belgique, ainsi que la création de jardins favorisant la biodiversité et la gestion durable des eaux.

GARAGE PAUL COUSIN

○ Réaffectation, transformation et extension du site de l'ancien garage Mercedes, ou « Garage Paul Cousin », à Saint-Gilles, en complexe mixte comprenant des activités commerciales et des logements. Le projet prévoit la remise en valeur du showroom d'origine, la préservation de la façade historique et la démolition d'une partie des bâtiments notamment au profit d'espaces verts.

MAISON DU PEUPLE D'ANDERLECHT

○ Réhabilitation du bâtiment historique du 19^e siècle et construction de nouveaux espaces multifonctionnels valorisant l'histoire et le contexte du site tout en intégrant des ateliers de production, des espaces culturels ainsi que des logements. Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du Contrat de rénovation urbaine « Gare de l'Ouest » (CRU 3) et de la Politique de la Ville (Axe 2), vise à revitaliser le quartier tout en veillant à valoriser l'emploi et l'insertion locale ainsi que le choix de matériaux à faible incidence sur l'environnement.

MUSÉE JUIF DE BELGIQUE

○ Rénovation et transformation complète du bâtiment existant en un espace culturel, artistique et fonctionnel, adapté aux exigences muséales actuelles. Ouvert sur le quartier, ce projet architectural ambitieux allie patrimoine historique et architecture contemporaine pour créer un signal urbain à l'identité forte au cœur du Sablon.

OXY (CENTRE MONNAIE)

○ Rénovation complète de l'ancien siège de bpost et de l'ancien Centre administratif de la Ville de Bruxelles, un bâtiment moderniste emblématique du centre de la capitale, en un complexe multifonctionnel durable combinant bureaux, logements, hôtel, commerces ainsi qu'une promenade verte publique en toiture. Ce projet phare reflète l'ambition de la Région de ne plus démolir les bâtiments, mais de les rénover durablement, en respectant leur conception initiale et en réutilisant leurs matériaux d'origine, tout en intégrant des fonctions mixtes adaptées à leur environnement.

PARC DE LA SENNETTE

○ Aménagement d'un futur parc dans le cadre du Contrat de rénovation urbaine « Heyvaert-Poincaré » (CRU 5), à cheval sur les communes d'Anderlecht, Molenbeek-Saint-Jean et Bruxelles-Ville. Ce projet transformera un quartier dense en un espace vert linéaire reliant le parc de la Porte de Ninove aux Abattoirs, grâce à des promenades, des espaces de rencontres et des jardins diversifiés. Il visera à renforcer la présence de la nature en ville, à améliorer la fraîcheur et la biodiversité dans cette zone densément bâtie, tout en favorisant la cohésion sociale au sein du quartier.



CRU 5 « Heyvaert-Poincaré », projet d'aménagement du futur parc de la Sennette, à cheval sur les communes d'Anderlecht, Molenbeek-Saint-Jean et Bruxelles-Ville, îlot Liverpool – Mégissiers, portail de la rue de Liverpool, par OKRA et BRUT. © OKRA – BRUT / Bruxelles Environnement

Projet OXY, rénovation complète de l'ancien siège de bpost et de l'ancien Centre administratif de la Ville de Bruxelles, par Snøhetta, Binst Architects, DDS+ et A.D.E. © Lucien R – Snøhetta





PLACE DU CHÂTELAIN

○ Réaménagement de la place pour créer une « Place Jardin » favorisant la rencontre et la récréation, tout en améliorant les qualités paysagères et environnementales du site. Le projet a également pour objectifs de conserver les tilleuls emblématiques de la place, d'introduire une végétation adaptée afin de réduire les îlots de chaleur et de se distinguer par son accessibilité exemplaire ainsi que par sa gestion innovante des eaux pluviales, en réponse aux différents enjeux du changement climatique.

ROND-POINT SCHUMAN

○ Réaménagement du rond-point en une véritable agora urbaine au cœur du quartier européen, fondée sur une conception en cercles concentriques, un auvent en acier miroir ainsi qu'une toiture végétalisée. Ce projet

emblématique, comprenant l'aménagement d'une grande zone piétonne arborée ainsi que le réaménagement de la rue de la Loi, vise à devenir un nouveau symbole de la capitale de l'Europe. En plus des parcours pédestres, il prévoit la création de plusieurs pistes cyclables pour améliorer la connectivité et l'accessibilité du site, marquant ainsi une étape majeure dans l'évolution du quartier européen vers un quartier mixte à taille humaine.

SOUVERAIN 360

○ Reconversion d'un immeuble des années 1980, boulevard du Souverain à Auderghem, en un complexe résidentiel et de bureaux, mettant l'accent sur la circularité et la valorisation du patrimoine. Le projet conserve la quasi-totalité de la structure existante, exploitant son plan ouvert, sa structure en béton poteaux-poutres ainsi que sa façade préfabriquée démontable. Cette réalisation s'inscrit dans une série de reconversions-réaffectations d'immeubles de bureaux en logements à Auderghem, insufflées par la mise en place du PAD Herrmann-Debroux en 2022, le long de l'artère du même nom et du boulevard du Souverain.

L'AVANCÉE DU MANUEL ESPACES PUBLICS

4 PHASES MAJEURES POUR LE PROJET



CQD « Jonction » à Bruxelles-Ville, réaménagement du parc des Briggittines par la plateforme collaborative Générale, lauréat « Espace public » de la 2^e édition du Brussels Architecture Prize, photo 2023. Séverin Malaud © urban.brussels

JANVIER 2023

FINALISATION DE LA 1^{RE} PHASE DIAGNOSTIC

1^{RE}
PHASE

JANVIER À DÉCEMBRE 2023

FORMULATION DE LA VISION ET DES CONCEPTS

○ Mise en place de 4 groupes de travail thématiques avec les partenaires régionaux concernés autour de 4 thèmes :

- l'environnement ;
- la mobilité ;
- les usages et images ;
- le genre et l'inclusivité.

OBJECTIF

○ Traduire concrètement les ambitions théoriques en solutions types pour les espaces publics à Bruxelles.

○ Mise en place d'un « super » groupe de travail réunissant tous les partenaires régionaux.

OBJECTIF

○ Étant donné que les 4 groupes de travail abordaient chacun un thème spécifique, un 5^e groupe a permis de rassembler l'ensemble des partenaires dans un « super » groupe de travail visant à intégrer l'ensemble des thèmes dans des propositions d'aménagement.

○ Organisation de 4 « focus » groupes et de 2 ateliers avec des représentantes et représentants des instances communales.

OBJECTIFS

○ Servir de « caisse de résonance » des attentes, difficultés et priorités locales par rapport à ce que devrait contenir le Manuel.

○ Constituer un organe consultatif de « prise de température » quant à l'adhésion locale par rapport au contenu en réflexion.

○ Évaluer de manière très concrète, grâce à l'expertise des communes participantes, la mise en œuvre des stratégies proposées.

○ Organisation de plusieurs comités d'accompagnement et comités de pilotage.

OBJECTIFS

○ Suivre et réagir à l'état d'avancement de la mission.

○ Rôle du comité de pilotage : gérer l'avancement du marché de conception du Manuel en matière de contenu et de collaboration.

○ Rôle du comité d'accompagnement : valider les étapes décisionnelles du projet en recueillant les différents avis et arriver à des consensus sur l'évolution du marché et les éléments produits.

2^E
PHASE

2023

**Urban développe et adapte sa stratégie urbaine
et organisationnelle en fonction des intérêts
et des défis – économiques, sociaux et
environnementaux – de notre Région.**

Dans ce contexte, Urban défend comme priorité d'actions la mise en place d'une politique volontariste d'urbanisme de qualité, de pacification des espaces publics et, plus largement, de rénovation du tissu urbain existant. C'est ainsi qu'en tant qu'acteur central du développement urbain, Urban s'engage pleinement à soutenir les projets qui contribuent à améliorer la qualité de la vie en ville grâce à l'espace public, rendre la ville plus résiliente au réchauffement climatique et mieux

partager l'espace public en offrant plus de place aux modes de déplacement doux. ○ Le Manuel Espaces Publics, fruit d'une collaboration collective initiée en 2021, incarne cet engagement d'Urban envers un aménagement durable répondant aux enjeux contemporains, en offrant aux porteuses et porteurs de projets un outil pratique d'aide à la conception des espaces publics, tenant compte de toutes leurs spécificités.

DÉCEMBRE 2023 À MI-FÉVRIER 2024

ÉLABORATION DU CONTENU FINALISÉ

- Intégration des remarques de l'ensemble des partenaires dans le Manuel.

MI-FÉVRIER 2024 À JUILLET 2024

LANCEMENT DE LA DIGITALISATION

- Intégration des couches du Manuel sur la plateforme BruGIS et diffusion du Manuel au grand public.

9 JUILLET 2024

**MISE EN LIGNE DU MANUEL
SUR LE SITE WEB D'URBAN**

3^E
PHASE

4^E
PHASE

2024

L'ACTUALITÉ DES PROJETS BE.EXEMPLARY

42

projets couronnés
au cours des
4 éditions

4

éditions
de l'appel à projets
(2016-2019)

17

chantiers ont
continué en 2023

1

projet doit encore
démarrer

1

projet a été
abandonné

17

lauréats avaient
déjà clôturé leur
dossier en 2023

6

lauréats ont clôturé
leur dossier en 2023

SPIEGEL

Lauréat 2016, à Jette

OPTIMA

Lauréat 2018, à Schaerbeek

TINY LITTLE
PARADISE

Lauréat 2019, à Laeken

NINOVE 122

Lauréat 2019, à Molenbeek-Saint-Jean

AG CAMPUS

Lauréat 2019, à Bruxelles

NOVACITY

Lauréat 2019, à Anderlecht

Les chantiers se finalisent donc petit à petit et continuent à servir de modèles pour d'autres initiatives, dans l'optique de promouvoir des procédés de construction innovants et duplicables.



archiweek 2022, projet AG Campus, rénovation d'un rez-de-chaussée d'immeuble de bureaux en learning et meeting center à Bruxelles par evr-architecten, lauréat be.exemplary 2019. Philippe Braquenier © urban.brussels

Projet Ninove 122, réaffectation d'un ancien bureau de poste en six logements intergénérationnels et jardin communautaire à Molenbeek-Saint-Jean par Cristian Crisan – La Verte Voie, lauréat be.exemplary 2019, photo 2023. Séverin Malaud © urban.brussels

⑥ PATRIMOINE CULTUREL

Urban a à cœur de rendre les Bruxelloises et Bruxellois fiers de leur ville, de leur faire découvrir et aimer notre patrimoine culturel. Les équipes d'Urban s'attèlent à valoriser nos plus belles richesses et à révéler la beauté qui entoure les citoyennes et citoyens dans leur environnement quotidien. ○ Urban poursuit une politique environnementale durable et soutient l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments protégés, dans le respect des contraintes architecturales et patrimoniales. L'administration veille ainsi à transmettre aux générations futures un patrimoine bâti préservé, agréable à vivre et performant. ○ 2023 a été marquée par la protection de plusieurs biens exceptionnels, le suivi de nombreux chantiers de restauration et archéologiques, la réalisation et mise à jour constante des inventaires du patrimoine ou encore l'accompagnement technique et financier du public dans leur projet de travaux. L'année écoulée a également été marquée par l'implication des équipes dans la programmation *Art Nouveau Brussels 2023*. ○ Urban a aussi poursuivi sa politique de mise en valeur du patrimoine régional grâce aux technologies numériques, visant à préserver ses richesses culturelles, en démocratiser l'accès et garantir sa pérennité et sa transmission, notamment pour le patrimoine disparu ou inaccessible. En plus de plusieurs visites virtuelles de biens Art nouveau (rendez-vous page 4 pour en découvrir davantage), les équipes d'Urban poursuivent également ce travail de digitalisation du patrimoine avec, entre autres, la numérisation de la collection archéologique et la création de modèles 3D.



LES NOUVEAUX BIENS PROTÉGÉS

Parmi ses missions liées au patrimoine culturel, Urban est entre autres chargée de la protection légale du patrimoine immobilier, notamment par des arrêtés d'inscription sur la liste de sauvegarde et de classement.

Considérant le patrimoine comme une ressource non renouvelable et non délocalisable, au caractère remarquable et irremplaçable, Urban agit en conséquence.

PROCÉDURES ENTAMÉES

11

monuments

- Ancienne maison personnelle de l'architecte Louis Hoebeke, rue Docteur Charles Leemans 20 à Berchem-Sainte-Agathe
- Hôtel Métropole, place De Brouckère 23 à 35 à Bruxelles (extension du classement)
- Immeuble à appartements, rue Langeveld 21 à Uccle
- Immeuble, avenue des Gloires Nationales 10 à Koekelberg
- Gare du Nord, rue du Progrès à Schaerbeek (sauvegarde)
- Ancien Siègne de l'Université nouvelle de Bruxelles et de l'Institut des Hautes Études, rue de la Concorde 65 à Bruxelles
- Hôtel Van Nerom, avenue Louise 208 à Bruxelles
- 18 monuments funéraires et l'entrée monumentale du cimetière de Saint-Gilles, avenue du Silence 72 à Uccle
- Palais de la Cambre, avenue de la Folle Chanson 4-48 et avenue Émile Duray 60-62 à Ixelles et 68 à Bruxelles
- Synagogue israélite orthodoxe de Bruxelles, rue de la Clinique 67A à Anderlecht
- Salle de l'ancien immeuble Constantia, boulevard Poincaré 72-74/square de l'Aviation 1-3 à Anderlecht

2

sites

- Parc Tenbosch, chaussée de Vleurgat à Ixelles
- Hêtre pleureur, chaussée de Louvain 862 à Evere (sauvegarde)

2

ensembles

- Immeubles néoclassiques, rue du Trône 216 et 218 à Ixelles
- Maisons, avenue de Villegas 25 à 31 à Ganshoren



Résidence Saint-Géry à Bruxelles, classée depuis le 09 février 2023, photo 2023. © urban.brussels

PROCÉDURES DÉFINITIVES

1

site

- Tilleul argenté pleureur, avenue des Sorbiers 1 à Uccle

1

monument et site

- Ancienne villa de Léon Drugman et son jardin, avenue Molière 225 à Ixelles et rue Vanderkindere 264, 288, 302 et 306 à Uccle

11

monuments

- Immeuble, avenue Armand Huysmans 198 à Ixelles
- Maison traditionnelle, rue Haute 4 à Bruxelles
- Maison décorée par Privat Livemont, avenue Eugène Demolder 38 à Schaerbeek
- Ancien hôtel particulier du peintre Alexandre Markelbach, chaussée de Haecht 159 à Schaerbeek
- Résidence Saint-Géry, à l'angle de la rue du Pont de la Carpe 16 et de la rue Van Artevelde 2-4 à Bruxelles
- Maison bourgeoise, chaussée de Haecht 256 à Schaerbeek
- Salle Élisabeth, rue Haute 85A à Bruxelles
- Ancienne maison du maître-verrier Frans Crickx, rue Ferdinand Lenoir 96 à Jette
- Ancien Hôtel Pieper, avenue Franklin Roosevelt 90 à Bruxelles
- Hôtel Métropole, place De Brouckère 23 à 35 à Bruxelles (extension du classement)
- Ancienne maison personnelle de l'architecte Louis Hoebeke, rue Docteur Charles Leemans 20 à Berchem-Sainte-Agathe



Ancienne maison personnelle de l'architecte Louis Hoebeke à Berchem-Sainte-Agathe, classée depuis le 05 octobre 2023, photo 2022. ULB © urban.brussels

NON-ENTAME DE CLASSEMENT

2

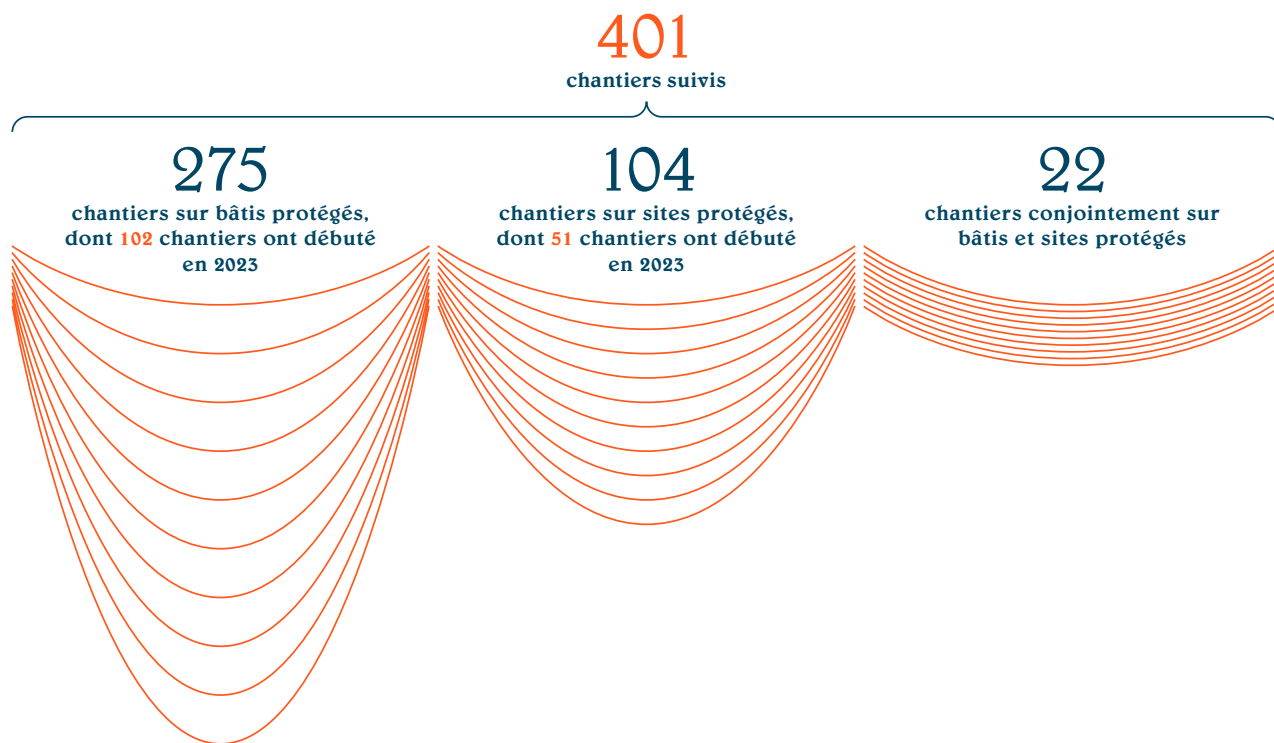
monuments

- Gare du Nord, rue du Progrès à Schaerbeek
- Maison d'habitation, rue Aviateur Thieffry 35 à Etterbeek

LA RESTAURATION DU PATRIMOINE PROTÉGÉ

Les équipes d'Urban assurent également le suivi des travaux d'entretien, de restauration et de réhabilitation du patrimoine protégé, de la demande de permis à l'achèvement des travaux et à l'octroi éventuel de subsides. Elles mènent également un travail continu pour proposer des mesures de conservation durables et pertinentes, tout en contribuant à la formation des professionnelles ET professionnels du patrimoine.

LES CHANTIERS DE RESTAURATION



LES SUBVENTIONS PATRIMOINE OCTROYÉES





Cité-jardin «Cité Moderne» à Berchem-Sainte-Agathe, classée depuis le 07 septembre 2000, restauration et amélioration énergétique des n°s 39, 41, 43 et 45 rue de la Fondation, photo 2023. Séverin Malaud © urban.brussels



Résidence Palace à Bruxelles, immeuble à appartements de style Art Déco, classé depuis le 22 avril 2004, photo 2022. Philippe Braquenier © urban.brussels

Bâtiment du Rectorat de la Vrije Universiteit Brussel (VUB) à Ixelles, classé depuis le 27 septembre 2007, situation avant travaux, photo 2022. Philippe Braquenier © urban.brussels

QUELQUES CHANTIERS DE RESTAURATION EMBLÉMATIQUES

BOURSE DE BRUXELLES

- Fin du chantier et inauguration de la Bourse de Bruxelles, réaffectée en galerie et centre d'expérience de la bière belge.

CITÉ MODERNE

- Restauration et amélioration énergétique de la Cité Moderne à Berchem-Sainte-Agathe.

GALERIE DES PRINCES

- Rénovation et restauration des vitrines, de la verrière, des façades et des toitures de la Galerie des Princes à Bruxelles et réaménagement des logements et surfaces à l'abandon.

HÔTEL VAN EETVELDE

- Restauration de l'Hôtel van Eetvelde, joyau Art nouveau, et notamment de l'exceptionnelle coupole de son jardin d'hiver, avenue Palmerston 4 à Bruxelles.

HÔTEL WIELEMANS

- Restauration de l'Hôtel Wielemans, hôtel particulier de style Art Déco, et de son jardin, rue Defacqz 14 à Bruxelles.

MAISON HANNON

- Restauration de la Maison Hannon, hôtel particulier de style Art nouveau, avenue de la Jonction 1 à Saint-Gilles.

MAISON ROOSENBOOM

- Restauration de la Maison Roosenboom, de style Art nouveau, y compris de son bow-window et son sgraffite réalisé par Privat Livemont, rue Faider 83 à Ixelles.



Hôtel van Eetvelde par Victor Horta, Bruxelles, classé depuis les 21 juin 1971, 18 novembre 1976 et 29 novembre 2012, et inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis le 30 novembre 2000, photo 2024. Séverin Malaud © urban.brussels

PALAIS D'EGMONT

- Restauration et adaptation aux exigences énergétiques actuelles du Palais d'Egmont, place du Petit Sablon 8 à Bruxelles.

PALAIS DE JUSTICE

- Début du chantier du Palais de Justice, place Poelaert 1 à Bruxelles, avec notamment le coup d'envoi de la restauration de ses façades.

PARC DE BRUXELLES

- Restauration du parc de Bruxelles / parc Royal, entre les rues de la Loi, Ducale et Royale à Bruxelles, comprenant la remise en état des pelouses et des cheminements ainsi que des abattages d'arbres et replantations.

PARC PIERRE PAULUS

- Restauration du parc Pierre Paulus, entre la rue de Parme et la rue de l'Hôtel des Monnaies à Saint-Gilles, dans le cadre du CQD « Parvis-Morichar », comprenant notamment la remise en état du système hydraulique du parc, le curage de l'étang ainsi que la restauration des cascades et des rocailles.



Passage du Nord à Bruxelles, classé depuis le 13 avril 1995, photo 2022. Séverin Malaud © urban.brussels

PASSAGE DU NORD

- Poursuite de la restauration du Passage du Nord à Bruxelles, avec entre autres la restitution de ses deux dômes historiques disparus.

RECTORAT DE LA VUB

- Restauration et rénovation du bâtiment du Rectorat de la Vrije Universiteit Brussel (VUB), ou bâtiment Braem, à Ixelles.

RÉSIDENCE PALACE

- Restauration et rénovation du rez-de-chaussée du bloc C du Résidence Palace, rue de la Loi 155 à Etterbeek.

LES PERMIS UNIQUES * EMBLÉMATIQUES

CONSERVATOIRE ROYAL DE MUSIQUE DE BRUXELLES

- Restauration et extension des bâtiments historiques protégés du Conservatoire royal de Musique de Bruxelles.

MAISON PELGRIMS

- Restauration et rénovation intérieure de la Maison Pelgrims à Saint-Gilles, dont l'ancien parc fait aujourd'hui partie du parc Pierre Paulus.

* Le permis « unique » est un permis d'urbanisme ou de lotir qui touche au patrimoine protégé, à savoir les permis qui concernent un bien qui est – en totalité ou en partie – classé, inscrit sur la liste de sauvegarde ou en cours de classement ou d'inscription.



Projet de restauration du Conservatoire royal de Musique de Bruxelles, classé depuis les 9 septembre 1993 et 24 novembre 2022.
© SM ORIGIN-A2RC-FVWW

CRU 4 « Avenue du Roi », ancien cinéma « Movy Club » à Forest, inscrit sur la liste de sauvegarde depuis le 27 mars 1997, situation avant travaux, photo 2024.
Séverin Malaud © urban.brussels



Musée Wiertz à Ixelles, vue intérieure de l'atelier, classé depuis le 23 octobre 1997, photo 2012.
© urban.brussels

MÉTROPOLE/ BRASSERIE WIELEMANS- CEUPPENS

○ Restauration, réaffectation et extension du bâtiment classé « Métropole », l'un des trois derniers bâtiments de la brasserie historique Wielemans-Ceuppens, avenue Van Volxem à Forest.

MOVY CLUB

○ Rénovation, restauration des éléments sauvegardés et extension de l'équipement culturel « Movy Club », ancien cinéma de quartier, dans le cadre du programme du CRU 4 « Avenue du Roi » à Forest.

MUSÉE WIERTZ

○ Transformation de l'ancienne maison du directeur du musée Wiertz en « Maison des Citoyens » à Ixelles.

PALAIS DE JUSTICE

○ Permis d'urbanisme pour la première phase du projet global de restauration de l'enveloppe du Palais de Justice de Bruxelles, relatif à la restauration des façades et leur mise en lumière.

PLACE ROYALE

○ Réaménagement de la place Royale à Bruxelles et mise en lumière des façades des bâtiments qui la bordent, ainsi que de la place du Musée, du Musée d'Art ancien (ou Musée Oldmasters) et de la Cour des comptes.

PONT DU JUBILÉ

○ Rénovation complète du pont du Jubilé, classé, sur le site de Tour & Taxis, visant l'amélioration de la sécurité et le confort de la mobilité active dans le respect du patrimoine architectural.

FOCUS SUR L'ARCHÉOLOGIE

Les archéologues d'Urban œuvrent activement à la sauvegarde du patrimoine archéologique bruxellois en menant des recherches préventives lors de travaux de construction ou de rénovation, afin de protéger les vestiges enfouis ou dissimulés. Leur travail ne se cantonne pas uniquement au sous-sol, mais s'étend également aux bâtiments de l'Ancien Régime, qui bénéficient des mêmes techniques d'enregistrement avant leur transformation ou démolition, permettant ainsi de documenter l'évolution architecturale des quartiers.

LES CHANTIERS ARCHÉOLOGIQUES

70

chantiers archéologiques menés, dont 46 chantiers ont débuté en 2023

2

chantiers mixtes
(bâti + sous-sol)

22

chantiers – archéologie du sous-sol,
dont 11 chantiers ont débuté
en 2023

46

chantiers – archéologie du bâti,
dont 35 chantiers ont débuté
en 2023

LE LABORATOIRE ARCHÉOLOGIQUE D'URBAN



Les objets découverts sur les sites archéologiques de la Région bruxelloise sont traités au sein du laboratoire archéologique d'Urban.

- 2.985 objets traités et repris dans la collection archéologique.
- Analyse du contenu d'un récipient provenant du Parking 58 à Bruxelles – présence de fibres d'origine animale, peut-être de la laine – réalisée par l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA), à la demande d'Urban, et analyse complémentaire en cours à l'Institut des Sciences naturelles visant à déterminer l'animal dont proviennent ces fibres.
- Technique de restauration d'une petite cruche en céramique blanche recouverte d'émail vert et jaune provenant de l'impasse Saint-Nicolas à Bruxelles.

Restauration d'une petite cruche provenant de l'impasse Saint-Nicolas à Bruxelles : utilisation d'agrafes pour maintenir les fragments en place pendant la prise de la colle. © urban.brussels

ARCHÉOLOGIE DU BÂTI

- Analyse archéologique de la façade de la maison, rue des Éperonniers 61 à Bruxelles: documentation de la façade et proposition de restauration de la finition d'origine en fausses briques. Un exemple de la manière dont une étude archéologique du bâti aboutit à de nouvelles propositions en vue de la restauration de la façade d'origine dans sa splendeur d'antan, plutôt que l'enduit blanc du 19^e siècle.
- Marché au Charbon 37-39 à Bruxelles: documentation archéologique complète du bâti, datant de la période juste après le bombardement de Bruxelles – datation dendrochronologique 1695-1696, utilisation de briques importées –, chantier typique de la fin du 17^e siècle.

ARCHÉOLOGIE DU SOUS-SOL

- Accompagnement archéologique (documentation complète) de différents chantiers relatifs à la première enceinte, rue Léopold 25 et rue du Vieux Marché aux Grains à Bruxelles.
- Découverte d'ossements humains provenant du cimetière du couvent de Jéricho lors des travaux sur le terrain de De Markten, rue du Vieux Marché aux Grains à Bruxelles.



Sépulture mise au jour sur le terrain de De Markten, rue du Vieux Marché aux Grains à Bruxelles, provenant du cimetière du couvent de Jéricho, photo 2023. © urban.brussels

LES CHIFFRES CLÉS DES INVENTAIRES

AU 31.12.2023

Les inventaires du patrimoine permettent de recenser de manière scientifique et méthodique nos connaissances sur le patrimoine régional et sont le fruit d'un travail long et rigoureux réalisé par les équipes d'Urban et leurs partenaires.

Certains inventaires possèdent un caractère légal, ce qui leur confère une importance particulière dans le cadre des procédures d'instruction des permis d'urbanisme. Les équipes d'Urban travaillent quotidiennement à leur actualisation et au développement de nouveaux inventaires, afin de poursuivre

l'ambition de cartographier et valoriser notre patrimoine régional. ○ En 2023, des avancées significatives ont été réalisées pour enrichir ces inventaires. Ces initiatives témoignent de la volonté d'Urban de préserver et de promouvoir un patrimoine diversifié et en constante évolution.

INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL

INVENTAIRE DU PATRIMOINE MOBILIER

26.655

fiches descriptives

44.468

objets architecturaux répertoriés

81.795

objets iconographiques

129

collections répertoriées et/ou partenaires associés au projet

61.179

objets culturels répertoriés, soit 8.169 de plus qu'en 2022

20.065

objets illustrés publiés, soit 5.890 de plus qu'en 2022

ACTUALITÉS

- Développement et publication de l'inventaire architectural de Koekelberg.
- Entame de l'inventaire thématique consacré au patrimoine architectural contemporain (1939-1999).

ACTUALITÉS

- Focus sur l'art dans l'espace public, enrichi progressivement par plusieurs collections communales.
- Focus sur la collection du Musée Charlier, encore trop méconnue, qui met en valeur la période Art nouveau.
- Focus sur la collection du Centre Belge de la BD, avec 2.000 planches de bandes dessinées publiées.
- Focus sur les collections d'art religieux, incluant notamment une collection méconnue et pourtant importante: celle du Musée du CPAS de la Ville de Bruxelles.

732

arbres actualisés dans l'inventaire
des arbres remarquables

47

sites actualisés dans
l'inventaire des sites

101

ascenseurs attestés
à valeur historique

101

fiches descriptives

878

adresses reprises dans
la base de données

ACTUALITÉS

○ 2023 marque la mise en ligne du site
elevators.heritage.brussels



Arbres aux abords de l'ancienne Royale Belge à Watermael-Boitsfort,
photo 2020. Maxime Delvaux © urban.brussels



Ascenseur historique Art nouveau des Anciennes assurances
« The Gresham Life Assurance » / Musées Royaux des Beaux-Arts de
Belgique, place Royale à Bruxelles, classé depuis le 21 octobre 1993,
photo 2024. © Homegrade

24

dossiers repris à l'inventaire
du patrimoine culturel
immatériel de la
Région bruxelloise,
initié en 2017

dont le dernier en date
en 2023, relatif à la culture
du clubbing bruxellois



ACTUALITÉS

- Traitement et accompagnement du dossier de la culture du clubbing à Bruxelles en vue de son inscription à l'inventaire.
- Préparation et introduction de la candidature du Théâtre Royal de Toone au « Label Européen du Patrimoine ».
- Introduction de la candidature de « la culture foraine » en Belgique et en France à l'UNESCO, en vue d'une inscription sur la Liste représentative du Patrimoine culturel immatériel en 2024.
- Préparation de deux candidatures bruxelloises à l'UNESCO, « la tradition des tapis de fleurs » et « les marionnettes à tringles », en vue d'une inscription sur la Liste représentative du Patrimoine culturel immatériel en 2025.

Marionnette « ange » du Théâtre Royal de Toone à Bruxelles, labellisé « Patrimoine européen » en 2024, photo 2017.
© KIK-IRPA – urban.brussels

LE SECRÉTARIAT DE LA CRMS

En accord avec la présidence, le secrétariat de la Commission royale des Monuments et des Sites (CRMS) établit les ordres du jour et les procès-verbaux des séances.

Il documente les demandes soumises à l'avis de la CRMS, prépare une présentation illustrée de chaque dossier, participe aux séances, rédige les avis rendus, organise les visites d'immeubles et de sites, les réunions de travail et de projet ainsi que des groupes de réflexion.

Il tient à jour les dossiers de la CRMS, assure leur archivage, tient à jour les instruments de travail (base de données, photos, etc.) et le registre de ces dossiers ainsi que des avis rendus. Il veille à publier les avis de la CRMS sur le site web de la Commission.

467

dossiers

155

avis dans le cadre de demandes de permis unique (PU) dont :

97 avis conformes

27 avis préalables à l'introduction d'une demande de permis unique

2 demandes de compléments d'information

7 avis dans le cadre de suivi après permis unique délivré

1 avis dans le cadre de plans de gestion patrimoniale

6 avis dans le cadre de plans de gestion nature

15 demandes d'avis *

259

avis dans le cadre de demandes de permis d'urbanisme dont :

226 avis

7 demandes d'avis *

20 demandes d'avis **

6 avis sur d'autres plans d'urbanisme : RRUZ, RRU, PRDD, PCD, CQD, PRAS, RCU, RCUZ, PAD

33

prises de position de la CRMS et participations à des réunions de projet

19

avis dans le cadre de procédures de classement / d'inscription sur la liste de sauvegarde dont :

18 avis rendus

1 demande d'avis *

1

dossier dans le cadre de réflexions générales (Manuel Espaces Publics)

20

séances plénières (17 séances plénières + 3 extraordinaires)

Demandes d'avis traitées administrativement par le secrétariat de la CRMS (Urban), sans avis de la CRMS, en raison : * soit de l'impossibilité pour la CRMS de réunir le quorum pendant les congés scolaires d'été; ** soit parce que la demande est hors des dispositions du CoBAT.

⑦ RÉNOVATION URBAINE

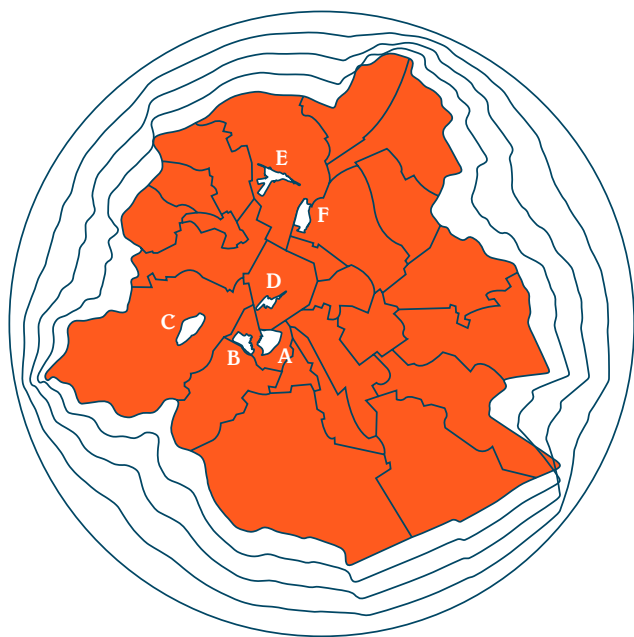
À l'aide des différents outils de revitalisation urbaine, Urban contribue de façon durable, avec une vision à long terme, à l'amélioration de la qualité de vie des Bruxelloises et Bruxellois, prioritairement dans les quartiers fragilisés. ○ Dans ce cadre, les équipes d'Urban assurent quotidiennement le suivi du financement, de la gestion et des étapes de réalisation des différents outils de revitalisation urbaine tels que les Contrats de quartiers durables (CQD), les Contrats de rénovation urbaine (CRU), la Politique de la Ville (PdV) et tout récemment les nouveaux Contrat d'axe et Contrat d'îlot (CACI). Elles assurent également l'octroi des primes et subsides visant à l'amélioration du bâti bruxellois et gèrent notamment le nouveau régime des primes Renolution. ○ À l'image des années précédentes, 2023 a vu une fois de plus de belles et nombreuses opérations se concrétiser, tant dans le cadre des différents programmes de revitalisation urbaine pilotés par Urban, que dans la gestion du nouveau régime des primes, dont le succès a augmenté la charge de travail de ses équipes.



LES CONTRATS DE QUARTIERS DURABLES (CQD)

Les CQD sont des programmes menés en partenariat avec les communes, et auxquels les habitantes et habitants sont étroitement associés, permettant d'améliorer le cadre de vie des citoyennes et citoyens par des réalisations concrètes, comme l'aménagement d'espaces publics, de parcs, la production de logements, d'équipements collectifs ou encore de proximité.

Ils fédèrent également une large gamme d'actions contre la précarité et l'insalubrité dans les logements, menées par de nombreuses associations.



BILAN DES RÉALISATIONS

A

« PARVIS-MORICHAR » (SAINT-GILLES)

○ Rénovation du parc Pierre Paulus, classé en 1997, en un parc urbain favorisant la cohésion sociale entre des générations très diverses grâce à la création de plusieurs espaces de jeux reliant l'école « Nouvelle », la réalisation d'un nouvel espace pour les seniors, la rénovation du boulodrome ainsi que le réaménagement de l'étang. Le projet a été réalisé dans le plus grand respect du caractère originel du parc.

○ Réaménagement de la place Marie Janson en véritable parc urbain composé d'espaces ludiques, d'équipements sportifs, d'aires de pique-nique, de repos et de rencontres. Le projet a également permis le réaménagement et la piétonnisation de deux rues adjacentes : la rue de Moscou et la rue Jourdan.

B

« BOSNIE » (SAINT-GILLES)

○ Requalification architecturale et paysagère de l'ancien site de l'ECAM (École centrale des Arts et Métiers) en un projet multifonctionnel citoyen comprenant un parc, plusieurs ateliers, des équipements sportifs, une crèche ainsi que des espaces d'accueil pour les jeunes, dont une scholathèque.

« BIESTEBROECK » (ANDERLECHT)

○ Construction d'une annexe dans le parc Rauter, mettant à disposition du quartier une salle polyvalente pour des cours de sports doux ou des animations, une cafétéria munie d'une terrasse, une cuisine ainsi qu'un local destiné à l'entretien du parc.

○ Réaménagement des espaces verts partagés depuis le square Elsa Frison jusqu'à la rue de Biestebroek, connectant la chaussée de Mons aux balades présentes au bord du canal, incluant une zone sportive au square Elsa Frison ainsi que la création de deux plaines de jeux, favorisant la mobilité douce et l'intégration de la problématique des inondations.

CQD « Parvis-Morichar » à Saint-Gilles, réaménagement du parc Pierre Paulus et rénovation du boudrome par les bureaux Ledroit Pierret Polet et Pigeon Ochej Paysage, photo 2024. Séverin Malaud © urban.brussels



CQD « Biestebroek » à Anderlecht, annexe polyvalente dans le parc Rauter par noAarchitecten, photo 2023. Séverin Malaud © urban.brussels

CQD « Bosnie » à Saint-Gilles, reconversion du site de l'ECAM par AgwA, nommé lors de la 1^{er} édition du Brussels Architecture Prize, photo 2023. Séverin Malaud © urban.brussels



CQD « Reine-Progrès » à Schaerbeek, transformation et réaménagement d'un ancien entrepôt et bâtiment résidentiel en un pôle de formation par Vanden Eeckhoudt-Creyf architectes, photo 2023. Séverin Malaud © urban.brussels

CQD « Jonction » à Bruxelles-Ville, complexe sportif Cynthia Bolingo par MDW Architecture, photo 2023. Séverin Malaud © urban.brussels

D

« JONCTION » (BRUXELLES- VILLE)

- Réaménagement du parc des Briggittines en un nouvel espace public de rencontres, de détente et de jeux de 3.000 m² et réalisation d'un « atelier bois et métal » le long de la rue du Miroir. Un projet abouti à la suite d'un long processus participatif avec tous les acteurs et actrices du quartier.
- Création d'un espace rue Terre-Neuve 83 comprenant un espace de street workout, un potager collectif, un parvis ainsi que la construction du complexe sportif Cynthia Bolingo.

E

« BOCKSTAEL » (LAEKEN)

- Construction de 16 logements passifs comprenant un équipement collectif au rez-de-chaussée, co-financés par le CPAS de la Ville de Bruxelles, boulevard Émile Bockstaël 160.

F

« REINE- PROGRÈS » (SCHAERBEEK)

- Financement de l'acquisition permettant la reconversion d'un bâtiment rue Masui 186 en une infrastructure de formation aux métiers liés à l'aménagement du territoire et du logement via le renforcement des formations en insertion socioprofessionnelle.



12^E SÉRIE

Le 8 décembre 2022,
le Gouvernement a approuvé
les programmes opérationnels
et le démarrage de la phase
d'exécution de la 12^e série
des CQD au 1^{er} janvier
2023.

« VERSAILLES »
(BRUXELLES-VILLE)

○
« DEUX CITÉS »
(FOREST)

○
« CITÉ MODERNE »
(BERCHEM-
SAINTE-AGATHE)



13^E SÉRIE

Le 7 décembre 2023, le
Gouvernement a approuvé les
programmes opérationnels
et le démarrage de la phase
d'exécution de la 13^e série
des CQD au 1^{er} janvier
2024.

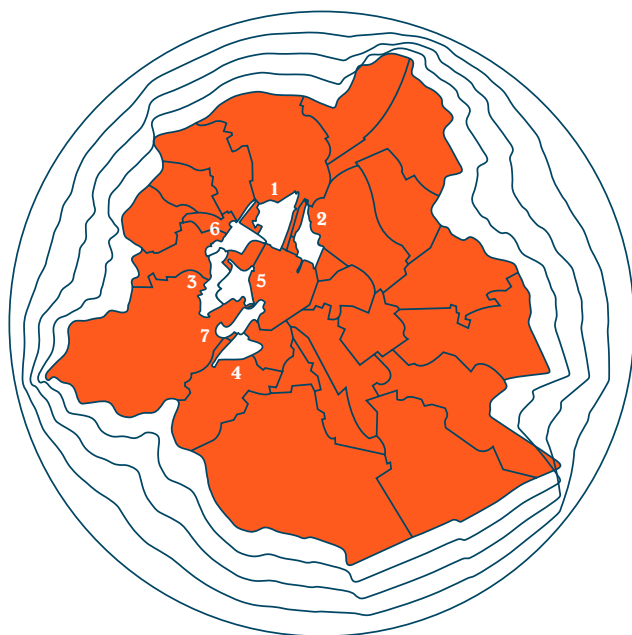
« PETITE SUISSE »
(IXELLES)

○
« CONSCIENCE »
(EVERE)

○
« VILLAS DE
GANSHOREN »
(GANSHOREN)

LES CONTRATS DE RÉNOVATION URBAINE (CRU)

Les CRU sont des programmes aux objectifs similaires aux CQD, mais qui s'étendent, quant à eux, sur le territoire de plusieurs communes. Ils sont menés par plusieurs opérateurs régionaux et communaux sous le pilotage de la Région. Ces programmes mettent l'accent sur l'espace public ainsi que le maillage urbain et visent à améliorer les liens entre différentes zones de la ville ainsi qu'à réduire les fractures entre différents territoires urbains. Les équipes d'Urban assurent quotidiennement leur mise en œuvre opérationnelle, en collaboration avec Perspective. BRUSSELS, qui est responsable de leur programmation.



BILAN DES RÉALISATIONS

CRU 1

CITROËN- VERGOTE (BRUXELLES-VILLE / MOLENBEEK- SAINT-JEAN)

- Octroi du permis d'urbanisme pour le réaménagement du square Laekenveld et la création d'un accès vers le parc de Tour & Taxis.
- Démarrage de l'étude de réaménagement de la rue Picard.
- Approbation par le Gouvernement de l'avant-projet du hall sportif Vergote, qui sera construit le long de la courbe de giration du bassin Vergote et qui accueillera des sportives et sportifs de diverses disciplines (multisport, gymnastique, escalade) sur environ 6.000 m².
- Attribution du marché de travaux pour la construction de la future salle de concert destinée au Magasin 4 et démarrage du chantier.
- Octroi du permis d'urbanisme modificatif pour le réaménagement du Monument au Travail. Les travaux relatifs à la partie située en rive droite, ne nécessitant pas de permis, avaient déjà démarré à l'automne 2023.



CRU 1 « Citroën-Vergote », projet de construction de la future salle de concert du Magasin 4 à Bruxelles-Ville par CENTRAL office for architecture and urbanism. © CENTRAL office for architecture and urbanism

CRU 2

BRABANT-NORD- SAINT-LAZARE (SCHAERBEEK / SAINT-JOSSE-TEN- NOODE)

○ Activation d'une occupation temporaire à l'ancienne synagogue, rue Rogier 126 à Schaerbeek, avant sa transformation en un centre socio-culturel (école de hip-hop), portée par l'asbl Souterrain Production et financée par un appel à projet du CQD « Petite Colline ».

○ Inauguration des tunnels Rogier à Saint-Josse-ten-Noode.

○ Appel à auteurs de projet pour la création du pôle petite enfance, rue d'Hoogvorst 2 à Schaerbeek, et obtention d'un financement FEDER 2021-2027.

○ Introduction de la demande de permis d'urbanisme pour la création du pôle étudiants, place de la Reine 14-16 à Schaerbeek, et lancement de la procédure du marché de travaux. Déménagement de l'antenne de quartier du CRU dans l'occupation temporaire « Tempo'Reine » d'un des bâtiments du futur pôle étudiants.

○ Introduction de la demande de permis d'urbanisme pour l'aménagement de la place de la Reine à Schaerbeek, porté par Bruxelles Mobilité.

○ Attribution du marché des travaux concernant le projet de végétalisation des talus de voies ferrées situés entre la Gare du Nord et l'avenue de la Reine, porté par Bruxelles Environnement.

○ Approbation par le Conseil communal du dossier de soumission des travaux pour l'amélioration du parc Saint-François, rue de la Poste 53 à Saint-Josse-ten-Noode, pour lesquels un permis unique avait été octroyé fin 2022.

GARE DE L'OUEST (ANDERLECHT / MOLENBEEK- SAINT-JEAN)

- Octroi du permis d'urbanisme pour le réaménagement du square Vandervelde, du square Albert 1^{er} et du tronçon de la chaussée de Mons situé entre les deux, à Molenbeek-Saint-Jean.
- Octroi du permis d'urbanisme pour le réaménagement de l'ancienne Maison du Peuple d'Anderlecht en logements et espace de cohésion sociale, chaussée de Mons 423-427.
- Octroi du permis d'urbanisme pour la création de la nouvelle caserne SIAMU et d'un équipement sportif, chaussée de Mons 409 à Anderlecht.
- Ouverture d'un pavillon temporaire dans le parc de l'Ouest, activé par l'asbl Toestand jusqu'au moment du réaménagement définitif du parc.



CRU 4 «Avenue du Roi», future halle alimentaire et logements étudiants, rue Théodore Verhaegen à Saint-Gilles, par V+ architecture. © V+ architecture

- Désignation du groupe d'architectes composé de Nicolas Willemet, Guillaume Vanneste et de l'agence «grue.» pour la mission d'études du réaménagement de la place Beekkant à Molenbeek-Saint-Jean.

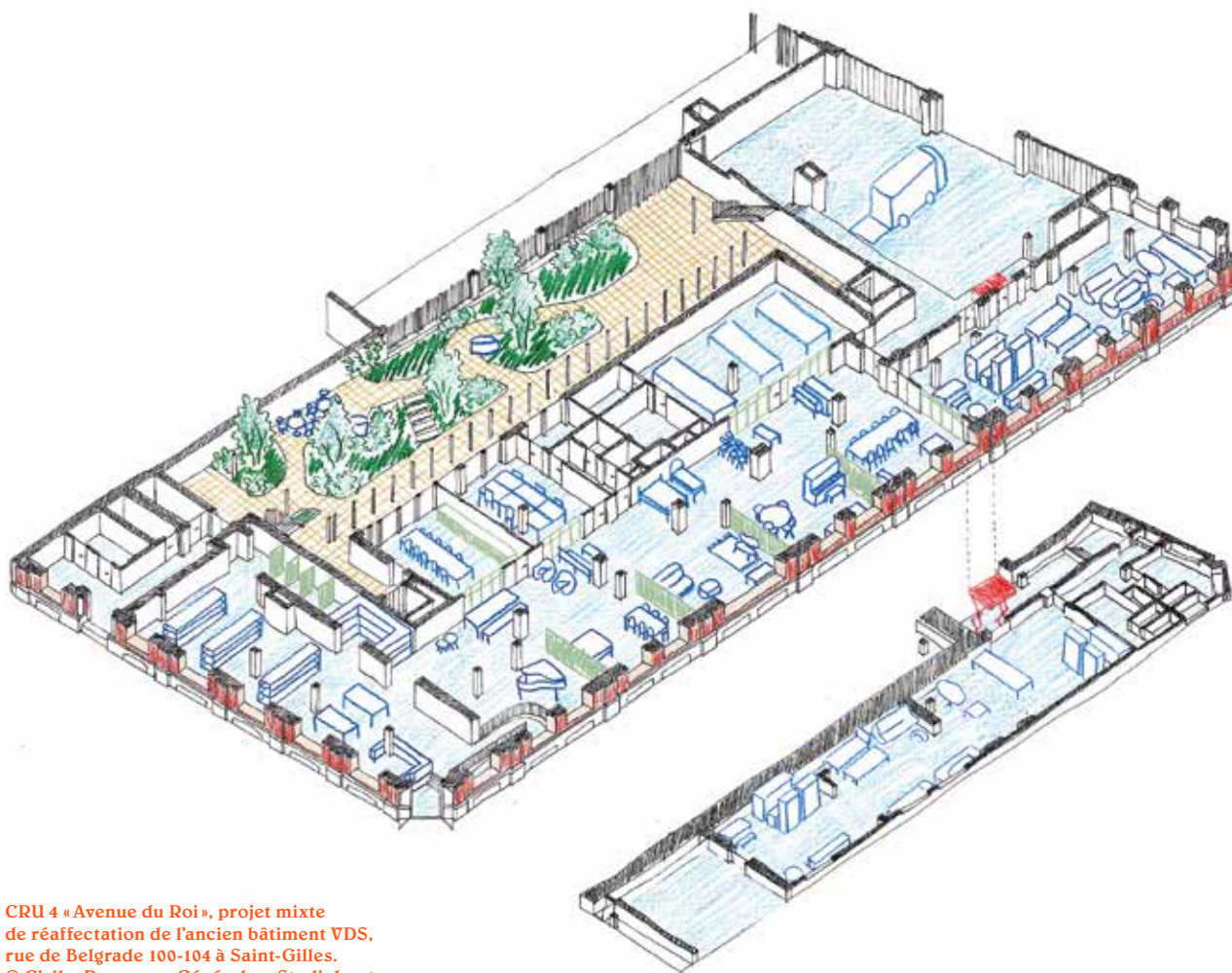
AVENUE DU ROI (FOREST / SAINT-GILLES)

- Octroi du permis d'urbanisme pour le projet mixte de création d'un pôle économique dédié à l'alimentation saine et durable (halle alimentaire), couplé à des logements étudiants, rue Théodore Verhaegen 164 à Saint-Gilles.
- Organisation d'une séance d'information par Bruxelles Mobilité, dans le cadre du projet de réaménagement complet de l'avenue du Parc sur les communes de Forest et Saint-Gilles, à destination des habitantes, habitants, usagères et usagers du quartier.
- Organisation d'ateliers par Beliris, avec des enfants, dans le cadre du projet Chassart, future Cité de la petite Enfance, avenue Van Volxem 400-402 à Forest.
- Désignation de l'association momentanée des bureaux d'études Ciril + Democo + Générale + Studiobont + Ney & Partners Wow + D2S + iVec Architectuur & Energie + Cénergie + Atelier Cup, pour le projet mixte de réaffectation de l'ancien bâtiment VDS, rue de Belgrade 100-104 à Saint-Gilles, en une ressourcerie au rez-de-chaussée et en logements conventionnés aux étages. Projet porté par Citydev et la commune de Saint-Gilles.

- Acquisition par la Région du parking en sous-sol du Movy Club, rue des Moines 21-23 à Forest, dans le cadre de la réhabilitation de cet ancien cinéma.
- Octroi du permis d'urbanisme pour la rénovation et l'extension du Movy Club, ancien cinéma de quartier, et acquisition par la Région du parking en sous-sol, rue des Moines 21-23 à Forest.



CRU 4 « Avenue du Roi », projet Chassart, future
Cité de la petite Enfance, avenue Van Volxem
à Forest, par OUEST Architecture et Jan Minne.
© OUEST Architecture



CRU 4 « Avenue du Roi », projet mixte
de réaffectation de l'ancien bâtiment VDS,
rue de Belgrade 100-104 à Saint-Gilles.
© Ciril + Democo + Générale + Studiobont
+ Ney & Partners Wow + D2S + iVec Architectuur
& Energie + Cénergie + Atelier Cup

HEYVAERT- POINCARÉ (ANDERLECHT / MOLENBEEK- SAINT-JEAN / BRUXELLES-VILLE)

○ Approbation par le Collège des Bourgmestre et Échevins de la Ville de Bruxelles du masterplan du Stade Vander Putten et octroi du permis d'urbanisme à la Ville de Bruxelles pour les aménagements extérieurs du stade.

○ Avis positif de la Commission de concertation pour la création d'un pôle productif de type culturel, artistique et créatif, rue de Manchester 13-19 et rue de Birmingham 30 à Molenbeek-Saint-Jean, dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme déposé par la Société d'Aménagement Urbain (SAU) en tant que maître d'ouvrage délégué pour la Région.

○ Approbation par le Conseil communal d'Anderlecht du mode de passation et des conditions du marché de travaux relatif au développement d'une liaison pour les modes actifs ainsi que l'aménagement des alentours du pont Ropsy Chaudron et du quai Demets à Anderlecht.

○ Adjudication des marchés de travaux pour la réalisation de logements assimilés sociaux avec un équipement en rez-de-chaussée, rue de la Bougie 34-36 à Anderlecht. Projet porté par la Direction du Patrimoine immobilier de Bruxelles Synergie.

○ Octroi des permis d'urbanisme à Bruxelles Environnement relatifs à l'îlot prioritaire du futur parc de la Sennette, rue du Chimiste 28-30 à Anderlecht, ainsi qu'aux îlots Mégissiers-Bougie et Rosée-Petite Poterie.

AUTOUR DE SIMONIS (MOLENBEEK- SAINT-JEAN / KOEKELBERG)

○ Démarrage des projets suite au 2^e appel à projets socio-économiques conjoint au CRU 6 et au CQD « Jacquet », lancé par la commune de Koekelberg. Parmi eux, quatre projets sont soutenus par le CRU 6 : Les Amis d'Accompagner, Brussel Brazilian Jiu-Jitsu Academy (BBJA), Convivence et Schoolgrappling.

○ Finalisation de l'étude globale de redéveloppement de l'îlot Neep-Stepman par les bureaux d'études 51N4E/League, portée par la commune de Koekelberg.

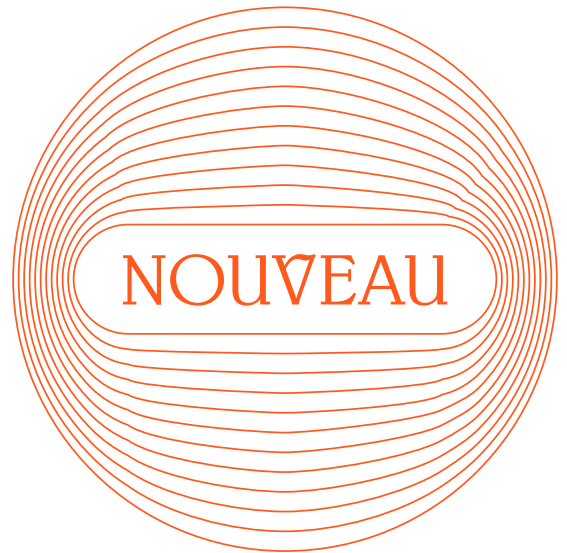
○ Acquisition par la Région des deux terrains suivants : place Eugène Simonis 11-13 à Koekelberg, pour la construction d'un équipement socio-économique culturel d'ampleur régionale, et rue de la Lys 70-78 à Molenbeek-Saint-Jean (parcelle SNCB), en vue de la création de la promenade de la Lys et d'une passerelle Belgica-Lys.

AUTOUR DE GARE DU MIDI (ANDERLECHT / BRUXELLES-VILLE / SAINT-GILLES)

○ Approbation par le Gouvernement du programme du CRU 7 et du rapport sur les incidences environnementales, organisation d'une visite de presse visant à élargir la communication et les dynamiques autour de ce nouveau programme et démarrage des projets et opérations par le CRDT (Comité régional de développement territorial) avec l'ensemble des partenaires.

○ Lancement du diagnostic économique du quartier, mené par hub.brussels, relatif à l'intégration de la thématique économique dans les programmes de rénovation urbaine, et finalisation de la première phase de l'étude, visant à étudier les réglementations existantes et à réaliser des benchmarkings.

○ Organisation d'un comité d'avis pour la sélection des bureaux concernant l'étude de faisabilité programmatique, technique et financière sur les quadrilatères (espaces situés sous les voies ferrées entre la Gare du Midi et la petite ceinture).



STEPHENSON- REINE (BRUXELLES-VILLE / SCHAERBEEK)

2023 était également synonyme de démarrage pour ce nouveau CRU « Stephenson-Reine », approuvé par le Gouvernement en 2022, dont la zone d'étude de 150 ha s'étend :

- sur les quartiers résidentiels et mixtes à l'ouest du Domaine royal et à l'est de la voie ferrée ;
- sur les grandes infrastructures de mobilité routières et ferroviaires ;
- sur les poches industrielles (Zones d'entreprises en milieu urbain – ZEMU) qui composent cette zone.

L'accent de ce nouveau CRU est mis sur le maillage urbain ainsi que sur la création d'équipements participant à la transition économique et écologique de la ville.

○ 2023 a donc vu démarrer la phase d'étude visant à réaliser un diagnostic et à dégager les priorités et enjeux pour les quartiers du CRU 8, réalisée par les bureaux d'études Studio Tuin en Wereld + KADERSTUDIO + Latitude avec ABO + LOOP suite à leur désignation fin 2022.

LA POLITIQUE DE LA VILLE (PDV)

La PdV est un outil régional de revitalisation urbaine visant à lutter contre le sentiment d'insécurité à travers l'aménagement du territoire et le développement des quartiers. Ses deux axes soutiennent également la création de logements et d'équipements collectifs, l'aménagement d'espaces publics, mais aussi toute une série d'initiatives à l'égard de la lutte contre la précarité et la dualisation sociétale.

ACTUALITÉS

AXE 1

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Réception de deux logements assimilés au logement social (un appartement de deux chambres et un appartement de trois chambres) à Saint-Josse-ten-Noode fin 2022.
- Approbation par le Gouvernement :
 - d'un projet d'acquisition d'immeubles à l'abandon pour un budget de 358.829 € au profit de la commune de Molenbeek-Saint-Jean ;
 - de quatre projets de rénovation d'immeubles insalubres ou inadaptés pour un budget total de 2.029.680 € au profit des communes d'Auderghem, de Forest et de Watermael-Boitsfort ainsi que du CPAS de la Ville de Bruxelles.
- Clôture de trois projets d'acquisition d'immeubles à l'abandon à Molenbeek-Saint-Jean et Schaerbeek pour un montant total de subvention régionale de 931.907 €.

AXE 2

LE DÉVELOPPEMENT DES QUARTIERS

ANDERLECHT

- Attribution du marché de scénographie du Musée de la Résistance, rue Van Lint 14, au bureau d'étude FP Architectes, déjà en charge de la conception du projet.

SCHAERBEEK

- Démarrage des travaux relatifs à la transformation de l'ancien cinéma Élite, la maison adjacente et le théâtre Scarabaeus en un équipement socio-culturel, chaussée de Haecht 296. Cofinancé par le CQD « Pogge » (acquisition), l'équipement comporte trois parties distinctes : la nouvelle salle de spectacle « Scarabaeus », l'espace « Shed » polyvalent et flexible ainsi que l'espace mixte « l'Élite » regroupant les futurs bureaux du centre culturel schaarbeekois, un espace bar de quartier, une billetterie, une salle de spectacles et une salle polyvalente.

○ Octroi du permis d'urbanisme pour la transformation de l'ancienne synagogue, rue Rogier 126, en un centre socio-culturel d'environ 700m² (école de hip-hop).

IXELLES

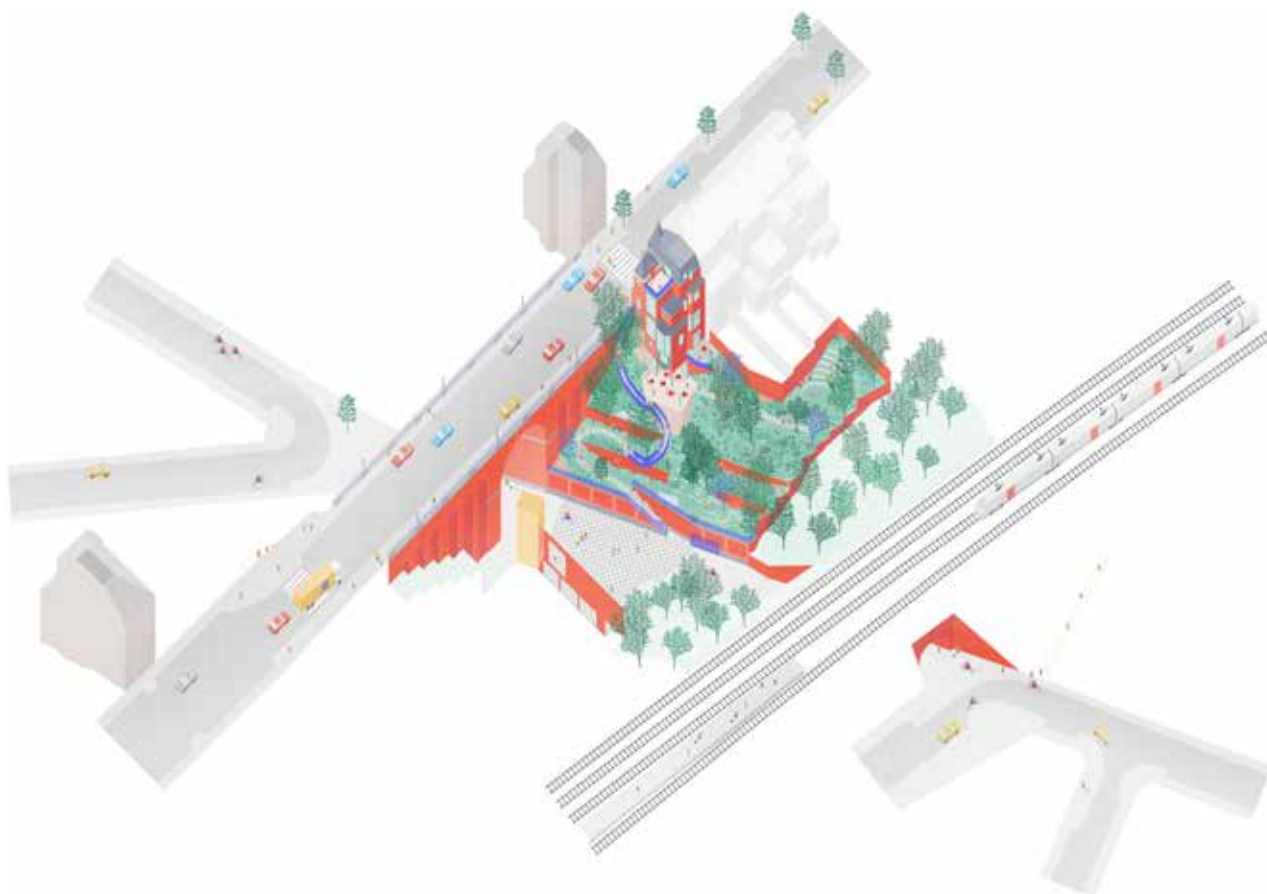
○ Inauguration du projet circulaire « Cygnes », rue des Cygnes 8, au cœur de l'îlot sur le site de Binhôme, consistant en un pocket park public, un kinder café ainsi qu'un habitat communautaire pour seniors.

○ Désignation des bureaux d'études Fallow + Studio Lauka pour l'aménagement du Centre urbain d'Expression et de Création (CUEC), avenue de la Couronne 40.

○ Lancement d'un 3^e appel à projet socio-économique « Matongray » consistant à promouvoir, faciliter et accompagner la création de projets collectifs, citoyens et associatifs au cœur des quartiers Matonge et Gray.

WATERMAEL-BOITSFORT

○ Octroi du permis d'urbanisme pour le réaménagement d'une plaine de jeux et la construction d'une petite infrastructure de quartier liée à la thématique vélo, rue Dries.



PdV – Axe 2, projet d'aménagement du Centre urbain d'Expression et de Création (CUEC), avenue de la Couronne à Ixelles, par Fallow et Studio Lauka. © Fallow + Studio Lauka

LES CONTRAT D'AXE ET CONTRAT D'ÎLOT (CACI)

Le CACI EST un dispositif unique à l'échelle hypra locale, basé sur un ou deux îlots ou sur un axe, accordant une place prépondérante à la participation citoyenne.

Le CACI a plusieurs objectifs principaux tels que la dé-densification et la dés-imperméabilisation des intérieurs d'îlot et des axes, la requalification du bâti, prioritairement par sa rénovation, ainsi que la requalification de l'espace public. Il vise également à intensifier les usages des axes par

l'implémentation de logements, d'équipements publics locaux et d'activités économiques, à mettre en place des dispositifs de lutte contre les effets du réchauffement climatique et, enfin, à garantir une meilleure prise en compte des projets citoyens.

ACTUALITÉS

- Îlot « Querelle » dans le quartier des Marolles
- Îlot / axe « Courtrai-Ostende » dans le quartier des Étangs Noirs

2022

Poursuite de la phase d'étude des deux sites des CACI démarrée en septembre 2022.

2023

Mise en place, en 2023, d'une participation citoyenne importante réalisée par les deux communes concernées, Molenbeek-Saint-Jean et la Ville de Bruxelles, afin de toucher un maximum de citoyennes et citoyens habitant les îlots concernés.

2024

Démarrage des enquêtes publiques fin 2023 et mise en place des Commissions de concertation début 2024.



CACI « Courtrai-Ostende » à Molenbeek-Saint-Jean, situation avant travaux, photo 2022.
Séverin Malaud © urban.brussels

LES ACTUALITÉS RELATIVES AU DROIT DE PRÉEMPTION

Dans l'objectif de répondre aux besoins des Bruxelloises et Bruxellois en matière de logements, d'équipements, d'espaces verts ou encore de valorisation des espaces publics, la préemption a permis à Bruxelles d'activer de nombreuses opportunités foncières et immobilières ces dernières années.

Pour ce faire, un droit de préemption spécifique est établi par le CoBAT et de nouveaux périmètres de préemption spécifique sont régulièrement mis en place.

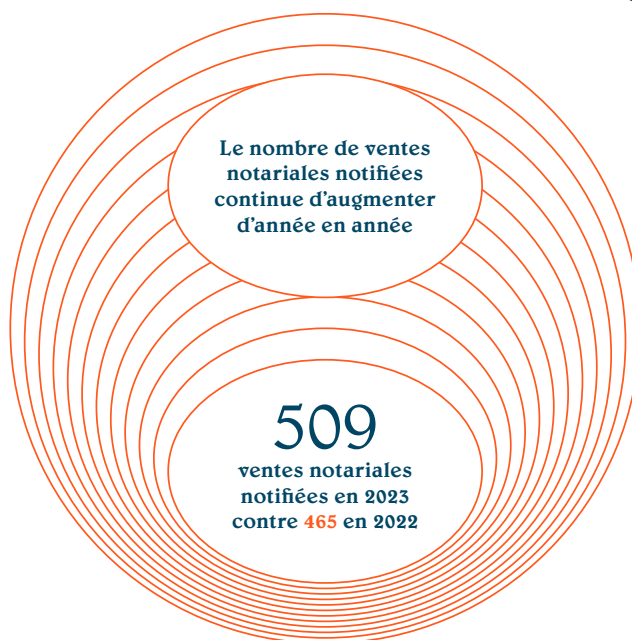
○ Afin d'augmenter son offre en logements abordables, un droit de préemption généralisé portant sur des biens immobiliers de grande taille, présents sur l'ensemble du territoire régional, sera prochainement approuvé par le Gouvernement. Ce droit de préemption

généralisé sera complémentaire au droit de préemption spécifique, lequel constitue le seul régime actuel. Coexisteront ainsi deux régimes de préemption : la préemption généralisée visant exclusivement à la création de logements abordables et la préemption spécifique continuant à soutenir principalement la réalisation de programmes de rénovation de quartiers.

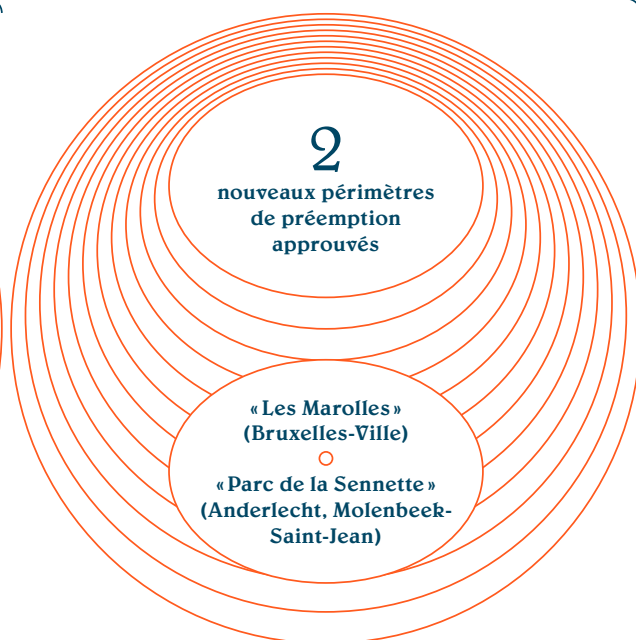
PLATEFORME NUMÉRIQUE

Lancement de la création d'une plateforme numérique en vue d'accompagner la mise en place du droit de préemption généralisé. Son objectif sera de fluidifier le transfert des informations entre les différentes personnes intervenant dans le processus de demande de droit de préemption. La plateforme sera opérationnelle lorsque le droit de préemption généralisé entrera en application.

VENTES NOTARIALES NOTIFIÉES



PÉRIMÈTRES DE PRÉEMPTION



LE POINT SUR LES PRIMES ET SUBSIDES

Urban octroie de nombreux subsides, primes et subventions, que cela soit pour des projets visant à restaurer le patrimoine régional protégé, pour des actions de sensibilisation et d'émulation en matière d'architecture contemporaine et de patrimoine culturel ou encore en vue d'améliorer le bâti bruxellois et la qualité de vie en ville.

Plus de 75 % du budget d'Urban est affecté à l'octroi de subsides, dont une partie conséquente aux outils de revitalisation urbaine. Urban subventionne ainsi Homegrade, la Zinneke Parade, citydev.brussels,

les fondations CIVA et KANAL, la Société d'Aménagement Urbain (SAU), mais aussi des communes, des particuliers ou encore des ASBL.

LES SUBSIDES LIQUIDÉS POUR LES OUTILS DE REVITALISATION URBAINE

Contrats de quartiers durables
(CQD)

25.744.476 €

Contrats de rénovation urbaine
(CRU)

6.734.197 €

Politique de la Ville
(PdV) – Axe 1

1.253.328 €

Politique de la Ville
(PdV) – Axe 2

5.335.335 €



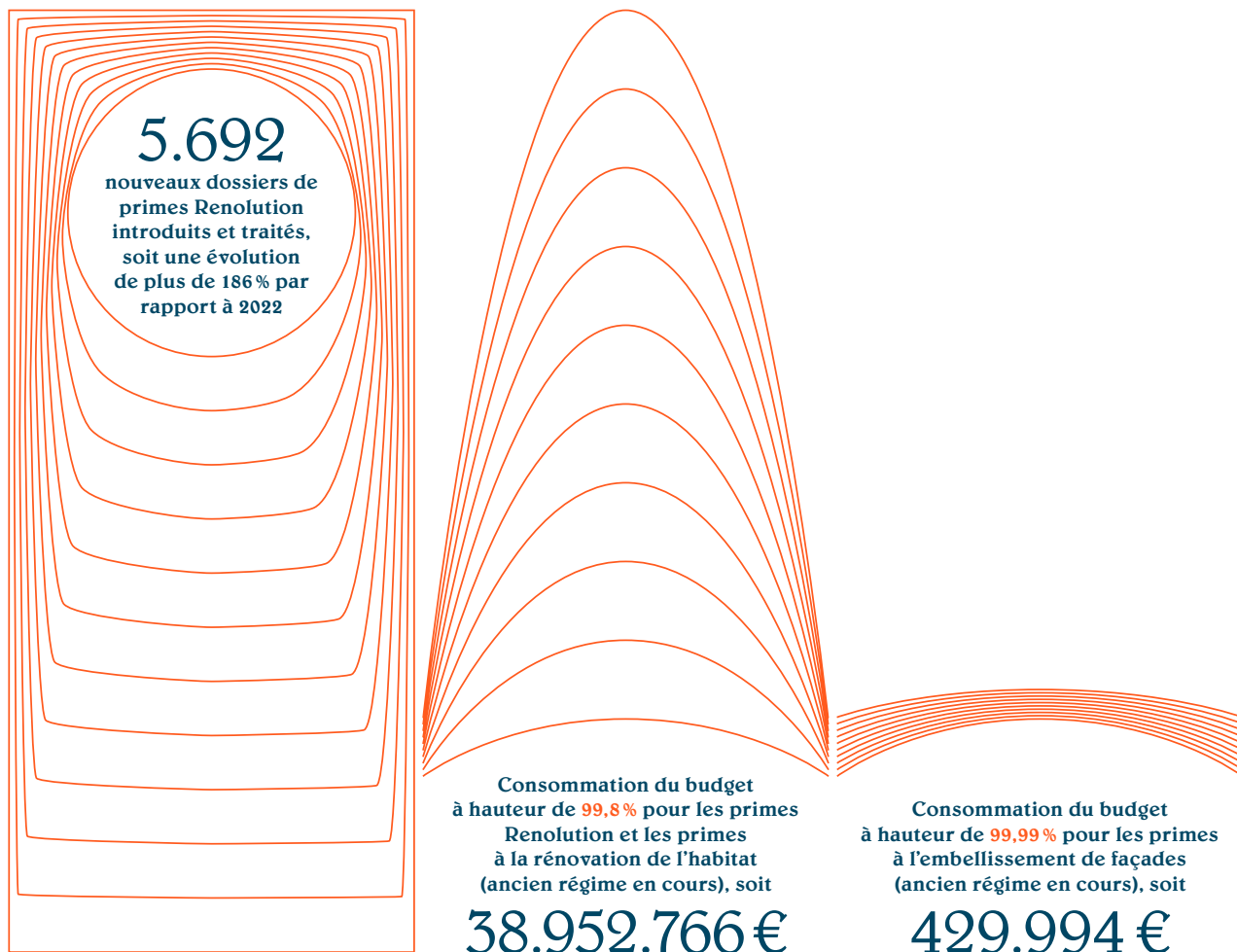
PdV – Axe 2, projet « Cygnes / Kinders Ouders Café (KOC) » à Ixelles, par Karbon' architecture et urbanisme, nommé lors de la 2^e édition du Brussels Architecture Prize, photo 2023. Séverin Malaud © urban.brussels

LES CHIFFRES CLÉS DES PRIMES RENOLUTION

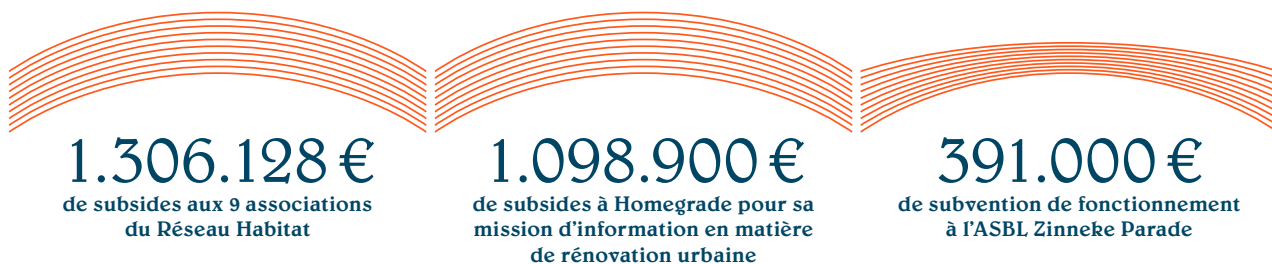
Grâce à l'important succès des primes Renolution, le nombre de dossiers introduits auprès d'Urban a presque triplé en 2023.

○ Les équipes d'Urban ont ainsi fait face à une charge de travail inédite, qu'elles ont admirablement réussi à absorber en assurant une continuité dans le traitement administratif

des demandes au regard du nombre de dossiers introduits en 2023 – 5.692 – contre 1.989 en 2022. La Région a également consenti un effort financier conséquent pour permettre le versement de ces primes et répondre positivement au succès de cette nouvelle politique.



SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DU MILIEU ASSOCIATIF



⑧ EXPERTISE JURIDIQUE

Afin de façonner qualitativement le paysage urbain de notre Région, Urban dispose d'une direction juridique maîtrisant tous les aspects réglementaires liés à ses compétences. ○ Ses missions relatives à la législation en matière d'urbanisme et de patrimoine sont larges et concernent aussi bien la rédaction ou l'adaptation de textes réglementaires que le traitement des recours et la lutte contre les infractions urbanistiques sur le territoire régional. Urban assure également le secrétariat des Collèges d'urbanisme et d'environnement. ○ En 2023, les équipes d'Urban ont, entre autres, continué l'important travail relatif à l'évaluation de la réforme du Code bruxellois de l'aménagement du territoire (CoBAT) et à l'élaboration du nouveau projet de Règlement régional d'urbanisme (RRU), ou encore l'adoption de différents arrêtés du Gouvernement (AG) tels que l'AG qui accompagne l'intégration des communes bruxelloises à la plateforme MyPermit.



LES AVANCÉES RELATIVES AU CODE BRUXELLOIS DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (COBAT)

- L'évaluation de la réforme du CoBAT s'est achevée à la clôture, le dernier trimestre 2023, de la seconde séquence, axée principalement sur les titres relatifs à la planification, le patrimoine et la préemption.
- Une ordonnance modificative du CoBAT a été rédigée courant 2023 en vue d'apporter plusieurs petites adaptations urgentes et diverses.

LE POINT SUR LE RÈGLEMENT RÉGIONAL D'URBANISME (RRU)

- À la suite de son adoption en 1^{re} lecture le 10 novembre 2022, l'enquête publique sur le projet de RRU s'est tenue sur le territoire des 19 communes du 12 décembre 2022 au 20 janvier 2023.
- 1.859 réclamations ont été réceptionnées, dont 1.502 lettres types (28 lettres différentes).



CQD « Abbaye » à Anderlecht, tracé de l'eau, rue du Dries à Forest par Taktyk + INFRA Services + ecorce, photo 2022.
Séverin Malaud © urban.brussels



CQD «Parvis-Morichar» à Saint-Gilles,
réaménagement de la place Marie
Janson par l'AM Studio Paola Vigano
+ VVV architecture urbanisme, photo 2024.
Séverin Malaud © urban.brussels

○ Les instances sollicitées, à savoir Bruxelles Environnement, Brupartners, la Commission royale des Monuments et des Sites (CRMS), le Conseil de l'Environnement (CE), la Commission régionale de la Mobilité (CRM), le Conseil consultatif du Logement (CCL), Bruxelles Mobilité et parking.brussels ont remis un avis ainsi que 17 des 19 conseils communaux.

○ La Commission régionale de développement (CRD) a remis son avis le 30 juin 2023.

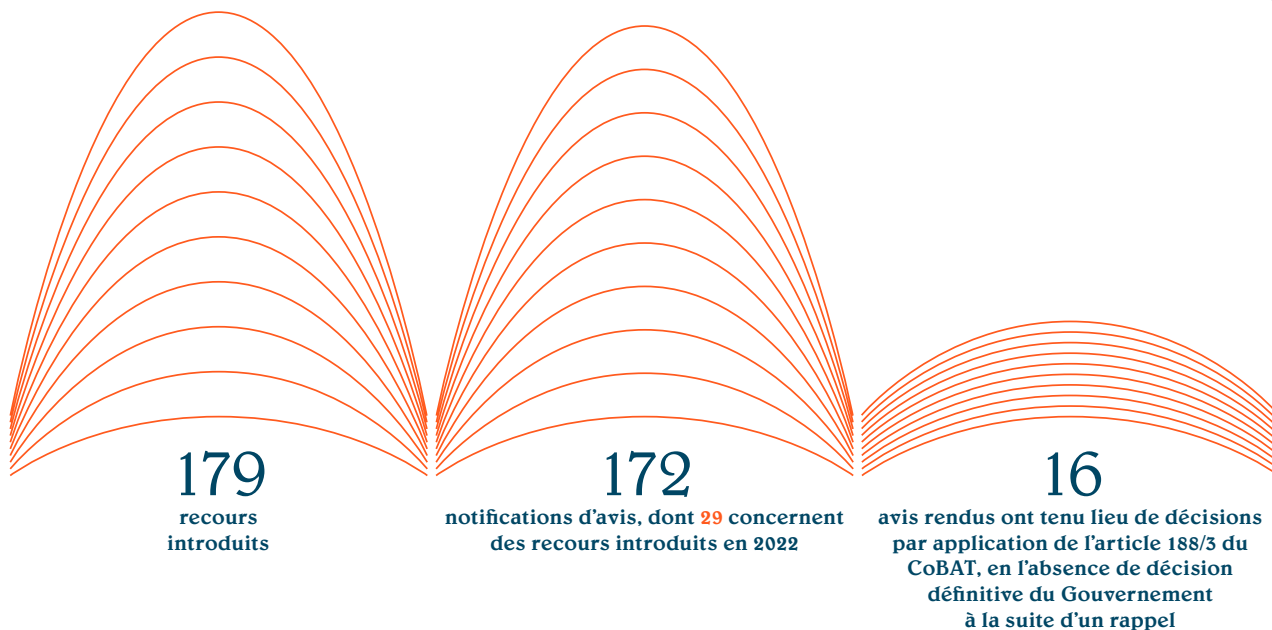
ET ENCORE...

○ L'adoption par le Gouvernement de l'arrêté fixant au 1^{er} juin 2023 la date d'entrée en vigueur, dans les communes de Berchem-Sainte-Agathe, Evere, Koekelberg, Molenbeek-Saint-Jean, Schaerbeek et Woluwe-Saint-Lambert, de l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 31 mars 2022 relatif à la digitalisation des procédures d'instruction des demandes de certificat et de permis d'urbanisme et de lotir et des recours y relatifs régis par les dispositions du CoBAT.

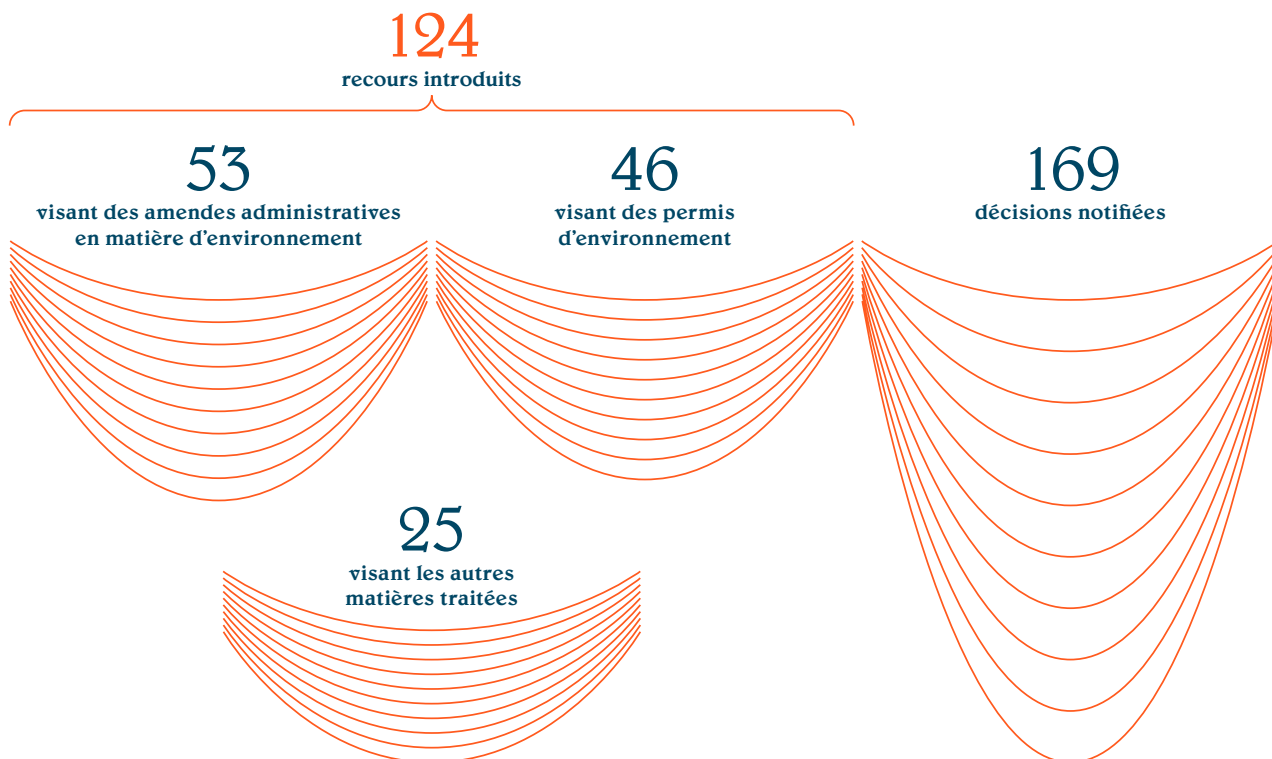
○ L'adoption en 2^e lecture par le Gouvernement le 22 décembre 2023 du nouvel arrêté relatif aux charges d'urbanisme.

LES SECRÉTARIATS DES COLLÈGES D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT

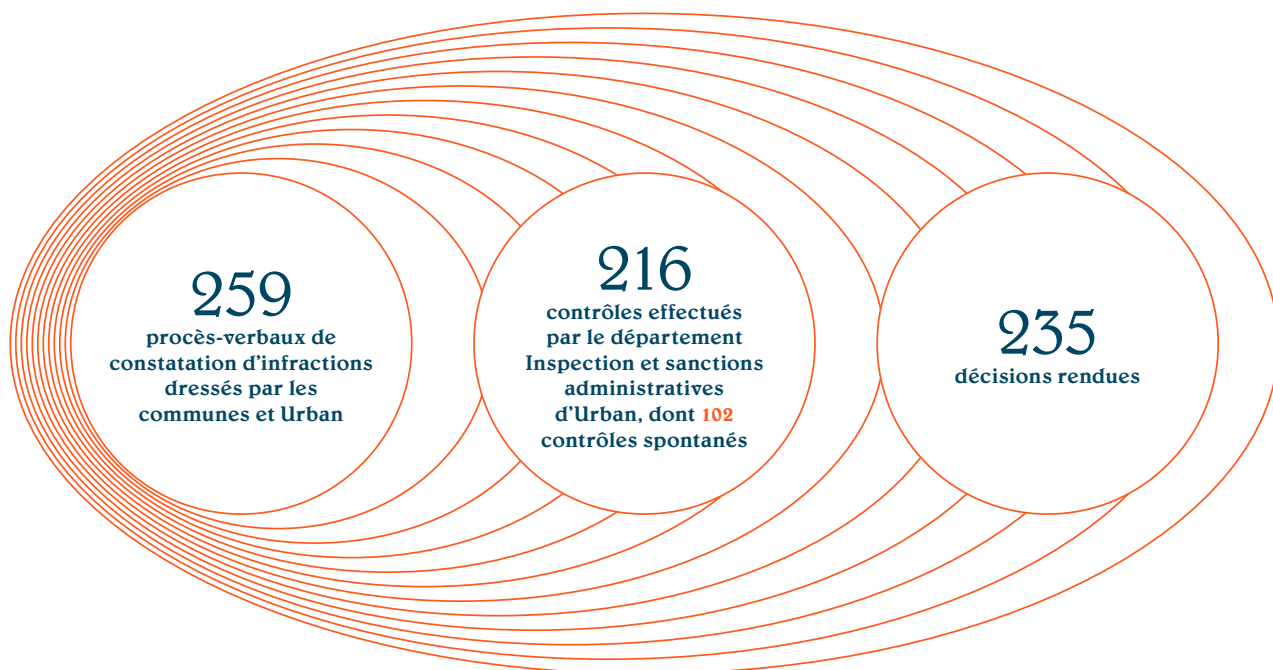
LE SECRÉTARIAT DU COLLÈGE D'URBANISME



LE SECRÉTARIAT DU COLLÈGE D'ENVIRONNEMENT



FOCUS SUR L'INSPECTION ET LES SANCTIONS ADMINISTRATIVES



Réaménagement de la place Fernand Cocq à Ixelles par ARTER architects, photo 2022. Séverin Malaud © urban.brussels

⑨ CONNAISSANCE ET SENSIBILISATION

Urban a pour ambition de se positionner en tant que centre d'expertise, de référence et d'échanges, tant au niveau national qu'international, sur l'urbanisme, l'architecture et le patrimoine, toutes époques confondues. Urban a également pour ambition de stimuler la qualité architecturale et d'informer les citoyennes et citoyens sur ses différentes missions, tout en mettant en valeur les métiers et les réalisations de ses collaboratrices et collaborateurs. ○ Dans cette perspective, Urban initie de nombreuses actions culturelles, élabore des supports didactiques, soutient et met en œuvre des projets de recherche, partageant ainsi ses connaissances avec un public diversifié. ○ Entre la programmation riche et passionnante dédiée à l'Art nouveau, la 2^e édition du Brussels Architecture Prize et les visites exclusives des projets nommés grâce à la 5^e édition de l'archiweek, la 35^e édition des emblématiques Heritage Days/ Journées du Patrimoine, la publication d'un ouvrage inédit dédié à La Royale Belge, mais aussi les nombreux Urban Lunch, la 3^e édition du concours Urban Zoom et les 4^e Urban Archaeology Days, 2023 fut une année culturelle intense pour Urban. ○ Parallèlement, les équipes d'Urban ont poursuivi leur mission de représentation d'Urban à l'international, de sensibilisation du public à travers ses différents canaux de communication et d'enrichissement des plateformes en ligne, renforçant ainsi l'accès aux connaissances et aux ressources de l'administration.



FOCUS SUR LES ÉVÉNEMENTS MAJEURS D'URBAN

ARCHIWEEK

Journées de l'architecture

5^e édition

10.11 → 19.11.2023

- Thématique: « Les projets nommés par le jury du Brussels Architecture Prize »
- Près de **1.500** participantes et participants aux visites guidées sur réservations
- **161** visites guidées, dont **4** tours à vélo
- **6** visites guidées sur l'économie circulaire
- **4** réalisations récentes ouvertes
- **39** lieux différents, dont **27** lieux propres à l'archiweek et **12** lieux partenaires
- **1** soirée d'ouverture, **1** débat, **1** conférence, **1** colloque, **2** workshops intergénérationnels, **3** promenades libres toujours accessibles, **2** expositions, **1** soirée jeux, **1** projection de documentaire
- **12** partenaires
- **10** agences d'architecture ouvertes au public



archiweek 2023, projet GRAB à Schaerbeek, reconversion d'un ancien complexe industriel en un ensemble multifonctionnel, nommé lors de la 2^e édition du Brussels Architecture Prize. Jules Toulet © urban.brussels

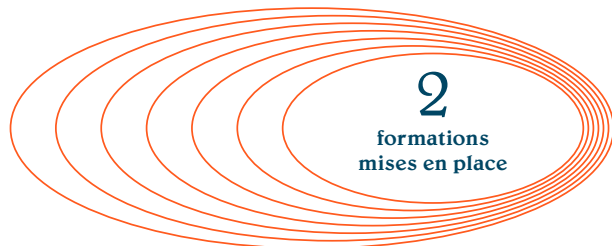
URBAN ARCHAEOLOGY DAYS

Dans le cadre des Journées européennes d'archéologie
4^e édition

16.06 → 18.06.2023

- **9** lieux repris au programme
- **570** participantes et participants
- **7** partenaires
- ouverture exclusive du laboratoire d'archéologie d'Urban

FORMATIONS



- Urban Training: certificat d'université pluridisciplinaire en architecture, urbanisme et patrimoine, en collaboration avec l'ULB
- Certificat d'Executive Master en patrimoine architectural, en collaboration avec l'ULB et la VUB

URBAN LUNCH

Cycle de conférences organisées par Urban autour de l'architecture, de la rénovation urbaine et du patrimoine culturel, offrant à ses différents publics l'occasion de s'informer, de se rencontrer et de débattre ensemble sur des thématiques urbaines.



#145 – 17.01.2023

- « Restauration de la Cité Moderne – Victor Bourgeois »

#146 – 14.02.2023

- « Quel futur pour nos églises ? »

#147 – 14.03.2023

- « Habiter : hier, aujourd'hui et demain »

#148 – 18.04.2023

- « Notre architecture bruxelloise d'après-guerre : qu'en restera-t-il ? »

#149 – 23.05.2023

- « Politique de la Ville : quel impact ? »

#150 – 12.09.2023

- « Bruxelles, une ville inspirante en matière d'architecture » avec la participation de l'architecte Peter St John de l'agence d'architecture Caruso St John Architects à Londres → À l'occasion de cette 150^e édition, Urban a décidé d'ouvrir les conférences « Urban Lunch » au grand public

#151 – 13.11.2023

- « Parcs et jardins »

#152 – 07.12.2023

- « Patrimoine mobilier »

URBAN INVITES

Série de rencontres internes interactives avec des agences d'architecture novatrices, ou entre les membres du personnel d'Urban, permettant des échanges stimulants sur des thématiques transversales aux différents métiers d'Urban.



28.03.2023

- Rencontre avec l'agence « CENTRAL office for architecture and urbanism »

25.04.2023

- Rencontre avec l'agence « OUEST architecture »

30.05.2023

- Rencontre avec la plateforme « Fallow practice for architecture urbanism landscape »

27.06.2023

- Rencontre avec la plateforme « POOL IS COOL »

03.10.2023

- Rencontre avec la coopérative « KARBON' architecture et urbanisme »

06.11.2023

- Rencontre autour de la programmation *Art Nouveau Brussels 2023*

28.11.2023

- Rencontre avec l'agence parisienne « Barrault Pressacco »

URBAN VISIT

Série de visites guidées de bâtiments, d'expositions ou extérieures, principalement dédiées aux membres du personnel d'Urban, offrant une perspective unique et enrichissante sur une variété de sujets en lien avec les missions d'Urban.



18.09.2023 + 25.09.2023 + 16.10.2023

- Visite du LAB-AN x Hôtel van Eetvelde, dont la restauration a été suivie de très près par les équipes d'Urban

24.08.2023

- Visite de l'exposition « Style Congo. Heritage & Heresy » au CIVA

BRUSSELS ARCHITECTURE PRIZE

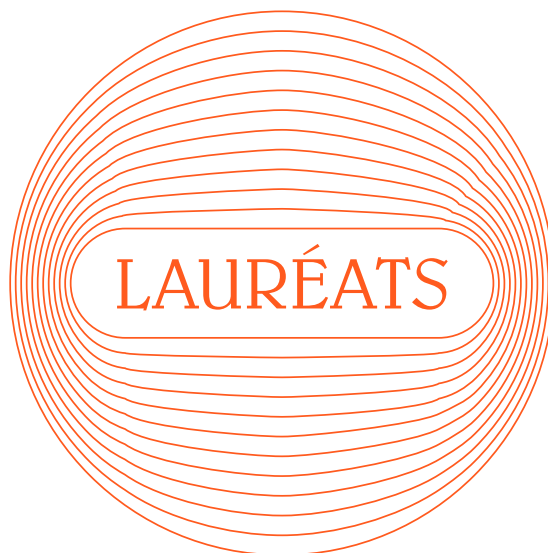
Prix bisannuel mettant à l'honneur l'architecture
contemporaine et les architectes bruxellois
2^e édition

01.03 → 12.12.2023

- 4 catégories
- 170 projets déposés
- 24 projets nommés
- 4 lauréats parmi les 4 catégories
- 3 prix : le Promising Young Architect Award, le Lifetime Achievement Award et le People's Choice Award
- 1 comité scientifique
- 1 jury international composé de 6 architectes de renom et de personnes clés de la scène architecturale internationale
- 1 exposition, dédiée aux 24 projets nommés, à la Galerie Ravenstein
- visites des projets nommés grâce à l'archiweek
- 4 débats organisés avec le CIVA
- 1 numéro spécial de la revue *A+ Architecture in Belgium* consacré au prix
- 1 cérémonie de clôture et remise des prix



Projet Arles Luma Parc des Ateliers, par le Bureau Bas Smets, lauréat « Extra muros ». © Rémi Bénali



- **PETITE INTERVENTION**
Projet Jupiter, maison unifamiliale à Forest, projet be.exemplary 2019, par l'agence V+ architectes.
- **GRANDE INTERVENTION**
Projet BTL, crèche et école primaire à Laeken, par l'agence URA Yves Malysse Kiki Verbeeck.
- **ESPACE PUBLIC**
Projet Jonction, parc des Brigittines à Bruxelles, projet réalisé dans le cadre du CQD « Jonction », par la plateforme collaborative Générale Assemblée d'Architectes.
- **EXTRA MUROS**
Projet Arles Luma Parc des Ateliers, parc public à Arles (France), par l'agence bruxelloise Bureau Bas Smets.
- **PEOPLE'S CHOICE AWARD**
Projet Openstreets 22, activation de l'espace public à Molenbeek-Saint-Jean, par Filter Café Filtré Atelier.
- **PROMISING YOUNG ARCHITECT AWARD**
Prix du jeune bureau bruxellois prometteur décerné à l'architecte Laura Muyldermans.
- **LIFETIME ACHIEVEMENT AWARD**
Mention honorifique décernée simultanément à Bob Van Reeth, Olivier Bastin et Chantal Dassonville, pour l'ensemble de leur carrière et leur rôle de « Bouwmeesters ».



Projet Jupiter à Forest, par l'agence V+ architectes, lauréat « Petite intervention », également lauréat be.exemplary 2019. © Maxime Delvaux



Projet BTL, par l'agence URA Yves Malysse Kiki Verbeeck, lauréat « Grande intervention ». © Filip Dujardin

CQD « Jonction » à Bruxelles-Ville, réaménagement du parc des Briggittines par la plateforme collaborative Générale, lauréat « Espace public », photo 2023. Séverin Malaud © urban.brussels

EXPOSITIONS

6

expositions

30.11.2022 → 16.02.2023

- « Urban Zoom 2022 » consacrée aux photos lauréates du concours, aux Halles Saint-Géry

17.06 → 17.09.2023

- « Rouge-Cloître – Roodklooster » consacrée aux résultats des recherches archéologiques réalisées sur le site entre 1997 et 2015, à la Maison du Prieur au Rouge-Cloître

11.11 → 12.12.2023

- « Brussels Architecture Prize – A capital makeover » consacrée aux 24 projets nommés pour la 2^e édition du Brussels Architecture Prize, en coproduction avec *A+ Architecture in Belgium*, dans la Galerie Ravenstein

06.12.2023 → 31.01.2024

- « Urban Zoom 2023 » consacrée aux photos lauréates du concours, aux Halles Saint-Géry

13.12.2023 → 14.04.2024

- « Stoclet 1911 Restitution » consacrée au Palais Stoclet et à la reconstitution numérique inédite de ses intérieurs tels qu'ils se présentaient vers 1911, en collaboration avec l'ULB – Faculté d'Architecture La Cambre Horta, au Musée Art & Histoire

2023

- « Les vitrines de l'archéologie » consacrée aux objets archéologiques mis au jour lors des fouilles d'un puits de l'impasse Saint-Nicolas à Bruxelles, aux Halles Saint-Géry



Exposition « Brussels Architecture Prize – A capital makeover » consacrée aux 24 projets nommés pour la 2^e édition du prix, présentée du 11 novembre au 12 décembre 2023 dans la Galerie Ravenstein. © Marin Driiguez



RenoDay 2023, grande Halle et crèche par L'Escaut-Zampone + ateliers et logements intergénérationnels par B612associates, CQD « Petite Senne » à Molenbeek-Saint-Jean. Jonathan Ortegat © urban.brussels

D'AUTRES ÉVÉNEMENTS ÉGALEMENT

4

événements organisés
par Urban

16.02.2023

- Débat collectif au format « Fishbowl » consacré aux « Brussels Panoramas », à la Bibliothèque royale – KBR

14.09.2023

- Organisation de la 3^e RenoDay – Journée de rencontres entre les équipes d'Urban, les porteuses et porteurs de projets communaux et les partenaires des CQD, dédiée à la présentation et aux visites de projets innovants

21.09.2023

- Présentation du 61^e numéro de la collection *Bruxelles, Ville d'Art et d'Histoire*, dédié au « Cœur de Molenbeek », au MoMuse

28.09.2023

- Présentation de la publication d'Urban consacrée à l'un des immeubles à la une de l'actualité urbanistique bruxelloise, « La Royale Belge », au sein même de l'édifice iconique

4

événements organisés
en collaboration ou avec
le soutien d'Urban

01.12.2022 → 01.12.2023

- « L'invitation au voyage », un parcours de sculptures monumentales au bois de la Cambre

30.03 → 02.04.2023

- Participation à la Foire du Livre de Bruxelles

07.05.2023

- Participation au Public Village de la Fête de l'Iris, dans le parc de Bruxelles

30.11.2023

- Deuxième participation à la bourse de l'emploi JobFair Brussels, un événement qui contribue notamment à atteindre un des objectifs du plan diversité d'Urban

PROGRAMMATION ART NOUVEAU BRUSSELS 2023

Sans oublier les
Heritage Days/Journées
du Patrimoine,
le concours Urban Zoom
ou encore les actualités
du Réseau Art Nouveau
Network (RANN),
qui étaient, en 2023,
sous le signe de
l'Art nouveau

Urban a en effet organisé et
coproduit de nombreux événements
dans le cadre de la programmation
Art Nouveau Brussels 2023, mise
sur pied conjointement par Urban,
visit.brussels et leurs partenaires

Pour en
apprendre davantage,
rendez-vous page

4

et découvrez le
focus dédié à cette
programmation
 inédite

PUBLICATIONS

5

publications

1 numéro hors-série

- « La Royale Belge »

1 numéro de la collection

Bruxelles, Ville d'Art et d'Histoire

- « Au cœur de Molenbeek » (n°61)

1 numéro de la série *Urban Overview*

- « Urban Overview n°03 »

2 rapports

- « Évaluation du Code bruxellois de l'aménagement du territoire (CoBAT) – Séquence 1 : Comment améliorer la procédure de permis »
- Plan d'action « Vers la décolonisation de l'espace public en Région de Bruxelles-Capitale »

9

brochures ou fascicules
d'information gratuits

- Flyer d'information sur le lancement de MyPermit dans 6 communes pilotes
- Flyer d'information sur l'expansion de MyPermit dans 11 communes supplémentaires
- Flyer d'information « Vers une transition énergétique durable des Cités-jardins classées Le Logis-Floréal »
- Flyer d'appel pour les « Open Days » des agences d'architecture dans le cadre de l'archiweek 2023
- Flyer d'appel pour le lancement de la 2^e édition du Brussels Architecture Prize
- Carte des projets nommés pour la 2^e édition du Brussels Architecture Prize
- Carte-programme des Heritage Days/ Journées du Patrimoine 2023
- Cartes postales Urban Zoom 2023
- Urban Walks : publication de 3 promenades auto-guidées thématiques dans Bruxelles



Numéro hors-série « La Royale Belge », monographie éditée par Urban, 2023. © Kritis & Kritis



Ancien siège de La Royale Belge à Watermael-Boitsfort, inscrit sur la liste de sauvegarde depuis le 23 mai 2019, photo 2020. Maxime Delvaux © urban.brussels



PRODUCTION AUDIOVISUELLE



- 1 vidéo réalisée présentant les missions et activités de l'ensemble des directions d'Urban
- 1 film, « Stoclet 1911 Restitution », produit en collaboration avec le Laboratoire Allce (ULB) et le Musée Art & Histoire, présentant la reconstitution numérique des intérieurs du Palais Stoclet vers 1911
- Production d'une série de 5 vidéos de la collection « In Modernism » réalisée par Modernista, en collaboration et avec le soutien d'Urban :
- « CBR Building »
- « Olivier Strebelle house, studio and his garden »
- « Lucien-Jacques Baucher architect »
- « The Berteaux House »
- « Brussels Central Station & Brussels-Congrès Station »

DOCUMENTATION

- 89.205 images disponibles via la photothèque Media Urban : media.urban.brussels
- 275 mètres linéaires de dossiers d'archives traités
- 809 livres et 1.067 fascicules de revues entrés au Centre de Documentation
- 580 ouvrages prêtés
- 632 demandes documentaires diverses traitées
- 816 visiteuses et visiteurs au Centre de Documentation
- 5 séances d'initiation aux ressources du Centre de Documentation organisées

SITE CARTOGRAPHIQUE BRUGIS

- Près de 900 utilisatrices et utilisateurs par jour sur le site
- 15.888 rapports de repérages urbanistiques générés
- 10 nouveaux sets de données préparés

URBAN À L'INTERNATIONAL

Représenter la Région au-delà de nos frontières permet de valoriser Bruxelles, d'enrichir ses pratiques et d'en faire une référence internationale sur les questions qui touchent à la ville, l'aménagement du territoire et l'innovation architecturale.

À cet effet, Urban s'engage activement dans la gestion de plusieurs projets pilotes, s'implique dans différents accords-cadres, participe à de nombreux colloques internationaux et accueille des délégations étrangères permettant des échanges enrichissants sur des thématiques urbaines. Urban contribue également à de nombreux rapports et enquêtes, s'investit dans le partage de méthodologies et d'outils et met un point d'honneur à favoriser les échanges de savoir-faire et d'expertise avec ses partenaires internationaux. ○ En 2023, ce travail en dehors des limites géographiques de la Région fut particulièrement enrichissant pour les équipes d'Urban, notamment dans le cadre de la préparation de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne 2024 et pour la valorisation de notre patrimoine bruxellois.

VALORISATION DU PATRIMOINE À L'INTERNATIONAL

- Préparation et introduction de la candidature du Théâtre Royal de Toone au « Label Européen du Patrimoine ».
- Introduction de la candidature de « la culture foraine » en Belgique et en France à l'UNESCO, en vue d'une inscription sur la Liste représentative du Patrimoine culturel immatériel en 2024.
- Préparation de deux candidatures bruxelloises à l'UNESCO, « la tradition des tapis de fleurs » et « les marionnettes à tringles », en vue d'une inscription sur la Liste représentative du Patrimoine culturel immatériel en 2025.

ACCUEIL DE DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES

- Accueil d'une délégation de la République de Serbie dans le cadre du programme européen « PRO Plus », visant à améliorer la gestion du développement territorial serbe.
- Accueil d'une délégation de la Régie des Bâtiments du Québec par Urban et l'équipe Renolution, permettant des échanges sur la rénovation énergétique du bâti dans le cadre d'un accord bilatéral renouvelé entre la Région bruxelloise et le Québec.

PRÉSIDENTCE BELGE DU CONSEIL DE L'UE

- Assurée par la Belgique pour le premier trimestre 2024, avec la Région bruxelloise responsable du thème de la politique urbaine.
- Préparation à la Présidence en participant, en coopération avec d'autres acteurs bruxellois, au « Cities Forum » à Turin, à la « Semaine européenne des Villes et Régions » à Bruxelles et aux groupes de travail d'Eurocities à Marseille.
- Contribution au développement du programme culturel de la Présidence.

CONTRIBUTION À DES RAPPORTS EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX

○ Apport majeur d'Urban à « l'Examen Métropolitain » de l'OCDE pour la Région bruxelloise, tant avec des projets sur la réglementation et la digitalisation, que sur l'urbanisme, le patrimoine et la rénovation urbaine.

COLLABORATION AUX MISSIONS ÉCONOMIQUES AVEC HUB.BRUSSELS

○ Participation à une mission économique sur la construction durable et à l'inauguration du pavillon belge lors de la « Biennale d'Architecture de Venise ».

○ Échanges sur la régénération urbaine, les infrastructures publiques et le patrimoine, et notamment le patrimoine Art nouveau, lors des « Brussels Days » à Madrid et Barcelone.

PARTICIPATION À DE NOMBREUX COLLOQUES INTERNATIONAUX

○ Contribution au « Brussels Urban Summit » avec la réalisation d'un stand, l'organisation de promenades guidées et libres ainsi que la collaboration à une session spéciale sur l'avenir de la politique urbaine, organisée avec perspective.brussels en préparation de la Présidence belge du Conseil de l'UE en 2024.

○ Contribution à la conférence mondiale « Child in the City – Building the Future » avec l'organisation d'une visite autour d'un CQD axé sur les jeunes ainsi que des échanges sur la cohésion intergénérationnelle, la solidarité internationale, la participation démocratique et les espaces urbains adaptés aux jeunes.

○ Participation de l'équipe MyPermit au « World of Digital Built Environment Summit » à Tallinn et Helsinki, permettant des discussions sur les pratiques digitales innovantes concernant l'introduction de permis.

○ Participation au Marché international des professionnels de l'immobilier (MIPIM).

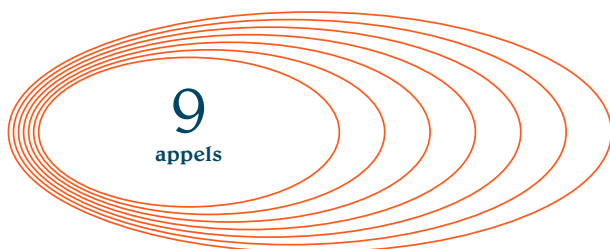
RECONNAISSANCE LORS DE LA « MEETINGS AMBASSADORS NIGHT » (VISIT.BRUSSELS)

○ Remise d'un award à Urban pour l'organisation du 58^e ISOCARP World Planning Congress, valorisant Bruxelles comme ville de congrès et récompensant l'ensemble des équipes ayant contribué au projet.



Award « Ambassadors 2023 » remis par visit.brussels à Urban pour l'organisation du 58^e ISOCARP World Planning Congress, Brussels Ambassadors Night 2023.
© visit.brussels – Orange Clignotant –Xavier Lejeune

LES APPELS À PROJETS ET APPELS À CANDIDATURES LANCÉS



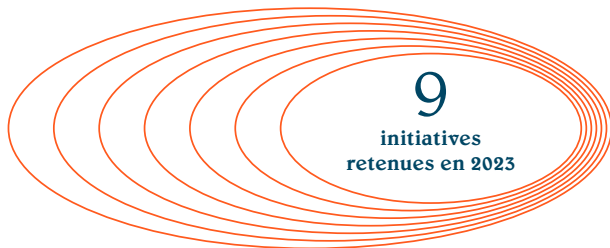
9
appels

- Appel à participation pour les animations et lieux des Heritage Days/Journées du Patrimoine 2023
- Appel à manifestation d'intérêt pour l'illustration des Heritage Days/Journées du Patrimoine 2023
- Appel à participation pour les Heritage Days/Journées du Patrimoine OFF

- Appel à participation au programme de l'archiweek 2023
- Appel « Open Days » pour l'ouverture des agences d'architecture au public durant l'archiweek 2023
- Appel à candidatures pour la 2^e édition du Brussels Architecture Prize
- Appel à participation pour soumettre un résumé dans le cadre du « International Symposium on Young Heritage (1975-2000) »
- Appel à candidatures pour le Collège d'urbanisme
- Appel à candidatures pour la Commission Royale des Monuments et des Sites (CRMS)

LES SUBSIDES ET SUBVENTIONS OCTROYÉS

Soutiens ponctuels à des projets de sensibilisation ou d'émulation en matière d'architecture contemporaine et de patrimoine culturel :



9
initiatives
retenues en 2023

Montant total de **322.000 €** réparti en subventions de **5.000 €** à **85.000 €**.

- Ces subventions soutiennent l'édition de livres et revues, la production de vidéos, l'animation de réseaux professionnels, l'organisation du Brussels Architecture Prize ainsi que d'autres campagnes de sensibilisation.

Conventions-cadres et contrats de gestion conclus avec **11** ASBL portant des projets régionaux d'intérêt majeur :

Montant total de **1.260.000 €** de subsides annuels dont un montant de **140.000 €** exceptionnel pour la mise en œuvre du plan d'action « Vers la décolonisation de l'espace public en Région de Bruxelles-Capitale ».

- Ces subsides permettent l'ouverture au public de biens patrimoniaux tels que le Musée Horta, la Maison Hannon, l'Hôtel Solvay, le Palais du Coudenberg, le Musée Bruxella 1238, la Maison du Prieur au Rouge-Cloître ou encore les Halles Saint-Géry, mais aussi de proposer des programmes éducatifs, d'animer des réseaux professionnels, de promouvoir le mécénat culturel, d'enrichir les connaissances scientifiques et plus largement de sensibiliser le grand public aux enjeux urbains.

Urban assure également la gestion des dotations annuelles de la Fondation KANAL, de la Fondation CIVA, de la Société d'Aménagement Urbain (SAU), de Homegrade et de la Zinneke Parade.

SITES INTERNET

Plus de

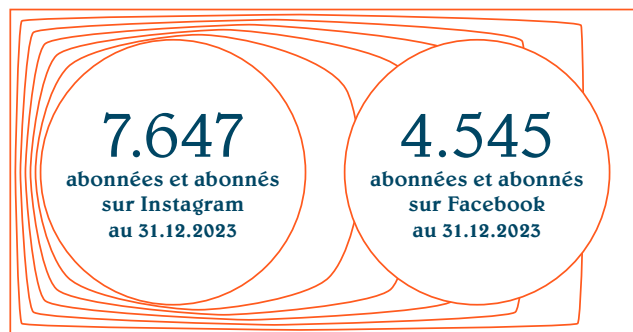
1.500.000

de visiteuses et visiteurs sur les sites principaux d'Urban, sans compter les autres sites satellites
EN MOYENNE :

72.000 sur le portail urban.brussels *	111.000 sur urbanisme.brussels	100.000 sur patrimoine.brussels	16.500 sur quartiers.brussels
480.000 sur le site relatif aux permis d'urbanisme et d'environnement openpermits.brussels	591.000 sur le site de l'inventaire du patrimoine architectural monument.heritage.brussels	123.000 sur le site de l'inventaire du patrimoine mobilier collections.heritage.brussels	
40.000 sur le site de l'inventaire du patrimoine naturel sites.heritage.brussels	9.000 sur le site de l'inventaire des orgues orgues.irisnet.be	3.800 sur le site de l'inventaire des ascenseurs elevators.heritage.brussels	

* certifié AnySurfer depuis juin 2023

RÉSEAUX SOCIAUX



NEWSLETTERS



archiweek 2023, projet de logements et magasin rue des Grands Carmes à Bruxelles, par Lhoas & Lhoas Architectes, nommé lors de la 2^e édition du Brussels Architecture Prize. Jules Toulet © urban.brussels

Éditrice responsable
Sarah Lagrillière
Directrice générale adjointe

Coordination
Communication externe
Federica Sasdelli

Coordination
du présent ouvrage
Eloïse Kartheuser

Conception graphique
NNstudio

Typographie
Belwe Std

Photographies
Couverture, pages 47, 75, 93 :
Séverin Malaud
Pages 5, 29, 37, 43 :
Stijn Bollaert
Page 59 :
A. de Ville de Goyet
Page 98 :
Jules Toulet

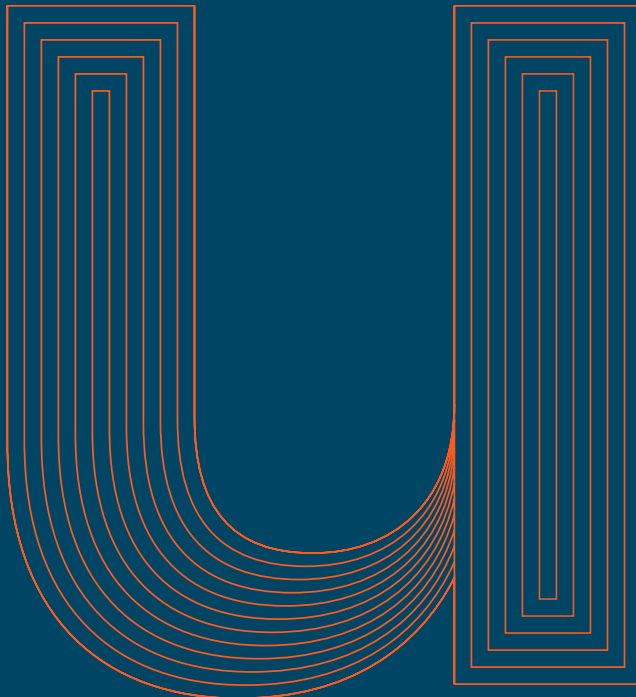
Crédits
© urban.brussels

Avec la collaboration de

Au sein d'Urban :
Adrien Dominique
Alexia Collet
Alice Graas
Ann Degraeve
Anne Fierens
Anne-Lise Alleaume
Antoinette Coppieters
Aurélie Autenne
Bénédicte Annegarn
Benjamin Fastré
Benjamin-Nathanian
Lemmens
Bertrand Heymans
Bettina Asselman
Bety Waknine
Bruno Veyckemans
Catherine Leclercq
Caroline Mulkers
Cecilia Paredes
Christophe Bastien
Christophe Reinders
Diane Gustin
Dimitri Lhoste
Elodie Cugnon
Eloïse Kartheuser
Estelle Lamendin
Federica Sasdelli

Frédéric Dauw
Frédéric Wislez
Gabriella Megelea
Gabrielle de Frenne
Harry Lelièvre
Ibe Deturck
Jean-Baptiste Diemunsch
Jennifer Furnari
Julie Timmermans
Julie Van Laethem
Kris Couvreur
Kris Huysmans
Laurence Micha
Liesbeth Degreef
Lorianne Lange
Marc Meganck
Margarita Ghulam
Margaux Rouben
Marina Rainoldi
Maxime Martens
Michaël Lamot
Muriel Muret
Murielle Lesecque
Nadia Nachid
Nancy De Saeger
Olivier Rousseau
Pascal Van Steenbrugge
Pascale Ingelaere

Philippe Charlier
Philippe Piéreuse
Rachel Schreurs
Raquel Dos Santos
Sandrine Buelinckx
Sarah Lagrillière
Sergio De Vincenzo
Sophie Gause
Stéphane Demeter
Sylvia Camacho Andres
Sylvianne Modrie
Thibaut Jossart
Thierry Wauters
Tom Verhofstadt
Tony Van Nuffelen
Wiebe Verhoeven
Et également :
Caroline Berckmans
(Historienne de
l'art – ARCHistory)



urban.brussels (Urban)
Service public régional
Bruxelles Urbanisme
& Patrimoine
Mont des Arts 10-13
1000 Bruxelles
+32 (0)2 432 83 00
info@urban.brussels
www.urban.brussels

© urban.brussels 2024
Tous droits réservés
Dépôt légal :
D/2025/6860/006

